L'intérêt national

Lorsqu'un gouvernement croit nécessaire de s'ingérer dans les relations commerciales de son pays avec ceux de l'étranger, sa principale excuse est de protéger l'intérêt national. C'est en se basant sur ce principe que le président Eisenhower recommande à ses administrés de se montrer plus sages dans leurs rapports avec leurs clients de l'extérieur. Mais les arguments qu'il apporte à l'appui de sa réforme douanière ne paraissent pas concluants, selon des journaux qui sont d'accord avec lui quant à l'urgence d'activer le mouvement des échanges. Ils prétendent que l'aide financière donnée par les Etats-Unis à ses alliés d'hier et de demain dépasse en valeur les profits que le peuple américain a pu réaliser par ses échanges commerciaux. Il est permis de douter, si tel était le cas les étrangers n'auraient pas à se plaindre des procédés tarifaires de la République. On pourrait rappeler à ce sujet, que les avances de fonds consenties aux démocraties européennes leur imposaient des conditions relativement coûteuses. Mieux vaut d'insister pas sur ce point, puisqu'il est suggéré pour ramener le gouvernement à trouver de meilleurs arguments pour étayer une politique impérieusement nécessaire. Lorsqu'un pays pratique le commerce extérieur pour l'unique motif du plus grand avantage possible, il tend à réduire ses clients étrangers à un état de dépendance économique qui les ruinerait éventuellement. Advenant une telle crise, elle aurait une répercussion immédiate sur l'économie intérieure des exploiteurs de la misère humaine. Son gouvernement aurait vite à en souffrir matériellement, socialement, et moralement. En même temps qu'il verrait s'aggraver le mécontentement populaire, il constaterait qu'il a perdu la confiance des gouvernements et des nations affectés par son esprit de lucre. L'intérêt national d'un pays industriel ou agricole est de régler son économie politique sur son besoin de maintenir la production de son peuple à un niveau normal. Sans cette précaution, il aura vite des embarras de richesse, en même temps que des clients exploités connaîtraient la misère.

Gazette rimée

Iles sans bruit

Il nous vient des îles Coco
une leçon de savoir vivre :
les gens n'y troublent pas l'écho
des cris auxquels on se livre.

Ils reçoivent les visiteurs
avec respect et courtoisie,
sans lancer de vaines clameurs
sauvages par leur frénésie.

Les éclats de l'humaine voix
troublent la paix de la nature;
ils indisposent maintes fois
la sage et digne créature.

Partout les hommes cultivés
savent pratiquer le silence;
laissant aux sujets dépravés
de crier avec insolence.

Québec n'obtient rien

Pour la dernière fois de sa carrière publique, M. Abbott a présenté un budget clair et net comme une épée à deux tranchants. Il s'est acquitté de cette tâche désagréable avec le calme d'un héraut romain lisant une proclamation de l'autorité suprême. Dans ce rôle ingrat, sa responsabilité personnelle se confond avec celle du gouvernement canadien. Celui-ci n'accorde aucune concession à l'administration provinciale du Québec. Il a pourtant pris connaissance des pétitions qui lui ont été présentées directement par les Chambres de Commerce, ainsi que des mémoires lus en audiences publiques de la commission québécoise chargée d'enquêter les pouvoirs de taxation et les droits provinciaux. Se prétendant fort de l'équité de ses procédés, l'autorité centrale passe outre aux représentations des élites dirigeantes d'une province dissidente. Ce qui veut dire, en pratique, que les contribuables québécois ne pourront déduire de l'impôt fédéral qu'une parcelle de ce qu'ils auront à verser de leur revenu à deux administrations, celle d'Ottawa et celle de Québec. Cette décision provoquera des protestations officielles et des regrets particuliers. En même temps elle aggravera un litige où la raison du plus fort n'est pas la meilleure. Quant au reste, le budget de la dépense pour l'exercice fédéral 1954-55 sera de près de $4,500,000,000, somme égale, selon le ministre des Finances, à celle que rapporteront des impôts et des taxes rigoureusement maintenus presqu'en entier. Quatre milliards et demi de dollars, c'est approximativement le cinquième du revenu total de la nation canadienne, en 1953-55! Si l'on en juge par le mouvement du commerce extérieur pendant les trois premiers mois de l'année, ces prévisions ne se réaliseront probablement pas. Par un curieux retour des choses, ce budget énorme est imposé par le même gouvernement qui, à son avènement au pouvoir, demandait au peuple canadien de le suivre dans la pratique d'une stricte économie !

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

LA NUIT (DE 8h. p.m. à 8h. 30 a.m.) ET LES JOURS DE FETE
Rédacteur en chef 3-5947
Chef de nouvelles 5-6486
Rédacteur sportif 5-6815
Nouvellistes 5-7110

87e année — No 273 — QUEBEC, MERCREDI 7 AVRIL 1954 — 5 CENTS LE NUMERO

Les As en finale — Les Canadiens gagnent, 3-1 (voir pages 12 et 13)

PAS DE DÉDUCTION D'IMPÔT

Ottawa (PC) — Le ministre des Finances, l'hon. D. C. Abbott, a refusé hier soir la requête du gouvernement de Québec qui désirait que le nouvel impôt provincial sur le revenu de 15 pour cent soit entièrement déductible de l'impôt fédéral.

Cela signifie qu'environ 300,000 contribuables du Québec devront maintenant acquitter approximativement 10 pour cent de plus d'impôts que les autres contribuables du pays.

Le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, a prédit dans son discours du budget des réductions fiscales de $40,000,000 par année.

Le principal changement est le rappel de la taxe d'accise spéciale de 15 pour cent sur une grande variété d'articles et sa réduction à 10 pour cent dans certains autres cas.

Les taux de l'impôt sur le revenu des individus et des sociétés restent inchangés.

Un surplus de $4,000,000 est prédit pour 1954-55.

Des élections provinciales l'an prochain?

L'opinion exprimée par le ministre des Finances, l'hon. D. C. Abbott, selon laquelle le nouvel impôt provincial sur le revenu ne sera pas entièrement déductible de l'impôt fédéral "cause du désappointement" et pourrait amener des élections dans la province "peut-être l'an prochain", soulignait-on dans les milieux digne de foi hier soir.

On n'a pu obtenir de commentaires officiels de la part du premier ministre Duplessis ou des ministres du cabinet à la suite de la déclaration de M. Abbott à la Chambre des Communes selon laquelle le gouvernement du Québec n'est pas justifié de prétendre que son nouvel impot sur le revenu, qui équivaut approximativement à 15 pour cent du taux de l'impot fédéral sur le revenu, est entierement déductible.

Cette décision fédérale signifie que la déduction qui sera permise aux contribuables du Québec ne sera que de cinq pour cent de l'impôt fédéral pour fins provinciales.

Cela signifie aussi que des $22,000,000 que les 300,000 personnes assujetties a nouvel impot provincial devront souscrire annuellement, environ $12,-000,000 ou en moyenne $40 par personne ne sera pas deductible de l'impôt fédéral.

"Aucun plaisir"; "des beaux mots" (M. Macdonnell)

Ottawa (PC) Le critique financier de l'Opposition soulignait hier soir que son parti ne retire aucun plaisir de la réduction des impôts de $40,000,000 annoncée dans le budget.

"De quoi pouvons-nous nous réjouir" ? a demandé M. J. M. MacDonnell, de Toronto-Greenwood, qui a pris la parole après la lecture par M. Abbott du budget pour l'année 1954-1955.

"Cette réduction ne remplirait même pas le chas d'une aiguille.

Le gouvernement a dépensé $5,-000,000,000 au cours de la dernière année fiscale — et il a dit douter que le Canada puisse dépenser autant — après avoir prévu des frais de $4,600,000,000.

La différence est venue d'un autre gousset, a-t-il dit, en faisant allusion au fonds de la pension de vieillesse.

M. Macdonnell a ajouté que le gouvernement prélève une moyenne de $369 pour chaque Canadien. Les $10,000,000 de surplus annoncés en 1953-1954 n'équivalent qu'à 66 cents par citoyens canadien.

Le discours du budget ne prévoit aucune aide aux chômeurs. M. Abbott a déjà souligné qu'il ne fallait pas prendre la situation trop au sérieux et rien n'indique que le gouvernement veut faire des économies.

"Nous n'obtenons rien d'autre que des beaux mots".

Ottawa (PC) — Le gouvernement fédéral a réduit hier de $40,-000,000 le fardeau fiscal du contribuable canadien durant la période de 1954-55. Ces réductions sont toutefois minimes dans l'ensemble et la structure fiscale demeure fondamentalement la même.

Le 10e budget du ministre des Finances Douglas Abbott maintient les taux de l'impôt sur le revenu des individus et des sociétés aux niveaux actuels et concentre les modestes réductions sur une variété d'articles de ménage et autres produits de consommation.

Personne ne peut dire dans quelle mesure les épargnes bénéficieront réellement au grand public. Cela dépendra de la façon dont les marchands donneront suite aux réductions.

Le principal changement est le rappel de la taxe d'accise spécial de 15 pour cent sur plusieurs accessoires électriques, fourrures et une variété d'autres articles.

La même taxe a été réduite à 10 pour cent quant à d'autres articles dont les pneus et les chambres à air, les horloges, montres, plumes réservoir, liqueurs gazeuses et articles de bureau.

Ces deux modifications, qui entrent immédiatement en vigueur, constituent environ $33,000,000 des $36,000,000 qui seront épargnés aux contribuables durant la présente année fiscale. Le solde de $3,000,000 sera représenté par sept nouvelles exemptions à la taxe générale de vente de 10 pour cent, y compris l'outillage lourd acheté par les municipalités.

Durant une année fiscale entière, a estimé M. Abbott, les réductions se chiffreront par $40,000,000, soit un fléchissement légèrement inférieur aux revenus globaux envisagés.

M. Abbott, qui a précisé que ce sera son dernier budget, a équilibré presque tous les comptes et prévoit un surplus presque invisible de $4,000,000 qui sera son neuvième surplus consécutif.

Mais il n'exclut pas la possibilité d'un déficit qui pourrait se chiffrer par $130,000,000 si le progrès économique du pays ne reprend pas son allure d'après-guerre à la suite du récent fléchissement des affaires.

Le ministre prévoit dans son budget des revenus de $4,464,000,000, somme sans précédent, et des dépenses, sans précédent aussi en temps de paix, qu'on estime à $4,-460,000,000.

Dans le budget, le gouvernement a rejeté la proposition du gouvernement de Québec pour rendre déductible en son entier le nouvel impôt provincial de 15 pour cent de l'impôt fédéral. La portion de l'impôt provincial qui pourra être déduite reste fixé à cinq pour cent de l'impôt fédéral.

Du côté fédéral, un seul changement a été apporté dans l'impôt sur le revenu personnel. La déduction maximum annuelle du revenu imposable permise pour les contributions aux plans de pensions est portée de $900 à $1,500, applicable à l'impôt de 1954.

Dans le domaine de l'impôt des sociétés, le budget prolonge jusqu'à la fin de 1957 les concessions accordées aux compagnies de pétrole et de gaz naturel et aux compagnies minières pour les travaux d'exploration et prolonge également jusqu'à la même date une exemption d'impôt de trois ans pour les nouvelles mines.

Au sujet de l'impôt sur le revenu personnel, M. Abbott a souligné que l'impôt sur le revenu en 1954 sera légèrement inférieur à celui de 1953 à cause de la réduction de 11 pour cent qui est entrée en vigueur au milieu de l'an dernier. Les employeurs vont continuer de déduire de la paie de leurs employés le même taux qui prévalait le 1er janvier dernier.

Il n'y a aucune modification au taux de la taxe générale de vente, soit 10 pour cent, y compris la taxe spéciale de deux pour cent pour fins de la pension de vieillesse.

La taxe d'accise spéciale de 15 pour cent demeure en vigueur aux automobiles, aux appareils de radio et de télévision, aux phonographes et aux cigares. Les taxes sur les boissons alcooliques, les cigarettes et le tabac demeurent aussi stationnaires.

Les tarifs douaniers sont réduits ou éliminés sur une grande variété d'importations, mais M. Abbott a calculé que ces mesures n'apporteraient pas de changement substantiel dans les revenus. Un des principaux item dans cette catégorie est du matériel ferroviaire d'un genre spécial.

Les automobiles dont la valeur ne dépasse pas $2,500 seront admises francs de port avec les effets personnels des immigrants. Le maximum était antérieurement de $1,500.

Le tarif sur certaines pièces d'équipement utilisées dans les mines de potasse et de sel est éliminé. Un tarif de 15 pour cent sur l'uranium venant des Etats-Unis — que le gouvernement se payait à lui-même par l'intermédiaire d'une compagnie de la Couronne qui est le seul importateur — est suspendu jusqu'au 1er juillet 1958.

Les changements tarifaires prennent effet immédiatement. Il n'y a pas de hausses de tarifs.

M. Abbott a dit qu'il n'y aura pas de changements maintenant dans

(Suite à la page 7, 2e col.)

Dernier discours

M. D.-C. Abbott, ministre des Finances du Canada, a prononcé hier son dixième et dernier "discours sur le budget".

Me Roger Vézina et le budget

Me Roger Vézina, directeur général de la Chambre de Commerce de Québec, nous a fait, hier soir, au téléphone, la déclaration suivante:

"Le budget Abbott est aussi, si non plus decevant pour le contribuable du Québec que le budget Duplessis. On peut être tenté de reprocher à ce dernier d'avoir transformé l'autonomie provinciale en cheval de bataille électorale. Toutefois, il nous faut avouer qu'il n'y a qu'une seule et unique façon d'assurer la reconnaissance d'un droit, c'est de l'exercer.

"Par un impôt provincial sur le revenu personnel, le gouvernement Duplessis exerce un droit constitutionnel fondamental.

"A la suite de l'exercice de ce droit, nous pouvions, nous avions le droit de nous attendre à la consécration même du principe de l'autonomie provinciale, du respect absolu et intégral des pouvoirs constitutionnels des Législatures provinciales dans la Confédération canadienne.

"Il n'en fut rien et pour cause, plutôt sans cause, si ce n'est une cause d'hostilité contre la province de Québec.

"Compte tenu du prix payé par Ottawa pour saboter l'autonomie dans neuf Etats provinciaux sur dix, compte tenu de ce que coûte déjà aux contribuables du Québec une telle capitulation, compte tenu,

(Suite à la page 9, 5e col.)

L'impôt québécois, effectif au premier janvier dernier, s'élève à environ 15 pour cent de l'impôt fédéral. En vertu d'une mesure législative adoptée par le fédéral en 1947, les contribuables québecois pourront réclamer une déduction de cinq pour cent de leur impôt fédéral. Mais ils devront acquitter les 10 autres pour cent.

Par exemple, a précisé M. Abbott un homme marié dont le revenu annuel est de $5,000 et qui n'a pas de dépendant, devra acquitter au gouvernement du Québec $49 en impôts. Il pourra réclamer un crédit d'environ $28 sur son impôt fédéral. Ce qui réduira ses obligations fédérales de $580 à $562.

Le contribuable québécois, qui donnait anciennement au gouvernement fédéral une somme de $100 en impôts, acquittera maintenant la somme de $95 au gouvernement fédéral et de $15 au gouvernement provincial.

Notre constitution, bien entendu, ne renferme absolument rien sur quoi appuyer une telle théorie de la priorité provinciale, et nul état fédéral ne pourrait survivre en tant que nation sous un tel régime.

Pour ce qui est de l'impôt sur le revenu des particuliers, le gouvernement fédéral a pénétré dans ce domaine en 1917 et il y est toujours resté depuis. A l'heure actuelle, l'impôt sur le revenu des particuliers est l'un des principaux piliers du régime fédéral de revenu.

Ma propre province de Québec n'a pénétré qu'en 1940 dans le domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers, avec un impôt applicable à l'année 1939. Elle y renonçait à la fin de l'année suivante, quand furent conclus les accords fiscaux du temps de guerre.

Ainsi donc, ce n'est que depuis deux des 87 années d'existence de la Confédération que la province de Québec essaie d'exercer son droit d'imposer une telle taxe.

Cet impôt sur le revenu prélevé par la province de Québec représentait un pourcentage fixe de l'impôt fédéral en vigueur à l'époque. A ce titre, il comportait les mêmes exemptions et, par conséquent, était payable par ceux-là même qui étaient assujettis à l'impôt fédéral.

L'impôt de Québec s'ajoutait à l'impôt fédéral. Il n'était permis à aucun contribuable de soustraire de l'impôt fédéral le montant versé sous le régime de la loi provinciale. Il s'agissait de deux impôts parallèles grevant le même revenu et payables à deux gouvernements.

La présente loi québécoise de l'impôt sur le revenu n'est pas ainsi conçue. Elle établit l'impôt en vertu d'un barème distinct, prévoit des exemptions maximum différentes ainsi que des déductions différentes, et ne grève les revenus que d'une partie de ceux qui sont assujettis à l'impôt fédéral sur le revenu. Dans le cas des gens à qui l'impôt québécois s'applique, les taux sont, sauf erreur, d'environ 15 pour cent des taux fédéraux.

Depuis 1947, la loi fédérale renferme une disposition qui permet aux contribuables de déduire jusqu'à cinq pour cent de leur impôt fédéral pour compenser tout impôt provincial sur le revenu. D'une façon générale, le crédit prévu par la loi fédérale à l'égard des droits successoraux, de l'impôt sur le revenu des sociétés et des particuliers, levés par les provinces, accorde une marge correspondant à peu près au niveau antérieur de l'exercice de ces droits d'impôts par les gouvernements provinciaux avant la guerre. On a adopté cette disposition afin d'accorder un certain allègement aux contribuables imposés à la fois par deux gouvernements.

C'était là une concession absolument unilatérale qui n'exigeait aucune concession comparable de la part d'une province. Autant que je sache, ce genre de concession fiscale est unique et ne figure dans aucun autre régime fédéral d'impôt.

Ainsi, aux Etats-Unis, outre l'impôt fédéral sur le revenu, une trentaine d'Etats levent un impôt sur le revenu des particuliers. L'assiette de cet impôt varie selon les Etats. Dans l'Etat de New-York, par exemple, un contribuable marié n'ayant personne à sa charge et jouissant d'un revenu de $5,000, verse $5 à l'Etat de New-York et $660 au gouvernement fédéral.

Il n'est peut-être pas sans intérêt de signaler qu'un contribuable de la province de Québec, jouissant du même revenu et ayant le même état civil, versera un impôt provincial de $49 mais il a droit à un crédit de $28.50 à l'égard de son impôt fédéral, avantage dont ne bénéficie pas son compagnon d'infortune de l'Etat de New-York.

L'Etat voisin, la Pennsylvanie, ne lève aucun impôt sur le revenu des particuliers. Par conséquent, une personne habitant la Pennsylvanie verse un impôt sur le revenu moins élevé qu'un habitant de l'Etat de New-York. Le fardeau combiné de l'impôt de l'Etat et de l'impôt fédéral varie selon les Etats.

Peut-être est-ce de l'essence même de l'autonomie des Etats ou des

(Suite à la page 7, 3e col.)

L'ENQUETE DU CORONER A LA SUITE DE LA TRAGEDIE DE MONTMAGNY, A ETE REMISE

A la suite de l'accident ferroviaire, survenu tôt hier matin à Montmagny, le Dr Paul Dupuis, coroner de ce district, a ouvert une enquête hier après-midi, à la morgue Ruelland, de Montmagny, où les cadavres des trois victimes reposaient. Après l'assermentation du jury et l'identification des dépouilles mortelles, l'enquête fut ajournée en attendant que les autorités du Chemin de fer terminent leurs recherches.

Les trois victimes sont l'ingénieur : M. J.-D. Lévesque, 60 ans, de Rivière-du-Loup, le chauffeur : M. Gaudiose Thibault, 40 ans, de la même ville, et le serre-frein : M. Georges-Etienne Bélanger, 38 ans, de St-Vallier, comté de Bellechasse. Le corps de M. Lévesque a été affreusement mutilé et l'on croit qu'il sera impossible de le rendre exposable au salon mortuaire de Rivière-du-Loup. Quant aux deux autres, grâce à des cosmétiques, ils pourront être exposés dans leur paroisse respective.

LES BANQUES D'EPARGNE DU QUEBEC POURRONT AUGMENTER LEURS PRETS HYPOTHECAIRES

Ottawa (PC) Les Communes ont adopté hier le principe en vertu duquel les banques d'épargne du Québec seront autorisées à augmenter le nombre de leurs prêts hypothécaires.

En vertu des dispositions apportées à la Loi des banques d'épargne du Québec, lors de la première revision complète de la mesure depuis 1913, la Banque de la Cité et du District de Montréal et la Banque d'Epargne de Québec, pourront:

1. Doubler la limite des prêts hypothécaires conventionels de 10 à 20 pour cent des épargnes exigibles.

2. Participer au programme de prêts hypothécaires assurés par le gouvernement en vertu de la Loi nationale de l'habitation.

Points saillants du discours du budget

Ottawa (PC). — Voici les points saillants du discours du budget prononcé, hier soir, par le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott:

Aucun changement dans l'impôt sur le revenu des individus et des sociétés.

La taxe d'accise spéciale de 15 pour cent appliquée aux accessoires électriques, aux fourrures et quelques autres articles est abolie immédiatement.

La taxe d'accise spéciale réduite à 10 pour cent pour une longue liste de produits de consommation, en vigueur immédiatement.

La taxe de vente de 10 pour cent est abolie pour le matériel acheté par les municipalités et quelques autres articles, en vigueur immédiatement.

La déduction maximum du revenu taxable relative aux versements des plans de pension est portée de $900 à $1,500, à compter de l'impôt de 1954.

Le gouvernement de Québec n'est pas justifié de prétendre que son nouvel impôt sur le revenu de 15 pour cent devrait être entièrement déductible de l'impot fédéral.

La déduction permise aux contribuables de la province de Québec reste fixée à cinq pour cent de l'impot fédéral.

La taxe imposée aux boissons alcooliques, aux tabacs, aux cigarettes, cigares, automobiles, appareils de télévision, de radio et phonographes ne subit aucun changement.

Les tableaux actuels pour la perception de l'impôt sur le revenu à même les salaires demeurent en vigueur pour 1954.

Les concessions fiscales accordées aux compagnies de pétrole et de gaz naturel et aux compagnies minières pour les frais d'exploration sont prolongées jusqu'à la fin de 1957.

Les réductions d'impôts se chiffrent au total par $40,000,000 pour l'année fiscale entière.

On prévoit un surplus de $4,-000,000, des revenus de $4,464,-000,000 et des dépenses de $4,-460,000,000.

La législation relative aux droits de succession sera modifiée plus tard; aucune modification aux taux actuels.

Le montant maximum exempt de tout droit quant aux véhicules-moteurs apportés comme biens par les immigrants est porté de $1,500 à $2,500, à compter de maintenant.

Les droits d'importation sont éliminés sur le matériel servant à l'opération des mines de potasse et de sel gemme.

Le tarif de 15 pour cent sur

(Suite à la page 7, 1ère col.)

Les E.-U. consacreront $1 milliard à la guerre d'Indochine

Les E.-U. veulent que des nations "amies" se lancent dans la lutte

Washington, (PA) — Le secrétariat d'Etat a révélé hier que M. John Foster Dulles, le secrétaire, avait consulté au cours des derniers jours les représentants de six nations amies au sujet de la crise dans le sud-est de l'Asie.

Tout indique que le gouvernement américain préconise la conclusion d'un genre quelconque d'entente régionale pour affronter la menace communiste dans cette partie de l'univers et aussi pour prendre des mesures conjointes concernant la guerre indochinoise.

A Washington, certains hauts fonctionnaires ont manifesté privément peu d'enthousiasme envers l'idée d'une déclaration commune ou d'une nouvelle mise en garde aux communistes de Chine de ne pas se livrer à l'intervention ouverte en Indochine.

Les Etats-Unis, toutefois, s'intéresseraient d'une façon immédiate à un certain genre de projet que le secrétaire Dulles a décrit comme une "action concertée" dans le sud asiatique.

Antérieurement, Albert Morano (rep—Conn.) a invité l'administration à lancer l'avertissement que les Etats-Unis ne participeront pas à la conférence sur l'Asie, à Genève, le 2 avril, "aussi longtemps qu'on n'aura pas clairement établi que la Chine communiste ne participe pas à l'agression en Indochine".

Paris, (Reuters) — Les Etats-Unis ont proposé une déclaration de cinq puissances sur la guerre d'Indochine et le gouvernement français est à l'étudier, révélait-t-on hier dans les milieux informés.

On croit que cette déclaration servirait d'avertissement à la Chine communiste au sujet des conséquences de son intervention dans la guerre.

Washington (PA) — Le président Eisenhower a posé hier un nouveau geste pour venir en aide à l'Indochine en destinant près d'un tiers du budget de l'aide à l'étranger — qui a été réduit à $3,500,000,000 pour l'an prochain — à la guerre asiatique.

Il a enlevé plus de $1,000,000,000 — 58 pour cent — à l'aide européenne dans un programme au total de $3,497,700,000 pour l'année se terminant au milieu de 1955. Il a envoyé la mesure au Congrès hier.

Le programme général est le plus faible depuis 1948 et est inférieur de plus de $1,000,000,000 à la somme de $4,726,000,000 votée par le Congrès l'an dernier.

Mais il comprend $1,133,000,000 pour l'aide économique et militaire à l'Indochine. C'est l'item le plus considérable dans un budget qui reflète par ailleurs une diminution sensible dans les fonds destinés aux armements.

M. Harold-E. Stassen, administrateur des opérations étrangères, exposant le programme au comité des affaires étrangères de la Chambre des représentants, a dit que l'Indochine recevra $300,000,000 en armement, $800,000,000 en aide militaire indirecte et le reste en aide économique.

Il a dit que ce budget repose sur l'opinion que l'Indochine doit être protégée et maintenue et que la guerre dans ce pays peut être gagnée en deux ans.

En tout, la région du Pacifique et d'Extrême-Orient doivent recevoir un total de $1,768,900,000, un peu plus que la moitié du programme.

L'aide à l'Europe est réduite de $2,300,000,000 à $947,700,000.

Dans l'ensemble, Eisenhower demande près de $2,000,000,000 de moins pour les canons, les chars d'assaut et les autres armes que l'an dernier — $1,580,000,000 comparativement à $3,180,000,000.

Par ailleurs, le Pakistan et le Japon sont ajoutés aux pays recevant l'aide militaire et des crédits plus substantiels sont demandés pour l'Espagne.

M. Stassen a dit que le Proche-Orient, l'Afrique, l'Inde et le Pakistan obtiendront un total de $569,-100,000 en aide et l'Amérique latine, $47,000,000.

M. Pearson attend que M. Dulles ordonne d'intervenir en Indochine

Ottawa (PC) — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, l'hon. L.B. Pearson, a déclaré hier que le Canada ne sera impliqué dans la guerre d'Indochine que par l'intermédiaire des Nations unies.

Il a précisé devant le comité des Affaires extérieures que "l'action concertée" préconisée en Indochine par le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, n'intéresse que les pays directement concernés mais qu'il est encore douteux si M. Dulles voulait dire que cette action serait prise sous l'égide des Nations unies.

Pour le moment, a-t-il ajouté, le degré d'intervention de la Chine communiste dans le conflit indochinois n'est pas le même que celui qui a poussé le Canada à participer au conflit coréen en y envoyant des troupes.

Par ailleurs, le ministre Pearson a précisé que le Canada a participé à la négociation de l'entente Churchill-Roosevelt relative à l'énergie atomique mais qu'il n'était pas lié par cet accord. Le Canada était au courant de cette entente depuis le début.

Au sujet de la bombe à hydrogène, M. Pearson a souligné qu'il ne serait pas sage de la part du Canada de demander aux Etats-Unis de contremander d'autres épreuves de la bombe dans le Pacifique.

Il a précisé, toutefois, que le Canada a fait part de ses inquiétudes aux Etats-Unis au sujet de ces épreuves et qu'il a demandé que le pays soit tenu au courant de tous les renseignements possibles quant aux effets des explosions et des projets futurs des Etats-Unis à ce sujet.

Convocations

Club Richelieu — Déjeuner-causerie au Château Frontenac à 12 heures 30. Conférencière: la Rév. Mère Ste-Thérèse de la Foi.

Cours publics de théologie — Cours de M. l'abbé L.-A. Vachon, à 3 rue de l'Université, à 4 heures 30 p.m.; cours de M. l'abbé H. Gagné à 5 heures 15. A 17 rue Ste-Famille, à 8 heures p.m., cours de M. l'abbé L.-A. Vachon; 8 heures 45 p.m., cours du R. P. Pascal, o.f.m., cap.

Club Optimiste — Déjeuner régulier au Château Frontenac à 12 heures 30. Installation des officiers.

Mercredis Littéraires — Conférence de M. William Mackey, professeur de Lettres, à l'amphithéâtre de physique, 3 rue de l'Université, à 5 heures 15 p.m. Sujet: "Aspects sociaux du bilinguisme".

Club Renaissance — Déjeuner-causerie à 12 heures 30. Conférencier: M. Francis Boudreau, député de St-Sauveur.

Club Altrusa — Réunion à l'Ecole des Arts Domestiques, place George V, à 8 heures p.m. Conférencière: Mme P. LeBeau, attachée au département de l'Agriculture; sujet: "La renaissance de l'artisanat dans la Province".

Cercle des Femmes Canadiennes — Causerie de M. Yvan-T. Sanderson, zoologiste, au Château Frontenac à 3 heures 15 p.m. Sujet: "Aventures d'un zoologiste errant".

Club Kiwanis de Sillery — Déjeuner-causerie à la Porte St-Jean, à 12 heures 30. Conférencier: M. Stanislas Picard.

Rincon espanol — Réunion au club de la Voirie, à 8 heures 30 p.m.

Conseil de ville — Réunion à 9 heures p.m.

Institut des Ingénieurs — Conférence de M. H.-S. Milne, surintendant du département de l'Energie atomique du Canada, à la faculté des Sciences, Blvd de l'Entente, à 8 heures 15 p.m.

Cercle Fréchette — Débat oratoire public sur "Le Cinéma éducateur ou corrupteur", à l'Académie de Québec, 10 avenue Chauveau, à 8 heures 30 p.m., sous la présidence de Mar r. Vandry, recteur de Laval.

Une comédie sera jouée ce soir à l'auditorium du collège de Lévis

La troupe du Conservatoire Francis-Sinval, Section de Lévis, jouera la "Double Inconstance", comédie de Marivaux, ce soir, à 8.30 heures, à l'Auditorium du collège de Lévis. "La Double Inconstance", l'une des plus fines comédies de Marivaux, sera interprétée par un groupe de jeunes comédiens de la rive sud qui ont fait une salle comble l'an dernier alors qu'ils débutaient avec "L'Amour Médecin" de Molière.

L'intrigue de "La Double Inconstance" est celle d'un Prince qui, charmé par la beauté de l'une de ses sujettes, Silvia, la fait enlever, mais Silvia entend rester fidèle à son fiancé, le paysan Arlequin, et elle refuse de voir son ravisseur. Cependant le prince s'avise de se faire passer auprès de Silvia pour un officier du palais; il se montre plein de délicatesse et réussit bientôt à la troubler. De son côté, la coquette Flaminia, fille d'un domestique du prince, flatte Arlequin que l'on a fait venir au palais et gagne son coeur. Les deux fiancés doivent s'avouer leur "Double Inconstance". Le prince dévoile son rang; il épousera Silvia et donne Flaminia à Arlequin.

La distribution est la suivante: Silvia, Lisette Octeau; Arlequin, André Couture; le Prince, Edouard St-Laurent; Flaminia, Marthe Belleau; Lisette, Pierrette Pouliot; Trivelin, Jean-Guy Fournier; le Seigneur, Roland Fournier; la suivante, Andrée Labrie.

Les acteurs seront revêtus de riches costumes d'époque créés par Monique Godin.

LES PETITES QUILLES

Ligue des Coopératives

L'équipe DESJARDINS a rejoint l'équipe MARCOTTE en première position après avoir blanchi cette dernière au pointage de 4 à 0, lors de la présentation de l'avant-dernier programme de la cédule régulière de la ligue mixte de petites quilles des employés des Coopératives de Lévis. L'équipe CROTEAU a également fait subir un blanchissage, ce soir-là, à l'équipe ROULEAU. L'équipe ADAM a défait l'équipe GAGNON par 3 à 1 tandis que les équipes VAILLANCOURT et TURMEL annulaient au compte de 2 à 2.

Mlle R. Garneau aida grandement à la victoire de l'équipe DESJARDINS en roulant un simple de 168 et le triple de 407 pour permettre à cette équipe de totaliser le simple de 655 et le triple de 1,744. Guy Brochu fut la vedette masculine avec une partie simple de 175 pour le triple de 447.

Les records de la saison sont toutefois demeurés inchangés. Guy Brochu domine chez les hommes avec une partie simple de 234 pour le triple de 547. Chez les dames, les honneurs du meilleur simple reviennent à Mlle Huguette Labonté qui roula 204 et ceux du plus gros triple, à Mlle Rita Desrosiers qui totalisa 438 en triple.

Le classement des équipes se lit présentement comme suit: 1) MARCOTTE, 67 points; 2) DESJARDINS, 67 points; 3) VAILLANCOURT, 57 points; 4) ADAM, 53 points; 5) CROTEAU, 52 points; 6) TURMEL, 51 points; 7) ROULEAU, 50 points; et 8) GAGNON, 35 points.

Les meilleures moyennes ont été conservées par les joueurs suivants: MM. Guy Brochu, 148.5; L.-P. Fournier, 127.8; Maurice Ampleman, 127.2; H.-P. Delisle, 127.1; Mlles Thérèse Marmet, 114.8; Raymonde Garneau, 108.7; Mme R. Bélanger, 107.6; et Mlle Rita Desrosiers, 106.2.

Ligue des ARTISANS

Les séries éliminatoires sont commencées dans la ligue mixte de petites quilles des membres de la Société des Artisans de Lévis et les premières parties furent jouées, mercredi soir dernier, au Quilles-O-Drome Enr. de Lévis. L'équipe MARINEAU du capitaine Edgar Boulanger a pris une avance de 111 points sur l'équipe LECLERC dirigée par M. Jean-Marie Maranda. La série entre ces deux équipes se poursuivra ce soir.

Dans les autres rencontres, l'équipe LEMIEUX, dirigée par M. Fernand Julien, a éliminé l'équipe BOISVERT du capitaine Théo. Sawyer par 140 points. L'équipe DORION a éliminé l'équipe PARE par 25 points. Ces deux dernières sont pilotées respectivement par MM. Charles Fortier et Laval Laflamme. Les deux équipes gagnantes se rencontreront ce soir. Le vainqueur de cette rencontre jouera en finale contre le gagnant de l'autre série.

Le meilleur simple de la soirée (170) fut roulé par M. Jean-Paul Simpson et le plus gros triple (456), par M. Fernand Julien. La vedette féminine de la soirée fut Mlle Colette Pellerin qui roula une partie simple de 160 pour le triple de 384. Le plus haut simple d'équipe revient à l'équipe MARINEAU qui totalisa 733, et le plus gros triple d'équipe, au LEMIEUX qui enregistra 2,140.

Les joueurs qui ont conservé les meilleures moyennes depuis le début des éliminatoires, sont les suivants: MM. Fernand Julien, 152.0; Robert Emond, 148.3; Charles Fortin, 141.0; Victor Sylvestre, 136.6; Roger Bolduc, 134.0; Yves Gaumond, 131.6; Mlles Colette Pellerin, 128.0; Françoise Bégin, 117.0; Pauline Perreault, 113.3; Rita Desrosiers, 107.6; et Denise Gosselin, 107.6.

L'HONORABLE RIVARD A LEVIS

L'Honorable Antoine Rivard, Solliciteur Général de la Province et député du comté de Montmagny à l'Assemblée législative de Québec, sera le conférencier invité au grand banquet qui sera tenu, demain soir, à 6 h. 30, dans la grande salle du Manège militaire de Lévis. Ce banquet, offert par les amis de l'Union Nationale du comté de Lévis, sera sous la présidence de M. Albert Samson, ex-député de Lévis au Provincial. L'Honorable Rivard parlera de l'impôt provincial. Il sera présenté par Me Albert Dumontier et remercié par Me Jacques DeBilly. Ce dîner-causerie réunira la majorité des maires ainsi que des représentants de toutes les municipalités du comté de Lévis.

CONCERTS SACRES

Poursuivant une tradition qui lui est chère, le Choeur d'Aubigny de Lévis se fera entendre de nouveau, cette année, dans "Les Sept Paroles du Christ" de Théodore Dubois. Ce choeur est sous la direction de M. Jean Manny, licencié en musique de l'Université Laval de Québec et maître de chapelle de la paroisse de Sacré-Coeur de Québec. Ce dernier est un jeune chanteur plein d'avenir qui est déjà très connu des publics lévisien et québécois. M. Jean Manny, se fera entendre comme soliste lors d'une série de concerts sacrés donnés par le Choeur d'Aubigny, qui se poursuivront demain soir, à Sainte-Anne de Beaupré, et dimanche prochain, en l'église de Notre-Dame de Lévis.

CAUSERIE DE M. L. GOSSELIN

M. Lucien Gosselin, président de l'Association des Chasseurs et Pêcheurs Lévisiens Inc., prononcera une causerie, ce soir, à 6 h. 45, au poste C.H.R.C. de Québec, à l'occasion de la Semaine Nationale de la Faune qui se poursuivra jusqu'au 10 avril prochain.

NOUVELLE CLASSE

Mme Edmond Bélanger ouvrira, en septembre prochain, une classe privée pour garçons et fillettes à son local situé au numéro 10 de la rue Fagot, à Bienville.

PARTIE DE CARTES A BIENVILLE

Après le succès remporté en novembre dernier, le Comité des Jeux de l'école Saint-Dominique de Bienville a décidé d'organiser une autre partie de cartes au profit des jeunes de cette paroisse. Cette partie de cartes aura lieu, ce soir, à partir de 8 h. 15, à la salle de l'école Saint-Dominique. En plus de courir la chance de remporter le prix de table, les joueurs pourront gagner l'un des nombreux prix de présence. On mentionne entre autres 4 paniers de provisions, 2 malles à voyage et plus de 60 autres prix de valeur. Il faudra apporter son jeu de cartes.

CLINIQUE ET IMMUNISATION

Une clinique pour les bébés et immunisation contre la diphtérie et la coqueluche sera tenue, demain après-midi, de 2 h. à 4 h., aux bureaux de l'Unité sanitaire de Lévis.

MORT ACCIDENTELLE DE M. J.-A. CARRIER

M. Joseph-Absalon Carrier, employé de la Kennebec Knitting Mills, de Saint-Louis de Pintendre, qui fut blessé mortellement, lundi soir dernier, par une automobile alors qu'il circulait sur la route, était l'époux de dame Marie-Anne Bélanger. Le défunt était âgé de 54 ans.

Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses filles: Mme Henri Trudel (née Carmelle Carrier) de Québec, Mme Louis-Marie Roy (née Maria Carrier), de Saint-Narcisse de Lotbinière, Mlles Gracia, Clarisse, Dolorèse et Lise Carrier, de Saint-Louis de Pintendre; ses gendres: M. Henri Trudel, de Québec et M. Louis-Marie Roy, de Saint-Narcisse de Lotbinière; ses frères: M. Edouard Carrier de Saint-Damien de Dorchester et M. Emile Carrier de Québec; sa soeur: Mme Vve Edmond Couët, de Saint-Lambert de Dorchester; ses beaux-frères et belles-soeurs: MM. et Mmes Joseph, Noël et Jules Bélanger, M. Pierre Carrier, Mlle Olivine Bélanger, de Pintendre, M. et Mme Wilfrid Poulin, de Breakeyville, Mme Edouard Carrier, de Saint-Damien de Dorchester ainsi que Mme Emile Carrier de Québec; son beau-père et sa belle-mère: M. et Mme Philippe Bélanger, de Pintendre; ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux, nièces, cousins et cousines.

Le service sera chanté, vendredi matin, à 9 h., en l'église de Pintendre. La dépouille mortelle sera ensuite transportée au cimetière de Saint-Isidore de Dorchester. Le départ de la maison mortuaire se fera à 8 h. 50.

La diection des funérailles a été confiée à la maisgn Maurice Gilbert de Lévis.

A la famille cruellement affligée par ce deuil, nous présentons nos plus sincères condoléances.

Enquête du Coroner

Quelques instants après l'accident, la dépouille mortelle fut transportée à la morgue de la maison Maurice Gilbert de Lévis où une enquête fut tenue, hier après-midi, à 5 h. sous la présidence de M. le docteur Camille Gélinas, coroner adjoint du comté de Lévis. Un verdict de mort accidentelle fut rendu par le jury à l'issue de cette enquête.

Cinq témoins furent entendus. Ce sont: M. Joseph Bélanger, beau-frère de la victime, qui a identifié le cadavre; M. Emmanuel Nolin, agent de la circulation, qui s'est rendu sur les lieux de l'accident; M. Hilodore Fréchette, conducteur de l'automobile qui heurta M. Carrier; M. le docteur Sylvain Auger, de Lévis qui a constaté la mort sur les lieux de l'accident; et Mlle Fernande Turcotte qui fut témoin de la tragédie.

L'accident est survenu à Saint-Louis de Pintendre, vers 6.45. M. Carrier venait de quitter sa demeure pour se rendre à la Kennebec Knitting Mills où il travaillait. Il faisait ce trajet à pied lorsqu'il fut heurté par l'automobile conduite par M. Hélodore Fréchette de Douville, Saint-Hyacinthe.

MORT SUBITE DE M. PH. CARRIER DE SAINT-HENRI

Un citoyen bien connu et estimé dans le comté de Lévis vient de disparaître en la personne de M. Philippe Carrier, contracteur, de Saint-Henri de Lévis. M. Carrier est décédé subitement, hier après-midi, alors qu'il se rendait à son travail, comme à l'ordinaire. Il était âgé à peine de 50 ans.

Les citoyens de Saint-Henri apprendront certainement avec regret la mort si soudaine d'un homme qui avait travaillé pendant plusieurs années au progrès et au bien commun de sa localité, comme maire de la municipalité puis comme membre de la Commission scolaire. Mêlé à la vie publique par ses fonctions ainsi que par ses occupations habituelles comme contracteur, M. Philippe Carrier laisse le souvenir d'un homme dévoué, généreux et profondément humain.

Il laisse pour pleurer sa perte son épouse (née Marguerite-Marie Beaudoin); ses frères: M. Edouard Carrier, de Winnipeg, Man., M. Herménégilde Carrier, de Cap Saint-Ignace, M. Arthur Carrier, de Saint-Vallier de Bellechasse, M. Henri Carrier, de Saint-Henri de Lévis et M. Antoine Carrier, de Chicopee Falls, Massachusetts; ses soeurs: Mme J. Messier (née Lumina Carrier) de Aldenville, Massachusetts, Mme Josaphat Plante (née Antonia Carrier), de Saint-Henri de Lévis et Mlle Germaine Carrier, institutrice, de Giffard; son beau-père; M. Edouard Beaudoin, de Saint-Henri de Lévis; ses beaux-frères: M. Charles-Henri Beaudoin, de Sorel,

(Suite à la page 17, 3e col.)

RIVE-SUD

LEVIS — St-Romuald — Charny

LAUZON — Bienville — St-David

RIVE-SUD

NOUVELLES —
PIERRE BELLEAU, 11 St-Maurice, Lévis. Terminus 7-6086

PUBLICITE —
T. RUSSELL, 275 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1921

ANNONCES CLASSEES —
PHARMACIE AUGER, 1 rue Guenette, Lévis. TE: 7-4863
J.-E. PARE, 237 St-Joseph, Lauzon. Terminus: 7-1801

ABONNEMENT —
GASTON TURGEON, 3 rue Bégin, Lauzon. TE: 7-5936

LA RETRAITE EST AGRÉABLE lorsqu'on a l'argent pour en profiter. Une assurance-vie sagement ordonnée aujourd'hui fournira le revenu régulier d'une retraite paisible.

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

43F-54

VITTEL GRANDE SOURCE
EAU MINERALE NATURELLE
Une bonne diurèse constitue un véritable lavage de sang.
VITTEL GRANDE SOURCE
à jeun et aux repas, est le plus puissant des diurétiques naturels.

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN
Embouteillée aux Sources même à VITTEL (France)
Exiger la marque

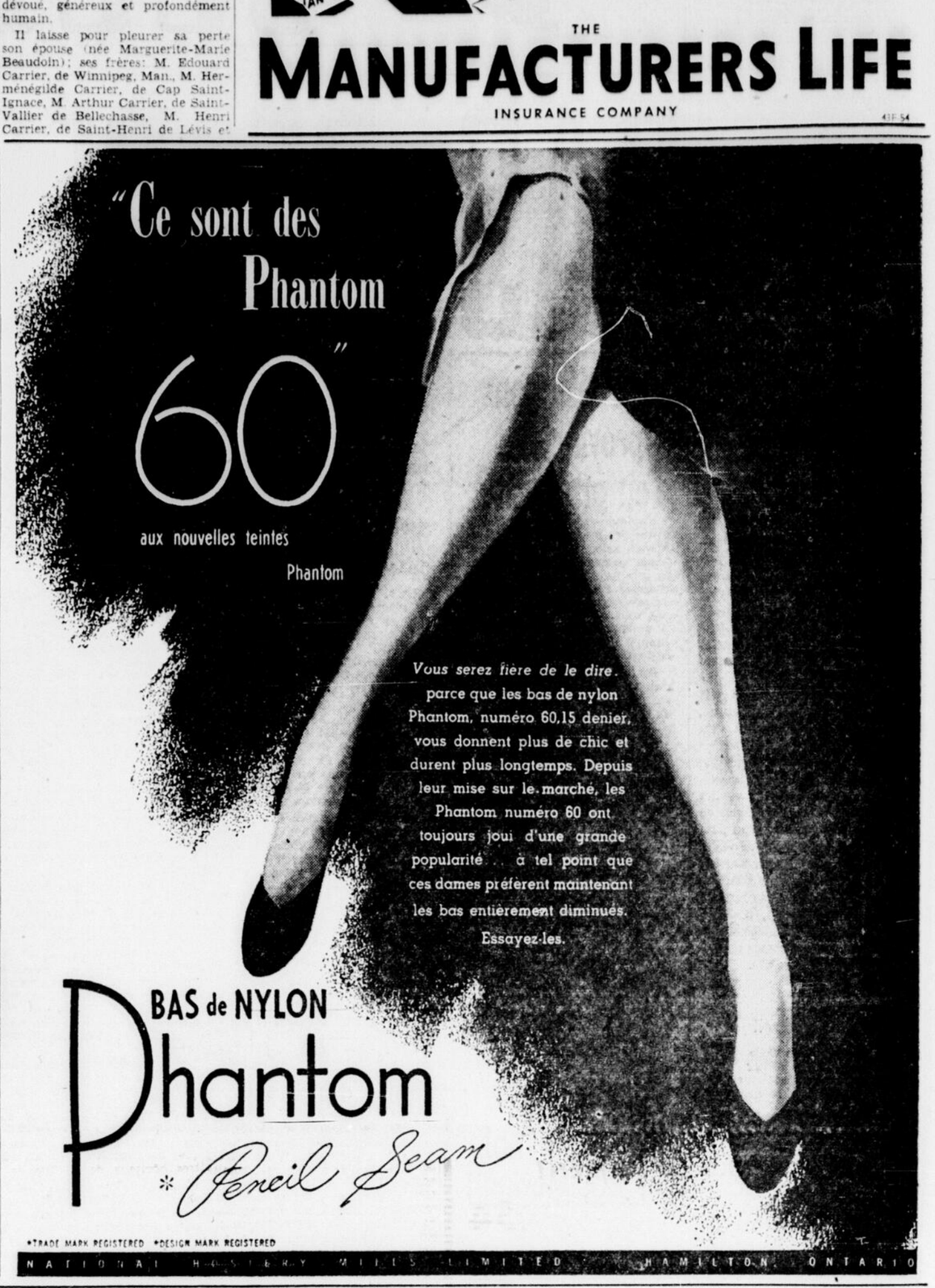

AUDITORIUM COLLEGE DE LEVIS
CE SOIR 8.30 h.
"LA DOUBLE INCONSTANCE"
Comédie de Marivaux. Jouer par la troupe du Conservatoire Francis Sinval (section Levis).
Billets en vente au Collège de Lévis

Soulage rhumatismales DOULEURS maux de dents migraines névralgies maux de tête lumbago — sans ennui pour le coeur ni l'estomac
KALMINE
Agent général au Canada J.-ALFRED OUIMET 84 E., rue St-Paul, Montréal
Rapidité d'action Effet persistant Economique
En vente dans toutes les pharmacies

Mots Croisés

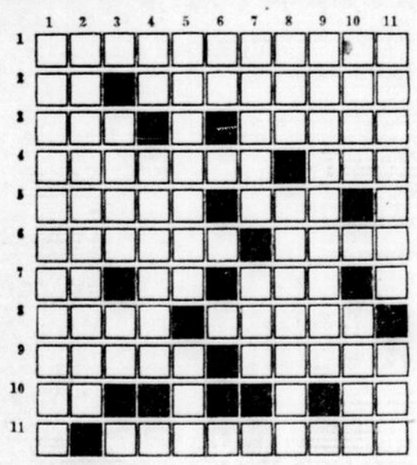

HORIZONTALEMENT

1 — Pièce d'armure qui protège le corps, de la ceinture au milieu de la cuisse.
2 — Ile de l'Atlantique — Qui appartient à l'Orient.
3 — Ornement en forme d'oeuf — Qualité d'un corps pesant.
4 — Course de taureaux — Venus au monde.
5 — Genre de plantes liliacées dont on extrait une résine amère — Grande étendue d'eau entourée de terres.
6 — Etoffe de soie légère — Hausse.
7 — Conjonction — Préfixe — Fleuve d'Egypte.
8 — Le plus puissant des quadrupèdes carnassiers du genre chat — Substance sucrée que produisent les abeilles (pl.).
9 — Vanter le mérite de — "Années", moins une consonne.
10 — Dans — Diphtongue.
11 — Alcaloïde extrait de divers champignons vénéneux.

VERTICALEMENT

1 — Marbre de plusieurs couleurs (pl.).
2 — Mouvement d'un mobile qui parcourt une courbe fermée.
3 — Nom grec du dieu de l'amour — En quel endroit.
4 — Dans "col" — Matière inflammable et visqueuse qui découle de certains arbres.
5 — Prière — Coupé jusqu'à la peau.
6 — Conjonction négative.
7 — Empire indépendant, au nord de l'Hindoustan, inaccessible aux Européens — Dit qu'une chose n'existait pas.
8 — Fille de Cadmus — Vendre, transférer à un autre la propriété d'une chose.
9 — Parcelle incandescente qui se détache d'un corps enflammé et s'élance au loin.
10 — Grand bassin naturel ou artificiel ayant issue libre vers la mer et où les navires peuvent mouiller — Le siège de la conception.
11 — Nom de deux rivières de Saxe — Transpire.

Solution du problème d'hier

D	E	F	L	O	R	A	I	S	O	N
E	L	I	E	R	■	I	O	■	R	U
B	E	L	E	■	■	■	T	A	■	M
A	V	E	■	P	■	G	A	I	N	E
R	E	T	I	R	E	R	■	L	I	N
C	R	A	P	O	U	I	L	L	O	T
A	■	G	E	S	T	E	■	O	■	■
D	■	E	C	E	R	V	E	L	E	S
E	S	■	A	■	O	E	D	I	P	E
R	A	S	■	A	P	T	E	■	E	N
E	M	A	C	I	E	E	■	L	E	S

AU SUJET DES CHAMBRES A AIR LIFEWALL EN NYLON DOMINION ROYAL

1 Les chambres à air LIFEWALL constituent le perfectionnement le plus radical dans l'histoire du pneu. Elles sont presque aussi résistantes que les pneus ordinaires mêmes!

2 Au cours de démonstrations spéciales, on a fait rouler sur la route des chambres LIFEWALL sans pneu pour en illustrer la solidité extrême et l'étonnante sécurité.

3 Chaque chambre LIFEWALL contient deux épaisseurs de câblé de nylon, extrêmement résistant et solide. Chaque roue est donc protégée par un pneu doublement fort qui assure la prévention absolue de l'éclatement.

4 La combinaison scientifique du caoutchouc butyle et de la trame de nylon démontre les avantages du nylon dans les chambres à air ou les pneus. Cette exclusivité Dominion Royal permet à la chambre à air LIFEWALL de nylon de flotter librement et d'amortir les chocs sans effets désastreux.

5 Les chambres à air LIFEWALL s'installent dans n'importe quel pneu, neuf ou vieux. Voyez votre marchand de pneus Dominion Royal aujourd'hui même.

PNEUS DOMINION ROYAL — DOMINION RUBBER

DES EPREUVES COMME CELLE-CI PROUVENT QUE
Les CHAMBRES à AIR LIFEWALL en NYLON DOMINION ROYAL ASSURENT la prévention absolue de l'éclatement!

Voici l'une des nombreuses épreuves jamais tentées auparavant. Le pneu ci-dessus, un Dominion Royal Master avec chambre à air LIFEWALL, heurte à toute vitesse, une pointe d'acier de 5 pouces! A la suite de cette épreuve, un examen n'a relevé ni perforation ni avarie du pneu ou de la chambre à air. Cependant des pneus ordinaires (sans chambre à air LIFEWALL), soumis à la même épreuve, se sont déchirés instantanément, ont éclaté et ont fait perdre la maîtrise du volant.

1854 DOMINION RUBBER 100 1954 — UN SIÈCLE AU SERVICE DE L'INDUSTRIE ET DU FOYER

POUR la prévention absolue de l'éclatement INSTALLEZ DES CHAMBRES à AIR LIFEWALL en NYLON DOMINION ROYAL DANS VOS PNEUS, NEUFS OU VIEUX

LES CHAMBRES A AIR "LIFEWALL" "DOMINION ROYAL" SE TROUVENT CHEZ LES MARCHANDS SUIVANTS.

J.-A. Roy Station St-Roch Enr.
99 BOULEVARD CHAREST — QUÉBEC — TÉL: 2-2477

PNEUS DOMINION ROYAL

J.-A. Roy Station d'Assise Enr.
1790, 1ère AVENUE — QUÉBEC — TÉL: 4-3386

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

87e année — No 273 | Tirage certifié par l'A. B. C. | QUEBEC, MERCREDI 7 AVRIL 1954 | Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters

AVRIL

D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Au "wagon de conservation" de nos ressources forestières

L'Association forestière canadienne recevait hier les journalistes à bord du wagon que les Chemins de fer nationaux ont mis à sa disposition et à celle des autres organismes qui s'occupent de la conservation des ressources forestières pour une tournée de propagande à travers le Canada, en vue de renseigner le public sur l'importance économique des forêts de notre pays.

Ce wagon, appelé "Wagon de conservation" a débuté ses voyages la semaine dernière dans le nord de Montréal. C'était à titre d'essai; il va maintenant se diriger vers la Malbaie, le lac St-Jean, l'Abitibi, le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse, l'Ontario et jusqu'à la Colombie Britannique.

On prévoit que plusieurs milliers de personnes visiteront ce wagon dans notre province, car l'Association forestière québécoise s'occupe d'inviter les corps publics et tous les citoyens à ne pas manquer de prendre contact avec M. P. E. Pageau, préposé au wagon, qui leur fera voir des films intéressants sur la conservation des forêts.

Il ne s'agit pas précisément d'une exposition mobile, mais d'un wagon spécialement équipé pour des séances cinématographiques et des causeries.

C'est M. Jules Breton, gérant-général de l'Association qui recevait hier les journalistes. On remarquait particulièrement la présence de M. Henri Magnan, président, de M. J. L. Mackenzie, vice-président, et de plusieurs membres directeurs: MM. W. F. McColm, P. W. MacKay, Thomas Maher, Ernest Denoncourt, S. Jenssen, Henri Kieffer, P. E. Pageau, Raoul Guérette, Frank Champoux, J. L. Van Camp, Roger R. Côté et Jean Maher.

Appel rejeté

Trouvé coupable, le 2 octobre 1953 d'une fraude de $1,700 aux dépens d'une compagnie d'assurance à la suite de l'incendie criminel d'une maison située à Ste-Françoise Romaine, comté de Lotbinière, à l'automne de 1952, Georges-Emile Beaudoin en avait immédiatement appelé à la Cour du Banc de la Reine, sans attendre le prononcé de la sentence.

La Cour d'Appel a rejeté hier son appel, rejetant du même coup une motion de sa part pour faire ré-entendre deux témoins qui, selon ses procureurs, seraient venus déclarer qu'ils se sont parjurés dans leurs témoignages au procès.

Différant, la semaine dernière, leur décision sur la motion, les juges de la Cour d'Appel, sous la présidence de l'hon. juge Gregor Barclay, avaient déclaré qu'ils verraient d'abord si ces deux témoignages étaient essentiels dans l'appréciation de la preuve qui a entraîné le jugement de première instance.

Le jugement de première instance étant confirmé, il reste à M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, à prononcer la sentence.

Perte de la satisfaction d'un bon baiser du matin

Birmingham, Angleterre, (Reuters) — Un tribunal a décidé hier que le baiser donné par un homme à sa femme lors de son départ le matin ne vaut pas cher en argent. Le mineur William Jones, 45 ans, dont la levre inférieure a perdu toute sensation à la suite d'un accident d'automobile, s'est vu accorder $8,600 de dommages — la plus grande partie pour les cicatrices et la perte de son emploi. Il a dit au juge: "Je suis heureusement marié. J'adorais un bon baiser de ma femme quand je partais pour le travail le matin. J'en suis maintenant privé". Le juge a dit qu'une petite somme seulement pouvait être accordée "pour la perte de la satisfaction d'un bon baiser du matin".

Trois individus accusés de désordre

Trois individus ont été accusés de désordre hier matin devant M. le juge Rodolphe Deblois, en cour municipale.

Un jeune homme de 20 ans a été condamné à $20 d'amende ou à un mois de prison pour avoir fait du tapage et incommodé les citoyens dans une salle de quilles de la rue St-Jean. L'inculpé avait aussi résisté aux constables Kiley et Dionne appelés sur les lieux pour calmer l'individu.

Les deux autres ont été appréhendés à l'Armée du Salut. L'un d'eux a voulu s'attaquer au gardien de l'établissement. L'autre incommodait les clients de l'hôtellerie. Ils ont été condamnés chacun à $20 d'amende ou à un mois de prison.

Le problème du stationnement aux abords du Palais Montcalm

Le stationnement des autos à raison de deux rangées, dans l'Y du Palais Montcalm et de la rue Dauphine, a fait l'objet de nombreuses protestations hier après-midi au comité administratif. L'échevin Joseph Matte se demande comment il se fait qu'on tolère un tel état de choses à un endroit aussi achalandé, surtout le soir, alors que la circulation est aussi dense. L'échevin Emilien Boissinot plaide également la cause des marchands de la rue St-Jean qui reclament des terrains de stationnement. Il y a bien celui de la rue d'Auteuil, qui est presque vide une grande partie de l'année, mais tout le monde s'accorde à dire, dans le quartier, que c'est trop loin du centre des affaires.

M. Fontaine rappelle aux échevins que la Cité a encore un solde de $100,000 dans ses pouvoirs d'emprunts pour terrains de stationnement. L'échevin Caron demande quand le club Feuille d'Erable disparaitra de la place du Palais Montcalm. M. Caron demande aussi ce que l'on attend du terrain de stationnement de la rue St-Joachim. On lui répond qu'on a rien à attendre du côté de la rue St-Joachim tant que l'on ne prouvera pas que le terrain de la rue d'Auteuil est insuffisant. L'échevin Caron appuie son collège de St-Roch, M. Matte, pour l'embouteillage dont on est constamment témoin dans le haut de la rue d'Youville. Le département de la circulation devrait encourager les automobilistes à aller stationner sur les terrains déjà organisés.

AU COMITE ADMINISTRATIF

Emission d'obligations

Le trésorier municipal, M. C.-R. Fontaine, est fort occupé depuis quelques semaines. Il travaille sur l'émission d'obligations de la Cité pour un montant global de $2,061,000, concernant les déficits ou refinancements de la Cité pour les années fiscales 1949-50, 1950-51, 1951-52 et 1952-53. Un règlement à cet effet viendra en première lecture cet après-midi au conseil. Les échevins ont convenu d'autoriser M. Fontaine à lancer l'émission sur le marché canadien, par soumission, se réservant la possibilité d'aller sur le marché américain, plus tard, lorsqu'il s'agira d'emprunter pour des travaux de capital.

Question de M. Mecteau

Qu'est-ce que la ville a l'intention de faire après l'incendie de l'hôtel Canada situé sur le quadrilatère du quartier du Palais? C'est la question posée hier au comité administratif par l'échevin Paul Mecteau. On sait que tout ces terrains situés entre les rues Ramsay, St-Paul, place d'Orléans et Henderson, sont homologués, en vue d'amélioration dans cette partie importante du quartier Champlain. Cependant, la ville a-t-elle les voies et moyens pour procéder à l'expropriation des dits terrains?

D'autre part, le propriétaire de l'hôtel Canada, M. Duval, de l'Ile d'Orléans, veut connaitre les intentions de la ville. Pour sa part, il a déjà perdu plus de $25,000, à ce qu'il dit et il a des plans de reconstruction pour un hôtel de 42 chambres. L'échevin Paul Mecteau a demandé à ses collègues de faire quelque chose. Qu'on l'achète ou qu'on le libère, dit M. Mecteau. M. Fontaine ajoute que la question a été renvoyée au comité des travaux de capital qui doit siéger incessamment.

Disons encore que la ville n'est pas seule à être intéressée à l'expropriation; il y a le CPR, le CNR et le gouvernement fédéral, pour des améliorations aux systèmes de chemins de fer et aux Postes.

Pas d'argent, pas d'octrois

Nombre de demandes d'octrois sont encore venues sur la table du comité administratif, mais la réponse sempiternelle ne tardait pas à remplir la voûte de la salle du conseil: "Pas d'argent!", de dire le trésorier municipal, M. C.-R. Fontaine. C'est ainsi que les demandes du Patro Roc Amadour et des dames patronesses d'une oeuvre de charité de la ville ont été mises de côté.

L'hôpital civique

L'échevin Henri Beaupré a émis l'opinion que la Cité devrait réajuster ses taux pour l'hôpital civique, tout comme l'ont fait les autres hôpitaux de la Cité de Québec.

Lumière rouge

Le département de la circulation, notamment le comité de circulation, étudiera la possibilité d'installer une lumière rouge, en face du Patronage de la Côte d'Abraham, pour protéger les enfants contre les accidents de la route. Cette considération sera faite à la demande de l'échevin Emilien Boissinot, du quartier St-Jean-Baptiste.

Un seul salaire

Le maire ou les échevins ne peuvent pas avoir deux salaires de la Cité, déclarait hier le greffier de la Cité, en marge d'une mise au point de l'échevin Paul Mecteau, relativement au titre du maire de Québec comme président du comité de l'Industrie. M. Mecteau voulait mettre au clair une rumeur qui faisait son chemin et qui voulait que le maire reçoive un salaire comme président du comité de l'Industrie.

D'ailleurs il a été mis en preuve dans les comptes publics que ni le maire, comme président, ni les échevins comme membres du comité de l'Industrie ne recevaient un sou comme membre de ce comité. Il ne faut pas confondre le titre de président du comité de l'Industrie et celui de Commissaire industriel.

Requête de M. Matte

L'échevin Joseph Matte a prié le directeur des services et les ingénieurs de la Cité de voir à nettoyer les rues de son quartier qui sont employées à des fins autres que celles de la circulation, surtout les soirs de ralliement à la Tour. Une requête a été envoyée à l'échevin Joseph Matte par des propriétaires des rues Des Prairies, Dublon et Fleurie, qui se plaignent que leurs rues et même leurs devants de portes et leurs porches servent trop souvent comme vespasiennes et comme tavernes ambulantes. La police a reçu des ordres sévères de faire respecter l'ordre dans ce quartier de la basse-ville.

Demande de M. Flibotte

L'échevin Gaston Flibotte a prié ses collègues de procéder le plus tôt possible à la réfection des pavés de deux ponts situés dans son quartier: le pont Scott et le pont de la rue Marie de l'Incarnation. Le mauvais état de ces pavés a été la cause dans le passé, de nombreux accidents qui pourraient coûter cher à la municipalité dans l'avenir. L'échemin Damase Blais a approuvé son collègue et a proposé que l'on procède à la pose d'une couche d'asphalte sur les pavés de ces deux ponts. M. Blais en connait quelque chose, puisque la veille de Noël 1953, il a faillit y laisser son camion à cause du mauvais état de la chaussée.

Pas d'assurance

La Cité n'a aucune assurance contre les bris des compteurs de stationnement. C'est ce qu'apprenait hier après-midi au comité administratif, l'échevin Emilien Boissinot, du quartier St-Jean-Baptiste. On sait que depuis l'installation des parcomètres, plusieurs ont été endommagés par des automobilistes ou des vandales.

(Suite à la page 17, 6e col.)

Le gouvernement provincial vend à la Eastern Smelting Company Ltd les usines de la Quebec Pulp

Le gouvernement de la province de Québec a vendu hier après-midi, à la Eastern Smelting Company Limited, pour la somme de $240,000 payée comptant, les usines de la Québec Pulp à Chicoutimi.

La cérémonie de la signature du contrat s'est déroulée dans le bureau du premier ministre, l'hon. Maurice Duplessis, qui agit comme ministre des Terres et Forêts en l'absence de l'hon. J.-S. Bourque. L'hon. Antonio Talbot, ministre de la Voirie, assistait à la signature du contrat entre le gouvernement et la compagnie représentée par M. Andrew Robertson, son président et directeur-gérant.

On voyait également MM. Adjutor Dussault, sous-ministre des Ressources hydrauliques, Edouard Guay, sous-ministre adjoint des Terres et Forêts, Me Jacques DeBilly, de Québec, procureur de la Eastern Smelting, et le notaire Philippe Harvey, de Chicoutimi, qui a préparé l'acte de vente.

Un arrêté ministériel avait été passé par le gouvernement le 14 janvier 1954 autorisant le ministre des Terres et Forêts à conclure le marché avec la compagnie. La Eastern Smelting a acquis hier 90 âcres de terrain, les usines, et le pouvoir d'eau de la rivière Chicoutimi. Suivant une pratique ministériel, le pouvoir d'eau n'a été que loué à la compagnie pour une période de 90 ans. La compagnie palera dix cents par cheval vapeur par année pour l'entretien des barrages du lac Kénogami qui alimente la rivière Chicoutimi. La Eastern Smelting y développera un pouvoir de 25,000 c.v., au site dit Blanchet.

Le contrat oblige la compagnie à commencer ses travaux de construction dans un délai de 90 jours et de dépenser là au moins une somme de $4,500,000; de donner la préférence à la main d'oeuvre de la ville et de la région de Chicoutimi; de traiter d'abord les minerais en provenance des mines de la province de Québec et d'équiper l'usine des machines nécessaires à la fabrication du soufre et des fertilisants.

M. Andrew Robertson a déclaré hier au représentant de notre journal que sa compagnie va dépenser au moins $10,000,000, soit $6,000,000 en surplus de ce qu'elle est tenue de dépenser en vertu du contrat.

La compagnie affinera le minerai qui est extrait de sa mine de cuivre et de nickel de St-Fabien de Panet, dans le comté de Montmagny, et de la mine d'Ascot, près de Sherbrooke. Quant aux mines de Chibougamau il n'est pas question, pour le moment, qu'on en transporte le minerai à Chicoutimi.

Dans l'éventualité de la construction d'un chemin de fer que l'on pourrait employer à ce transport du minerai de Chibougamau à Chicoutimi il faudra agrandir l'usine de la Eastern Smelting.

Ce développement important à Chicoutimi aura des répercussions dans le comté de Montmagny car M. Andrew Robertson a déclaré que sa compagnie va dépenser au moins $4,000,000 à St-Fabien de Panet. Une somme de $1,000,000 a déjà été investie à cet endroit pour le creusement des galeries souterraines.

C'est l'intention de la compagnie de transporter son minerai de St-Fabien de Panet par chemin de fer jusqu'à Lévis et de là par bateau jusqu'à Chicoutimi. Pour commencer on transportera 400 tonnes par jour. M. Robertson a déclaré que sa compagnie va acheter tous ses matériaux dans la province de Québec et au Canada.

Les directeurs de la compagnie Eastern Smelting sont MM. Andrew Robertson, président, Roy-Herbert Thompson, James-Murray Anderson, Allen Elias Rosen, Van Hoose Smith, Georges Sylvestre, c.r., et J. Dumaresq Smith.

Le bureau chef de la Eastern Smelting est à 27 rue Buade, à Québec et son bureau exécutif à 137, rue Wellington, Toronto.

Prolongement de la rue du Trésor

Après des démarches de plus de quatre ans de la part de l'échevin Dave Burns, du quartier Montcalm, la Cité acquerra du département de la Défense Nationale une lisière de terrain le long du mur du Château Frontenac, pour le prolongement de la rue du Trésor, de la rue St-Louis à la rue Mont-Carmel. Quelques bâtisses adjacentes seront démolies, ainsi qu'une partie du mur, mais les Guides officiels auront un local sur un terrain de la Défense Nationale. Les ententes ont été conclues, grâce à la coopération de l'hon. Jean Lesage, ministre des Ressources et du Grand Nord, l'hon. C.-G. Power, député de Québec-Sud, et du brigadier Frank Fleury, commandant de la région militaire de l'est du pays.

Soldats américains

Heidelberg, Allemagne, (PA) — Deux soldats américains, prisonniers des Russes depuis lundi, ont été relâchés hier sur l'ordre du commandant soviétique en Allemagne, le général A.-A. Grechko. Ce geste a suivi une urgente protestation de la mission militaire américaine à Potsdam, dans la zone soviétique. La mission a dit que les Américains avaient été capturés par une escouade militaire soviétique en territoire de l'Allemagne occidentale.

Projets à l'étude pour remplacer l'ancien dépôt du carré d'Youville

L'ancien dépot de Voirie du carré d'Youville est revenu sur le tapis hier après-midi au comité administratif, alors qu'on faisait savoir à nos échevins que deux projets sont actuellement à l'étude pour remplacer cet édifice municipal désaffecté depuis plusieurs années. L'échevin Paul Mecteau a parlé d'une offre qui aurait été faite par des particuliers pour construire un édifice pour bureaux et valant quelque deux millions. D'autre part, on parle que le chef Lemire aurait un projet pour un édifice de quatre étages, dont deux seraient à la disposition de la police. Les deux autres serviraient, croit-on pour organiser la défense civile à Québec. Quant au projet de M. Mecteau, il serait question d'avoir un terrain de stationnement sous l'édifice même.

Parlant sur la question, l'échevin L.-E. Caron a proposé, si la Ville a l'argent, d'acheter l'édifice de l'Ecole des Beaux-Arts, sur la rue St-Joachim. Ajoutons que l'Army and Navy a déjà offert $70,000 pour l'ancien dépôt de la Voirie. Le projet du chef Lemire a été dévoilé par l'échevin Henri Beaupré, du quartier Montcalm. Toute la question devrait se liquider aujourd'hui même, devant la Commission Municipale d'urbanisme, qui prendra connaissance des plans mis de l'avant jusqu'à date.

Réflexions de l'édilité sur le travail des employés municipaux

On a décidé hier après-midi au comité administratif l'engagement de deux nouvelles employées pour la Cour Municipale, sur proposition de l'échevin Henri Beaupré, du quartier Montcalm. Cette décision n'a pas été cependant sans provoquer de dures réflexions de la part de certains échevins sur l'augmentation du personnel.

M. Beaupré a prouvé que la Cour Municipale, pour arriver à temps, est obligée depuis plusieurs mois de faire du temps supplémentaire, ce qui coûte très cher à la Cité. La semaine dernière seulement, il en coûtait $586 en temps supplémentaire, dit-il. Si on avait eu des jeunes dactylos à $30 ou $40 par semaine, le travail se serait fait quand même et le coût n'en aurait pas été aussi élevé. On travaille parfois jusqu'à 11 heures du soir à la Cour Municipale. Le maire Hamel se prononce également contre le temps supplémentaire quand il peut être facilement évité. Mais l'échevin Légaré de retorquer: "Nous en faisons nous aussi du temps supplémentaire et nous n'avons jamais de salaire supplémentaire!".

Mais cette décision n'a pas été prisée par l'échevin L.-E. Caron, du quartier St-Jean-Baptiste, qui s'est prononcé carrément contre. M. Caron soutient qu'il se perd un "temps terrible" à l'hôtel de ville. Et n'allez pas croire, continue-t-il, qu'on ne se le fait pas dire par les payeurs de taxes. M. Caron s'attaque surtout au département de la Perception, où, dit-il, il y a 35 personnes et où l'ouvrage pourrait s'accomplir normalement par une quinzaine seulement.

M. Fontaine répond que tel n'est pas le cas. Et M. le maire Hamel d'ajouter que depuis quelques semaines, il y a six jeunes filles qui s'en vont pour se marier et qu'elles n'ont pas été remplacées.

M. Joseph Matte, se demande, lui, qui croire. L'un dit qu'il y a trop de monde; l'autre dit qu'il n'a pas le temps de faire expédier tout l'ouvrage et qu'il doit aller chercher du secours ailleurs. Ainsi il y a quelque temps, on a donné du travail à une jeune sténodactylo du Commissariat de l'Industrie, travail provenant du département de la Perception. On a été si exigeant, dit M. Matte qu'on a rendu malade cette jeune fille, parce qu'on lui donnait trop à faire dans le jour, toujours sous prétexte que ça pressait. On aurait demandé jusqu'à 70 lettres par jour à Mlle S. Drolet, du Commissariat. En terminant, M. Matte dit

(Suite à la page 17, 8e col.)

RHUMES DE CERVEAU
LA GRIPPE
Très vite soulagés avec ANTALGINE
AT-CHOO!
Dégage le rhume
Eclaircit la tête
Abaisse la fièvre
112 En vente partout
ANTALGINE

— VENTE
4 JOURS SEULEMENT
COUVRE-LITS "BATES" TRES SPECIAL $8.54
MARQUISETTE de Nylon de 1ère qualité, lavable ..... .54
CRETONNES de 36" de largeur, importée ..... .54
TENTURES importées de 48" de largeur. Val. rég. de $2.50 à $3.50 ..... $1.54
TENTURES importées de 48" de larg. Val. rég. $3.50 à $4.50 $2.54
(2ème étage)
MARIE ROLLET ENR.
94 ST-JOSEPH — TEL.: 3-4354

Dr Dominique Gaudry
F. R. C. S. (C)
Spécialiste: Chirurgie, Gynécologie.
Bureau: 144 Turnbull
Tél.: 3-0429

Un sac à main
BIRKS
est toujours exclusif

A VENDRE
Outillage complet pour moulin à deux scies circulaires y-inclus un modèle 8 H. R. C. Ruston Horn[illegible] Machines diesel jumelles, force motrice de 94 B H. P., capacité de production 15 à 20,000 pieds par jour. Inventaire et détails sur demande.
THE SINGER MANUFACTURING COMPANY
THURSO, QUE.

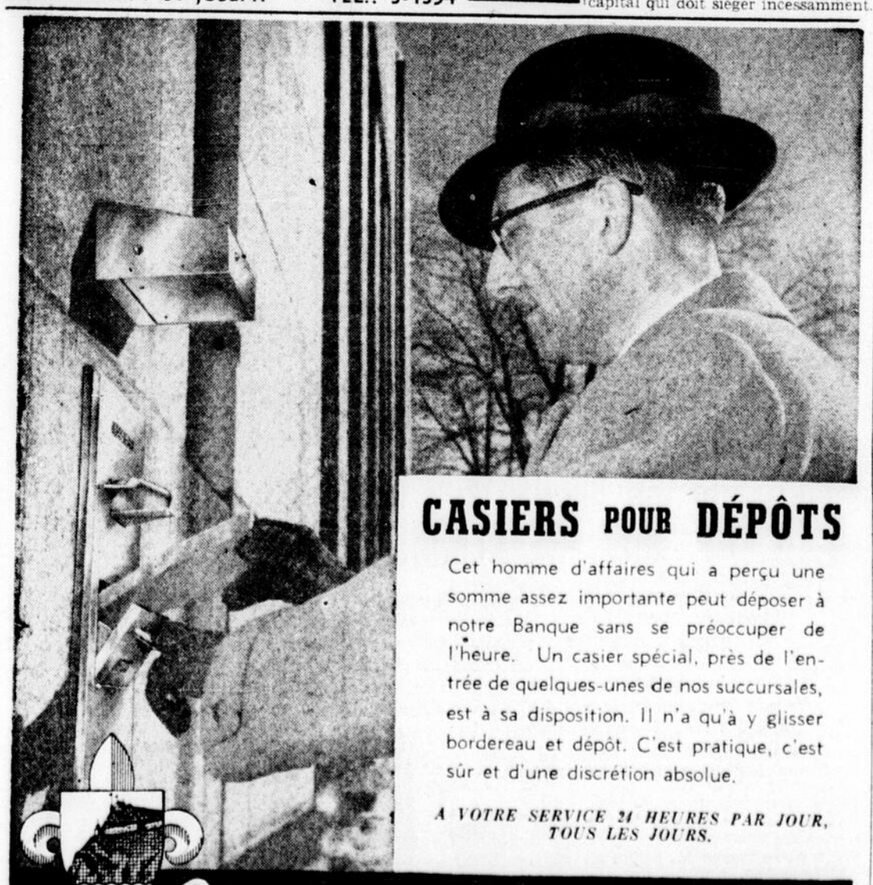
CASIERS POUR DÉPÔTS
Cet homme d'affaires qui a perçu une somme assez importante peut déposer à notre Banque sans se préoccuper de l'heure. Un casier spécial, près de l'entrée de quelques-unes de nos succursales, est à sa disposition. Il n'a qu'à y glisser bordereau et dépôt. C'est pratique, c'est sûr et d'une discrétion absolue.
A VOTRE SERVICE 24 HEURES PAR JOUR, TOUS LES JOURS.
LE FOYER DE L'ÉPARGNE
La BANQUE D'ÉCONOMIE DE QUÉBEC
SIÈGE SOCIAL: 21, RUE ST-JEAN
14 SUCCURSALES A QUÉBEC ET 2 A LÉVIS

7up
TRADE MARK REG'D.
"Ça ravigote"

RESTE PLUS BLANC par épreuve!
LISEZ CE CERTIFICAT SUR CHAQUE BIDON
Nous vérifions chaque brassée de cet excellent produit. Nos analyses démontrent l'émail super porcelaine China White comme étant supérieur pour sa blancheur initiale et pour sa résistance à jaunir.
Milton Hersey Co Ltd
ANALYTICAL CHEMISTS

THE CROWN DIAMOND PAINT CO. LIMITED
Autres Produits Crown Diamond: • DECORATONE—choix infini de couleurs—divers finis • CROWN SATIN—peinture à base de latex—si facile à appliquer • EMAIL A PLANCHER—un fini durable à base alkyd • DURONAMEL—émail séchant vite—couleurs attrayantes • PEINTURES EXTERIEURES—résistant à la moisissure
Les Produits Crown Diamond sont vendus par :

Lucien Côté	920 chemin Ste-Foy, St-Sacrement, Qué.
Maurice Pollack Limitée	75-95 rue St-Joseph, Québec, Qué.
Roberge & Langevin Enr.	3095 1ère Avenue, Québec, Qué.
L.-P. Talbot Enr.	396 rue St-Jean, Québec, Qué.
Crown Diamond Paint Co. Ltd	50 rue de la Couronne, Québec, Qué.
A. Durand	Les Saules, Qué.
J.-H. Lachance	St-Laurent, Ile d'Orléans, Qué.
Villeneuve c Frère Enr.	St-Louis de Courville, Qué.
Raymond Bonneau	226 ave Royale, Château Richer, Qué.

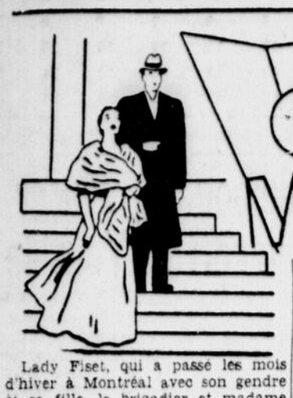

Carnet Mondain

Lady Fiset, qui a passé les mois d'hiver à Montréal avec son gendre et sa fille, le brigadier et madame Jean Carrière, fera un séjour à Québec avant de retourner à sa résidence d'été à Rivière-du-Loup.

Madame André Taschereau, de Québec, ainsi que sa soeur, madame Joseph-Edouard Perreault, de Montréal, après un séjour à Rome et à Florence, se rendront à Paris vers la mi-avril.

Les invités d'honneur à la conférence que prononcera M. Ivan-T. Sanderson, cet après-midi, au théâtre du Cercle des Femmes Canadiennes sont : l'honorable Camille Pouliot, ministre de la Chasse et des Pêcheries, M. Arthur Labrie, sous-ministre de la Chasse et des Pêcheries, le colonel et madame A. de M. Bell, M. et madame René Pomerleau, M. et madame Lionel Daviault, M. et madame Richard Bernard, M. et madame J.-L. Tremblay, M. et madame Georges Maheux, mesdames Jules Savard, W.-P. Percival, A.-S. Price, H.-M. Barrett, M.-F. Hillary, W.-G. Power, John McGreevy, Léon Garneau, Samuel Bard, S.-L. Pollack, H. Atkinson, G.-J. Poulin et A. Miller.

Le lt-commander et madame R.-D. Campbell ont quitté Québec pour Halifax, où ils résideront désormais.

(Suite à la page 5, 3e col.)

Les ruraux n'envient pas les citadins

Par la Presse Canadienne

Le journal Le Nouvelliste, de Trois-Rivières, donnait ces jours derniers les résultats d'une enquête poursuivie dans le comté de Nicolet sur le mode de vie de la famille rurale.

L'enquête a donné lieu à ces conclusions fort intéressantes, quelques-unes d'un intérêt tout féminin.

L'épouse, a-t-elle prouvé, a dans la majorité des cas fréquenté l'école plus longtemps que son mari. Ce dernier, cependant, lit davantage. Trente-six pour cent des femmes et 44 pour cent des hommes consacrent, chaque semaine, plus de quatre heures à la lecture de journaux, revues, livres.

La bibliothèque familiale est une chose que peu de familles rurales connaissent. Six pour cent des familles possèdent cent volumes ou plus et six pour cent fréquentent les bibliothèques.

Sur cent femmes interrogées, une seule a déclaré préférer la ville à la campagne. Les autres se sentent plus heureuses et plus indépendantes dans les régions rurales.

Bourses d'études à deux Montréalaises

Par la Presse Canadienne

Deux Montréalaises figurent parmi les quatre étudiantes favorisées cette année par les Fédérations canadienne et internationale des femmes universitaires. Mlle Evelyn Petrushka, étudiante en biochimie à l'université McGill, a gagné une bourse de $1,000 qui lui permettra de continuer des études post-universitaires à Columbia.

Mlle Rose Renshaw, diplômée en langues modernes de la même université, pourra également poursuivre des études musicales à Paris, grâce à une bourse de $1,500. Mlle Renshaw est déjà docteur en musique de l'université de Toronto.

AVIS AUX LECTEURS

Nos lecteurs sont priés de se rappeler que les notes pour le Carnet Mondain (déplacements, réceptions, comptes rendus de bal ou de mariage) sont gratuites et doivent être communiquées avant 4 heures 30 de l'après-midi à

L'Evénement-Journal
Signalez :
5-7116
le matin, le samedi et le dimanche, signalez :
7-7632

Les avis de naissances, mariages, fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le Carnet Mondain coûtent $1.50 l'insertion. Toute commande doit être accompagnée de ce montant et adressée à :

SERVICES DES ANNONCES

La parole est aux jupes vastes

A plis bambou, cette aguichante robe estivale (à gauche) a été créée pour Miss Joan Taylor qui apparaît dans le rôle d'une princesse indienne dans "Rose Marie". La toilette est en broadcloth et fera une adorable tenue de plage. Pour les journées ensoleillées de juillet, le modèle de droite est tout désigné. Il est en toile blanche et sa jupe immense est appliquée de mouchoirs multicolores.

Demandons un peu conseil aux hommes

très vif de connaître le Nouveau-Monde.

Mais ces deux qualités, doublées d'un sens aiguisé des affaires, devaient lui permettre de faire un succès de sa boutique de la rue Sherbrooke.

Contrairement à ses confrères cou-

Par la Presse Canadienne

Une jeune dessinatrice de mode, Marie-France, avoue que dans la haute couture rien ne peut égaler le coup de ciseaux masculin.

La jeune femme, qui depuis deux ans possède à Montréal sa propre boutique, affirme admirer beaucoup l'adresse masculine dans l'art d'habiller la femme. "Aussi, dit-elle, tout en cultivant certaines caractéristiques qui me sont particulières, j'essaie de conserver aux vêtements que je dessine la sobriété de lignes tant admirée des créations conçues par les grands de la haute couture.

Marie-France, Française d'origine, se dit Canadienne de coeur.

Rousse et très jolie, elle arrivait au pays avec pour tout baggage un diplôme de dessinatrice et un désir très féminine. En France, seuls les mannequins et les femmes très chics se permettent une telle fantaisie.

Turiers, Marie-France admire la féminité avec laquelle s'habille la Canadienne.

"Ici, affirme Marie-France, la femme ne néglige jamais une occasion de porter bijoux et fleurs. Et en général, elle s'habille de manière

L'enfant et ses problèmes

Par Beulah FRANCIS

Bébé lance ce qui lui tombe sous la main; il ne fait qu'éprouver sa force naissante

Q. — Me donneriez-vous un moyen d'empêcher mon fils de lancer des objets ? Il n'a que dix-neuf mois et il lance tout ce qu'il attrape, que ce soit de la nourriture ou des jouets. Je lui ai donné la fessée, je l'ai privé de ses jouets, mais rien n'y fait. Son petit frère de quatre ans avait la même mauvaise habitude lorsqu'il était plus jeune et j'ai eu toutes les misères du monde à le corriger. J'apprécierais grandement ~~votre avis sur~~ ce problème qui peut vous paraître insignifiant mais qui est vraiment difficile pour moi.

DEUX DIABLOTINS

R. — Je vous en prie, cessez de donner la fessée à votre enfant ! Et ne le privez plus de ses jouets non plus. C'est dommage d'ailleurs que vous ayez fait de même avec l'aîné.

Lancer des choses à bout de bras constitue un geste tout à fait normal de la part d'un enfant, et c'est votre attitude qui ne l'est pas, chère madame. Si vous m'aviez écrit que votre fils est toujours très sage dans son parc, qu'il ne bouge jamais et qu'il ne semble pas avoir conscience de sa force naissante, vous auriez eu toute ma sympathie car une telle situation aurait décelé sans aucun doute un bébé mentalement en retard.

Dans les magasins, vous trouverez ce que j'appellerai des supports à jouets qui conservent ceux-ci en place grâce à une soucoupe adhésive, par exemple; le même procédé est tout aussi efficace, à table. Vous mettrez donc à la disposition de l'enfant des objets incassables tandis que le parquet qui l'entoure et les accessoires dont il se sert seront d'entretien facile.

Votre bébé lance des objets pour attirer votre attention; sans en devenir l'esclave, souriez-lui de temps à autre, adressez-lui quelques mots gentils en passant près de lui. Peut-être se sent-il tout simplement un peu abandonné.

Vos produits préférés sont tous annoncés dans l'Evénement-Journal.

Inquiétude masculine

Par la Presse Canadienne

Ces messieurs commenceraient-ils à s'inquiéter des succès de plus en plus nombreux que connaît la femme dans les différents domaines qui autrefois leur appartenaient. Il semble que oui. On vient en effet de former, à Londres, une Ligue pour la liberté de l'homme. Cette ligue aimerait, entre autres, que les femmes apprennent à payer leurs propres consommations et soient conscrites dans l'armée. Elle voudrait aussi qu'il ne soit plus nécessaire pour les hommes de soulever leur chapeau devant elles.

Soeur Isabelle Naud professe au Carmel

ginaire de Deschambault, comté de La R. Soeur Isabelle Naud, ori-Portneuf, qui fut l'objet d'une guérison étonnante au sanctuaire de Notre-Dame du Cap-de-la-Madeleine, il y a quelques années, prononcera ses voeux au Carmel de Québec vendredi. La messe sera célébrée à 8 heures, vendredi matin, et le R. Père Louis Parent, O.M.I., prononcera le sermon de circonstance. La R. Soeur Naud est entrée au Carmel de Québec le 7 octobre 1952 et elle prit l'habit le 7 avril suivant. Elle émettra vendredi des voeux triennaux.

Concours provinciaux d'arts décoratifs

On prie les artistes de prendre note que les Concours artistiques de la Province, qui portent cette année sur les Arts décoratifs, se termineront le 15 septembre prochain. Pour renseignements, s'adresser à M. Gérard Morisset, secrétaire des concours, Musée de la Province, Québec.

VOTRE HOROSCOPE

MERCREDI, 7 AVRIL 1954

21 mars au 20 avril (Bélier : Ne négligez aucune de vos responsabilités même si elles vous paraissent lourdes à assumer. La journée vous réserve une agréable surprise.

21 avril au 20 mai (Taureau) : La journée semble assez favorable à vos affaires sentimentales. Envisagez avec vos amis les moyens de mener à bien vos projets les plus chers.

21 mai au 21 juin (Gémeaux) : Ne cédez pas trop à la curiosité qui vous pousse à lier connaissance avec des étrangers. Exprimez franchement vos idées et sachez prendre position.

22 juin au 23 juillet (Cancer) : Méfiez-vous des discussions qui peuvent survenir en fin d'après-midi, elles risquent de s'envenimer. Gardez-vous d'afficher des attitudes trop radicales.

24 juillet au 22 août (Lion) : Si l'on vous parle d'argent, surtout s'il s'agit d'en prêter, il faudra être prudent et exiger des garanties sérieuses. Votre valeur s'affirme sous l'effet de l'influence lunaire.

23 août au 22 septembre (Vierge) : Un événement heureux semble devoir se produire au cours de la journée et vous aidera à réaliser plus rapidement l'un de vos désirs.

23 septembre au 23 octobre (Balance) : Ne vous égarez pas dans de longs discours ou dans des discussions futiles aujourd'hui. Vos intérêts sont favorisés, avancement possible à votre travail.

24 octobre au 22 novembre (Scorpion) : Il sera bon de ne pas vous prêter aux bavardages. Rien de ce qui présente un caractère quelque peu secret ne doit être divulgué.

23 novembre au 22 décembre (Sagittaire) : Les personnes de votre entourage sont bien disposées à votre égard. Evitez la fatigue, accor-

(Suite à la page 6, 6e col.)

Jubilé de M. l'abbé Simard au Séminaire

M. l'abbé Alfred Simard, professeur d'Histoire contemporaine à la faculté des Arts de l'Université Laval, sera fêté intimement aujourd'hui au Séminaire de Québec à l'occasion de son jubilé d'argent sacerdotal. M. l'abbé Simard célébrera la messe de communauté ce matin en la chapelle extérieure. Il sera l'hôte d'honneur à dîner, au réfectoire des prêtres de la maison. En outre de son enseignement au séminaire, M. l'abbé Simard assume la charge d'aumônier diocésain des Guides Catholiques.

"L'Aperçu Couture" dans les nouveaux Gants de Printemps . . Seulement chez H.R.

Il y a un élément nouveau dans notre collection de gants de printemps '54 par CHRISTIAN DIOR ! Il a modifié le style sobre de ses gants; puisque la saison favorise la simplicité exceptionnelle des robes et des costumes, il dirige l'attention sur ses gants. Le moindre détail . . une souple tournure du cuir, un godet de plis discrets . . suffisent à leur donner une nouvelle importance et un nouvel attrait. A gauche . . beau chevreau croisé et plissé, en rose pastel et en bleu, 12.50. A droite . . une simple garniture de cuir tordu au poignet . . en chevreau noir et bleu marine, 10.95; suède noir, bleu marine et brandy, 11.95

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Jaquettes de Rat musqué de H.R.

(Flancs teints)

dans les

Nouvelles Nuances pastel

En Vedette à $250

Très à propos pour la vogue du printemps . . idéales, également, pour porter toute l'année . . pour l'après-midi et le soir . . teintes dans le ton pâle gris-bleu "Dawn Light", beige pâle "Breath of Spring" . . et, naturellement, la ravissante couleur du Vison. Tailles 12 à 20.

HOLT RENFREW

Place de l'Hôtel de Ville

Agitation, chatouillements dans le nez et démangeaison anale cuisante sont souvent des signes de Vers Blancs . . . les parasites exécrables qui, disent les experts médicaux, infestent une personne sur trois de celles qu'ils examinent. Des familles entières peuvent en être victimes sans le savoir.

Pour se débarrasser des Vers Blancs, il faut non seulement les attaquer, mais les tuer dans le gros intestin, où ils vivent et se multiplient. C'est précisément ce que font les comprimés *Jayne's P-W* . . . et voici comment:

Premièrement — un enrobage scientifique permet aux comprimés de passer dans l'intestin avant de se dissoudre. *Ensuite*—l'ingrédient médicinal *Jayne's*, moderne et approuvé, accomplit son action—*tue* les Vers Blancs rapidement et facilement.

Ne courez aucun risque avec cette infestation dangereuse et très contagieuse. Achetez du *véritable Vermifuge Jayne's P-W* . . . petits comprimés faciles à prendre . . . *formats spéciaux* pour enfants et pour adultes. Perfectionné par Dr. D. Jayne & Son, spécialistes renommés depuis 100 ans en ce qui concerne les remèdes pour les vers.

JAYNE'S P-W POUR LES VERS BLANCS

5 Biscuits favoris dans un Paquet

ASSORTIMENT P. F.

Variété et économie

1 paquet de ½ livre offre un choix varié pour rendre plus appétissant le plateau à biscuits.

Cossetarde à la crème
Crème Jardin "Arrowroot" au lait "Shortcake"

29¢ ½ lb.

Mr. Peek & Mr. Frean

621P

FABRIQUES PAR PEEK FREAN

FABRICANTS DE BISCUITS RENOMMES

★ — A l'occasion de Pâques et de la Fête des Mères, donnez des boites de biscuits PEEK FREAN

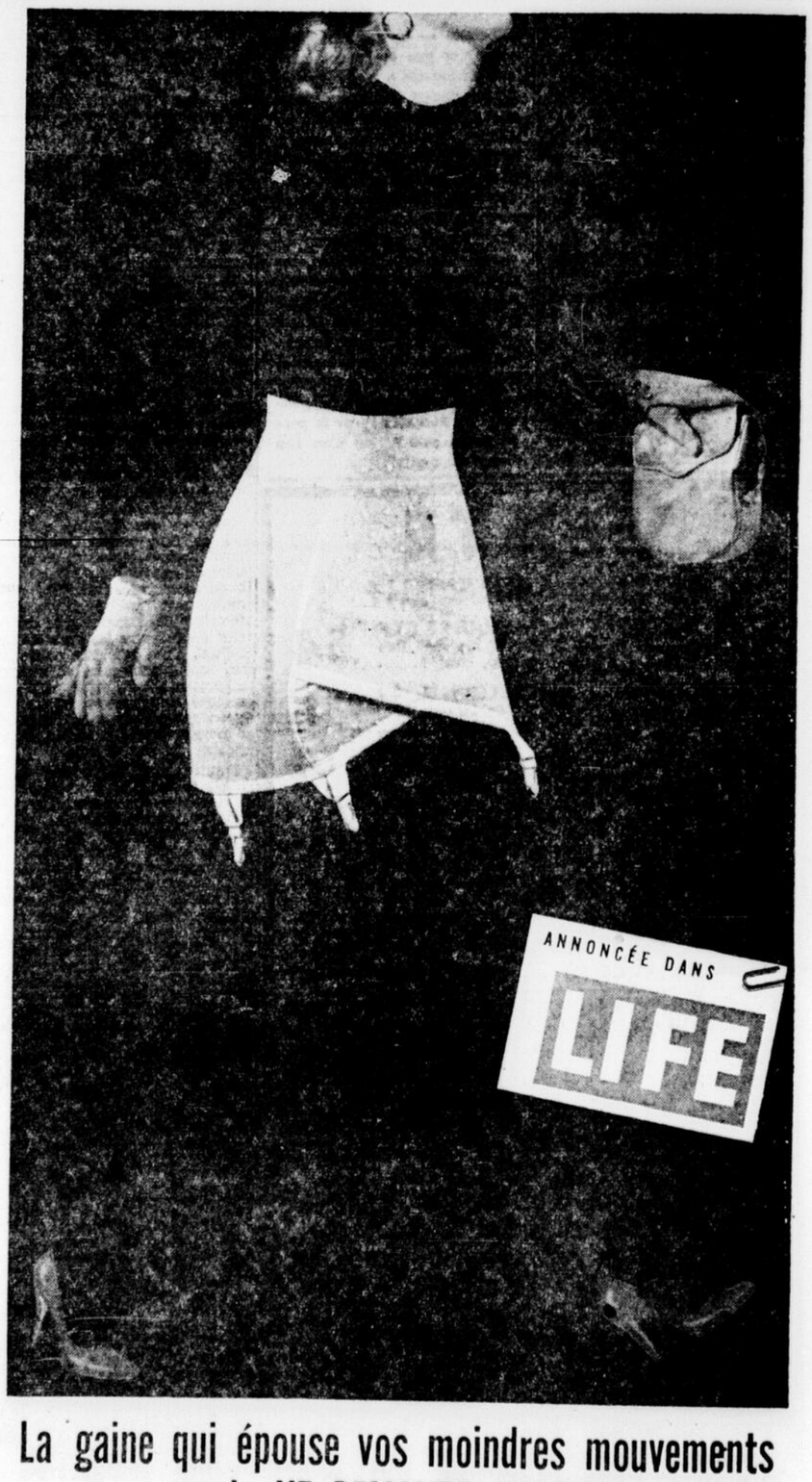

La gaine qui épouse vos moindres mouvements mais NE REMONTE JAMAIS!

C'est la gaine Sarong, légère, sans baleines, laissant à vos mouvements toute leur liberté. L'exclusif *devant croisé* maintient toujours parfaitement puisqu'il ne se déplace jamais. Vous pouvez marcher, vous pencher, vous asseoir, toujours parfaitement à l'aise. Le panneau double maintient l'abdomen. Sarong seule a ce devant croisé breveté.

Ne vous laissez pas leurrer par des imitations. Exigez toujours la marque "Sarong."

Modèles avec ou sans fermeture-éclair; modèle à 8 panneaux; modèle couvrant le diaphragme. Tailles: 24 à 40.

Gaine Sarong Jr., petite, moyenne, grande. Tellement souple . . . et si peu gênante!

Sarong par GOTHIC

DOMINION CORSET CO. LTD. — *Créations de haute qualité.*

Aux Etats-Unis Sarong est fabriquée par I. Newman & Sons, Inc.

BREVET NO. 456197

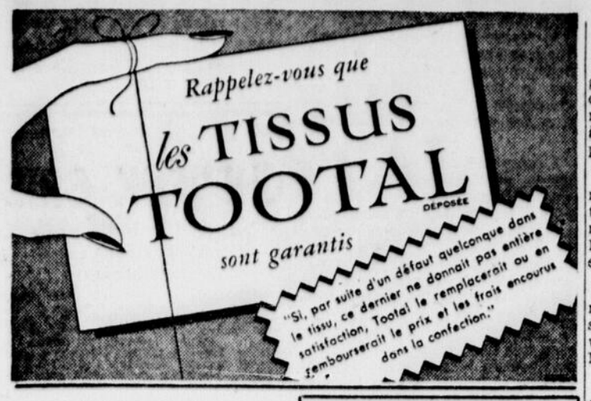

Vendeurs autorisés "TOOTAL"

LAMONTAGNE INC.
14 rue St-Jean
Québec — Tél.: 2-2456

MAURICE POLLACK LIMITEE
75 rue St-Joseph
Téléphone : 4-4661

LA CIE PAQUET LTEE
157 rue St-Joseph
Québec — Tél.: 4-8481

SYNDICAT DE QUÉBEC LTEE
2ème étage
Téléphone : 4-3561

J.-B. LALIBERTE LIMITEE
LE MAGASIN DU JUSTE MILIEU
145 rue St-Joseph
Québec — Tél.: 2-4701

L'HEURE A SONNÉ... POUR L'ENTREPOSAGE DE VOS FOURRURES

CONFIEZ-EN LA GARDE A UN SPECIALISTE en FOURRURES DE REPUTATION ETABLIE

LES VOUTES DE LA CIE PREMONT QUE VOUS POUVEZ VISITER EN TOUT TEMPS VOUS OFFRENT UNE SECURITE COMPLETE CONTRE FEU - VOL - MITES

Signalez 4-3541

LA COMPAGNIE E. PREMONT Ltée
MARCHANDS MANUFACTURIERS DE FOURRURES
351, rue St-Joseph — Québec

Vos planchers
RELUISENT SANS QUE VOUS FROTTIEZ
quand vous utilisez
POLIDUR GLO-COAT DE JOHNSON

Pour obtenir un éclat plus brillant et plus durable, utilisez toujours la meilleure cire — Polidur Glo-Coat de Johnson — qui s'éclaircit sans frottage. Procurez-vous le bidon muni du nouveau goulot commode et propre qui élimine le gaspillage et rend la cire facile à verser.

Carnet Mondain

Le docteur et madame Rémi Langlois ont reçu à un cocktail, dimanche soir à leur résidence, en l'honneur de madame André Jolicoeur, à l'occasion de son prochain départ pour l'Europe.

Mesdames Louis Pettigrew et Maurice Beaudet ont reçu à l'heure du thé hier à la résidence de cette dernière en l'honneur de mademoiselle Madeleine Paquet dont le mariage sera célébré prochainement.

Madame D.I. Bothwell de Montréal, de passage à Québec à l'occasion de l'assemblée annuelle provinciale de l'I.O.D.E., est l'invitée de M. et de madame A. Lambert.

M. et madame Claude Russenberger ont offert un cocktail samedi à leur résidence en l'honneur de madame André Jolicoeur qui partira pour l'Europe vendredi.

Le docteur et madame Georges Renaud de Beaupré, de passage à Québec en fin de semaine, étaient les invités de leur gendre et de leur fille, M. et madame Maurice Talbot.

Madame Jos Huck, de Kitchener, Ontario, est attendue à Québec aujourd'hui et sera l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et madame Louis Talbot.

M. et madame Gus. Seifert sont de retour en ville après avoir passé trois semaines à Fort Lauderdale, Floride.

M. et madame A.-de L. Panet sont retournés à Ottawa après avoir séjourné dans notre ville.

Madame Philippe Rolleston est retournée à Sainte-Catherine, après avoir passé quelque temps dans notre ville, l'invitée de son beau-frère et de sa soeur, M. et madame Roland Côté.

Le club de curling Victoria, section féminine, a donné un thé hier après-midi, dans les salons du Club.

M. et madame Georges LaMothe sont de retour de Daytona Beach, Floride, où ils ont passé plusieurs semaines.

M. et madame N.-F. Blais sont de retour de Montréal, où ils ont passé quelques jours.

Madame Armand Champoux, de Shawinigan, est partie pour l'Europe où elle séjournera pendant deux mois.

Mesdemoiselles Sylvia Giroux et Paule Neveu, de Trois-Rivières, actuellement au Mexique, visiteront Tampico, Yucatan Menida Gugdalagava; elles se rendront également à la Jamaïque, Cuba, au Guatemala et en Floride.

Mademoiselle Hénédine Perron est retournée à La Malbaie, après avoir passé une quinzaine à St-Joachim, l'invitée de mademoiselle Lucette Gravel et de mesdemoiselles Renaud.

A l'extérieur

Le ministre de Suisse à Ottawa et madame Victor Nef partiront prochainement pour un court séjour dans leur pays.

Madame Henri Vautelet, C.B.E., de Montréal, passe quelques jours à Toronto. Madame Vautelet arrive de la Californie où elle a été l'hôte de son gendre et de sa fille, M. et madame David Marsden Black.

M. et madame de Gaspé Beaubien, de Montréal, sont de retour de Daytona Beach, Floride, où ils ont passé quelques mois.

Le mariage de mademoiselle Orietta Rogers, fille de M. et de madame W.J. Rogers, de Bristol, Angleterre, décédés, avec M. Jean Constantineau, fils de M. et de madame J.-L. Constantineau, de Montréal, a été célébré, samedi matin, à dix heures, en l'église Saint-Rachaël d'Outremont et la bénédiction nuptiale leur fut donnée par Mgr Mitchell, de l'archevêché de Montréal. Le choeur était alors décoré de glaïeuls blancs. Accompagnée de M. Ronald Smith, la mariée portait une robe de taffetas brodé blanc à corsage cintré et jupe très ample formant longue traîne, un voile de dentelle, souvenir de famille, et un bouquet de roses roses et de freesias. Madame James Cooper, de Bristol, dame d'honneur, portait sur un fourreau de taffetas, une robe de tulle cendre de rose, un béguin assorti et un bouquet de roses roses. Les petites bouquetières, Stansje Platenga et Heather Cooper, portaient des robes de tulle turquoise sur des fourreaux de taffetas de même ton, des bandeaux assortis et au bras, des corbeilles de pois de senteur roses et blancs. M. Louis Constantineau était garçon d'honneur tandis que M. Gaston Normandeau, de Thetford-Mines, et M. Robert-G. LeMoyne plaçaient les invités. Le jeune James Cooper agissait comme page. Madame Constantineau, mère du marié, portait une robe de dentelle crevette, un chapeau blanc et une touffe de roses à l'épaule. Après une réception dans les salons de l'hôtel de ville de ville Mont-Royal, M. et madame Constantineau partirent pour New-York d'où ils prendront l'avion pour l'Angleterre. Pour voyager, madame Constantineau portait une robe de lainage bleu de roy, une jaquette de même ton, un chapeau blanc et des accessoires bleus.

M. et madame Jules Grégoire, de Hull, sont de retour d'un voyage de trois mois en Floride; ils ont également visité le Mexique et Cuba.

Mademoiselle Josette Archambault, de Montréal, est revenue ces jours derniers d'un voyage à la Nouvelle-Orléans et au Mexique.

Quand il faut renouveler sans cesse le menu des jours maigres

VOICI le mois d'avril.

Préparez donc votre table comme si le printemps l'avait touchée de sa baguette magique. Disposez, sur un plat, des croquettes de saumon dorées recouvertes d'une sauce au céleri crémeuse. Mettez une botte d'asperges fraîches à chaque extrémité du plat. Puis servez une salade de verdure ou de fruits rafraîchissants.

Pour faire ces croquettes en sauce, choisissez la méthode facile qui vous garantit des résultats excellents. Employez de la soupe crème de céleri condensée dans les croquettes et pour la sauce. Cela fait un bon plat de Carême car la soupe au céleri est maigre. Si votre menu comprend de la viande, employez de la soupe crème de champignons.

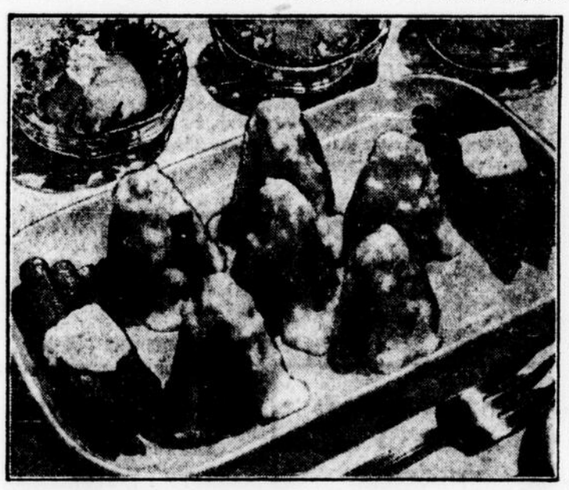

Croquettes Dorées à la Sauce au Céleri

1 boîte (1¼ tasse) de soupe crème

(Suite à la page 6, 4e col.)

Les jeunes surtout apprécieront cette sauce à salade à base de beurre d'arachides. Il s'agit pour la réussir de mêler à une demi-tasse de beurre d'arachides, une demi-tasse de crème ou de lait; une demi-cuillérée à thé de sel, deux cuillérées à thé de sucre; trois cuillérées à soupe de jus de citron. Cette sauce peut servir à mouiller une salade aux légumes.

Faites-vous aider de vos tout-petits dans la confection des gâteaux et biscuits que vous leur servirez à Pâques. Ils adorent les uns et les autres mettre la main à la pâte et s'amuseront ferme à recouvrir de glaçages aux couleurs pascales les petits gâteaux que vous leur confierez. Demandez aussi leur collaboration dans la décoration de ces gâteaux et laissez leur imagination vous suggérer comment vous y prendre.

Pourquoi laisser une ligne décolorée ou grise témoigner des quelques pouces de plus qu'il a fallu donner à la jupe de la fillette qui grandit? Il est si facile de dissimuler une telle ligne sous un ruban ou un biais de couleur. Et le plus souvent, le camouflage n'y paraît même pas. Au contraire.

Les trésors de deux boutiques : celles de Mmes Loret et Marier

Les femmes adorent prendre le thé et elles aiment toutes entendre parler mode ; ce sont donc ces deux attraits qui étaient responsables d'une salle comble hier, à la Porte St-Jean, où une spécialiste de la confection, Simone Loret, et une chapelière, Mary Marier, offraient à un public très élégant, les nouveautés de leurs boutiques respectives.

Si les ensembles étaient radieusement représentés dans ce deux-pièces à manteau trois-quarts rouge indien ouvrant sur un blouson de soie à motifs et par ce costume couturier auquel un tissu caniche rose donnait une allure toute jeunette, les robes estivales obtenaient la vedette et nous faisaient oublier, dans la tiède atmosphère du fashionable restaurant, les rigueurs d'un avril au début rigoureux.

Sur les robes de riche toile ou de broadcloth dont les imprimés violents avaient d'aguichantes audaces, nous aimions ces cache-poussière aux tons chauds de brun Sierra ou de rouge fraise, par exemple.

Au service de ces ensembles piquants d'originalité, Mary Marier a mis à la fois son imagination prolifique et ses doigts de fée. L'exotisme l'inspire et les chapeaux de style oriental que nous admirions tout d'abord étaient aussi versatiles que parfaitement adaptés. Pour accompagner un tailleur juvénile, elle avait choisi un charmant bibi d'une paille tonkinoise qui se répétait sur le sac à main. Dans deux bouts de nylon lime et orangé, Mme Marier ressuscitait le turban si pratique ; quelquefois c'étaient d'adorables champignons blancs ou bicolores qui semblaient pousser tout droit sur la tête. A l'heure du cocktail, les créations de l'artiste ne sont pas moins brillantes mais les dimensions se réduisent à mesure que l'heure avance et pour le soir, elle propose ici un croissant léger, là deux étoiles piquées de pierreries et reliées simplement par un cordonnet.

Les robes pour les heures tardives font appel à toutes les séductions. Simone Loret prône un tissu très nouveau, le crystalet, mais l'organza, le shantung et le taffetas sont encore imposante dans sa collection. Une toilette en filet marine offrait en particulier l'attrait de l'inédit avec son encolure plongeante au dos et elle fut longuement applaudie.

(Suite à la page 6, 1ère col.)

Bon conseils !

Quand on vous dit que les bonnes PILULES ROUGES à base de fer, principe actif du FOIE, sont le tonique par excellence contre la faiblesse, la pâleur, la fatigue persistante, le manque d'appétit, on vous donne là un bon conseil, car cinquante années d'expérience ont prouvé la grande valeur de ce tonique. La femme, quel que soit son âge, a besoin d'enrichir son sang et fortifier son organisme. Qu'elle soit jeune fille, femme, mère de famille, elle a besoin d'être forte pour remplir son rôle.

N'attendez pas si vous êtes fatiguée: faites-vous un sang riche et fort et enrayez les malaises de l'épuisement avec des bonnes PILULES ROUGES. Surtout faites attention : l'ANEMIE guette toute personne surmenée. Comme des milliers de femmes le font depuis plus de 50 ans, commencez un traitement aux bonnes PILULES ROUGES.

PILULES ROUGES

pour les femmes pâles et faibles

65¢ la boîte

PRIX SPÉCIAL : 3 boîtes pour $1.80

Compagnie Chimique FRANCO Américaine Limitée, 1566, St-Denis, Montréal.

ÉPARGNEZ au moins $1.25 SUR LE CAFÉ

Pourquoi payer des prix exorbitants pour le café moulu?

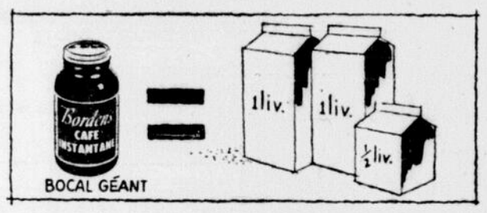

Le Café Instantané Borden's dans le gros bocal économique vous offre la même saveur de café fraîchement torréfié . . . le même nombre de tasses moulu . . . que 2½ livres de café moulu!

Et le Café Instantané Borden's vous fait épargner au moins $1.25 sur le prix de 2½ livres de café comme autrefois.

Le Café Instantané le Plus Riche!

Oui, le Borden's est le café instantané le plus riche de tous!

Chaque cuillerée de Café Instantané Borden's vous donne 33% plus de saveur que n'importe quel autre café instantané de grande marque! Le procédé spécial de Borden pour faire le café instantané vous procure plus de saveur réelle de café. C'est pourquoi vous avez besoin de *moins* de Borden's pour obtenir une tasse de café plus riche!

Essayez le Café Instantané Borden's! Comparez-le!

Vous ne reviendrez jamais au café moulu coûteux . . . ni à aucun autre café instantané!

Borden's

Le café instantané le plus riche de tous!

ne manquez pas de venir essayer la nouvelle et merveilleuse gaine

Enhance *
par
Lily of France
au populaire magasin . . .

J.-B. LALIBERTE LIMITÉE
Le magasin du juste milieu...
145 EST, ST-JOSEPH. TEL.: 2-4701

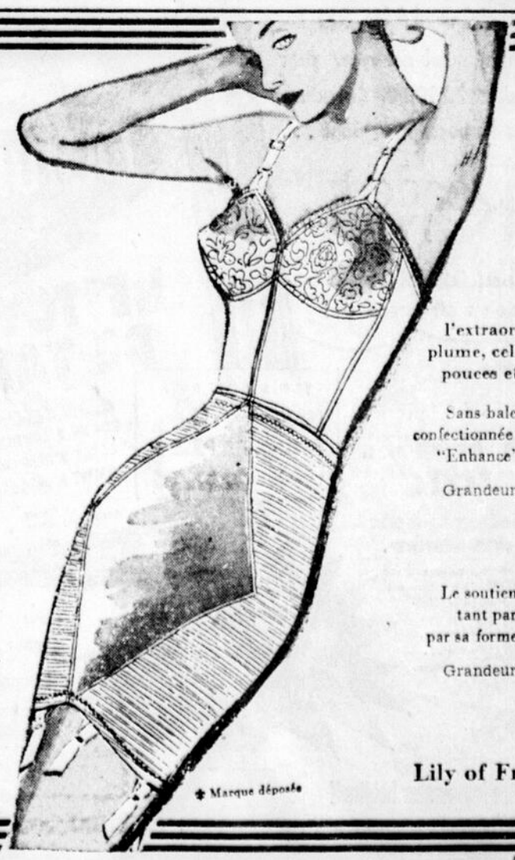

* Marque déposée

réduisez votre taille aujourd'hui même!

L'extraordinaire gaine, légère comme une plume, celle qui diminue la taille de *1 à 2* pouces et les hanches de *1 à 3* pouces!

Sans baleines ni coutures irritantes, confectionnée du plus fin nylon qui soit, la gaine "Enhance" ne se laisse même pas soupçonner.

Grandeurs : 24 à 36. Prix variant de $14.00 à $23.00

Le soutien-gorge large Lily of France s'impose, tant par sa coupe étudiée, très élégante que par sa forme moulante, vraiment confortable.

Grandeurs: 32 à 42 dans le A, B, et C. $5.50 et $6.50

Lily of France — Dominion Corset

Les trésors . . .

(Suite de la page 5)

Le romantisme des toilettes d'après cinq heures qui avaient l'air de sortir d'autant de portraits au cadre doré n'estompait pas le pigment des tenues sportives et quotidiennes dont la plus courante est l'ensemble jupe et blouse. Simone Loret habillait également les baigneuses et nous avons vu rapidement un joli maillot noir éclairé de rose qui disparut vite de pudeur derrière le rideau fleuri de jonquilles, de narcisses et de roses.

Les commentaires de cette aimable défilé étaient de Mlle Pauline Shink. Au cours d'un entr'acte, nous avons apprécié un numéro de danse 'Mlle de Paris', exécuté par Celine Roy puis un jeune homme donna une démonstration du "savoir-faire" d'un appareil domestique capable d'accomplir dix-sept opérations différentes, de la préparation d'un lait à la banane à l'époussetage des fauteuils (!).

Chaque matin, l'Evénement-Journal vous apporte une foule de renseignements et de nouvelles sur tous les domaines de l'actualité.

Nous le mettons à la raison . . . pour toute la saison !

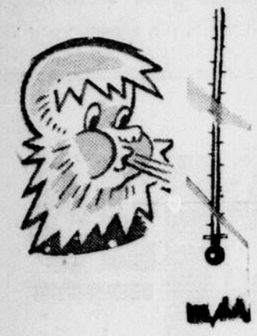

Il n'y a pas de variation de température au cours de l'été dans notre voûte à fourrures. Nous fixons le thermomètre à la température idéale pour la conservation des fourrures et il demeure ainsi tout l'été, vous assurant à la fin de l'automne un manteau intact et en aussi bon état que nous l'avons reçu.

4-4686

Teinturerie Française

L'habitude de mouiller son lit peut être corrigée!

40,000 cas prouvent le succès de la méthode ENURTONE pour corriger l'habitude de mouiller son lit.

Votre enfant n'aura plus à souffrir de la gêne et des ennuis causés par l'incontinence nocturne! La méthode ENURTONE, perfectionnée par un médecin a prouvé dans plus de 40,000 cas que cette malheureuse habitude peut être corrigée en 2 ou 4 semaines —sans narcotique ni attachement.

ENURTONE
Mise à l'épreuve par les médecins
Recommandée par les médecins
Perfectionnée par des médecins

(no. 2,127,538 E.-U.) ENURTONE fut découverte après plusieurs années de recherches médicales laborieuses.

CONSULTATION GRATUITE

Pour détails complets, GRATUITS, écrivez dès aujourd'hui à:

ENURTONE
Compagnie Enurtone,
Dépt. F4-72
1410, rue Stanley, suite 401,
Montréal, Qué.

NOM .....
ADRESSE .....
VILLE ..... Age .....

Votre patron, Madame

par Anne Adams

4688

Si vous voulez seulement vous en donner la peine, vous fabriquerez vous-même vos petites robes de maison qui pourront prendre, par exemple, l'allure de ce modèle tout à fait charmant. Un liseré d'une couleur soutenue circonscrit l'encolure et les poches et l'effet est très joli.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes: 14½, 16½, 18½, 20½, 22½, 24½ ans. Grandeur 16½ ans requiert 3⅝ verges d'un tissu d'une largeur de 35 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Une femme au coeur trop grand

Poughkeepsie, New-York, (Spéciale) Une femme qui a été comptable et payeuse à la National Bank of Wappinger Falls, New-York, pendant vingt ans, vient d'être arrêtée par les agents du FBI à Poughkeepsie, New-York, et a admis, selon des sources bien renseignées, avoir dérobé $22,000 à la banque et avoir dissimulé environ $40,000 de faux chèques tirés sur la banque.

Mme Helen De Berto, 41 ans, a été mise en accusation devant le commissaire américain Isaac Platt au palais de justice des Etats-Unis, à Foley Square. Elle est accusée d'avoir violé une partie du Federal Reserve Act et relâchée sous un cautionnement de $10,000 en attendant la décision du Grand Jury.

Un agent du FBI a décrit Mme de Berto comme "un membre respectable de la communauté dans laquelle elle est née et a été élevée, à Weppinger Falls", sept milles au sud de Poughkeepsie.

La femme a dit au FBI qu'elle s'était attribué les $22,000 en falsifiant les registres de la banque et en créditant son compte personnel des sommes ainsi détournées. Elle n'a pas déclaré les faux chèques parce qu'elle en était "navrée pour les personnes en cause, qu'elle ne voulait pas mettre dans l'embarras". Elle a également déclaré au FBI qu'elle avait volé les $22,000 pour défrayer les dépenses du "Frankie's Luncconette" qu'elle exploitait avec son mari, Francis, à Wappinger Falls.

On dit que Mme De Berto connaissait à peu près tout le monde à Wappinger Falls et qu'elle avait le contrôle presque absolu des registres de la banque. Son salaire était de $50 par semaine.

Bris d'un câble

Une partie de la municipalité de St-Romuald, comté de Lévis, a été privée du service téléphonique, hier soir, à la suite du bris d'un câble.

Quand . . .

(Suite de la page 5)

de céleri ou de champignons condensée
¼ tasse de lait
2 tasses de saumon égoutté, défait en paillettes (boite de 1 livre)
½ tasse de chapelure
1 oeuf, légèrement battu
2 cuillérées à soupe de persil haché menu
1 cuillerée à soupe d'oignon finement haché
2 cuillerées à soupe de shortening

Mélangez la soupe et le lait dans une casserole. Mélangez ¼ tasse de ceci avec le saumon, la chapelure, l'oeuf, le persil et l'oignon. Faites-en 6 croquettes que vous faites revenir dans le shortening, dans un poêlon. Pour la sauce, faites chauffer le reste du mélange à la soupe, mais ne le laissez pas bouillir; servez cela comme sauce sur les croquettes. 6 portions.

BOLS DE SOUPE
Du Spaghetti au Jambon est un Plat d'Après Pâques

Une ou deux boites de spaghetti iront parfaitement bien avec le reste de votre jambon de Pâques pour confectionner un beau mets en casserole. Coupez le jambon cuit en longues bandelettes d'environ 1 pouce de large — de façon à faire ½ tasse ou plus de viande. Tapissez les côtés du plat-casserole avec le jambon. Versez-y 1 ou 2 boites de spaghetti à la sauce tomate au fromage. Mettez des croûtons à l'ail sur le dessus. Pour faire les croûtons, mélangez un peu d'ail haché menu avec un peu de beurre fondu ou de margarine; remuez des cubes de pain dans le beurre jusqu'à ce que ce dernier soit entièrement absorbé. Parsemez les croûtons sur le spaghetti. Faites cuire à four chaud (400°F.) pendant environ 15 minutes ou jusqu'à ce que le spaghetti soit bien chaud et que les croûtons soient légèrement dorés. Servez le spaghetti avec des asperges au beurre et des baguettes de carottes. Comme dessert, de la compote de rhubarbe et des biscuits secs au gingembre.

Votre horoscope . . .

(suite de la page 4)

dez-vous s'il le faut un repos supplémentaire. Un voyage vous serait salutaire.

23 décembre au 20 janvier (Capricorne): Vous découvrirez un moyen de donner des bases plus solides à votre situation matérielle. Evitez toute tension nerveuse de ce temps-ci.

21 janvier au 20 février (Verseau): Profitez des heureuses influences actuellement en cours pour vous mettre en valeur. Réalisation de projets qui vous sont chers.

21 février au 20 mars (Poissons). Les planètes vous incitent à la prudence si vous êtes amené à conclure des contrats. Agissez donc avec diplomatie et discernement afin d'éviter des conséquences désastreuses.

L'enfant né aujourd'hui sera ambitieux, ses visées seront hautes et il combattra pour ses idées. Il ne reculera jamais devant les obstacles et rien ne pourra le faire dévier de la route qu'il se choisira. Actif et entreprenant, courageux et fort, parfois violent, et irritable, il indisposera son entourage par ses colères brusques et son humeur changeante. Il possédera une sensibilité très vive, une imagination débordante et une volonté bien trempée. Parfois nerveux et inquiet, il aura tendance à se tracasser et à exagérer ses déboires. Bon et dévoué, envers les gens qu'il aimera.

Température selon l'Almanach du Peuple: 7-9: nuageux et incertain; 10-14: rafales et plus frais; 15-18: changeant; 19-21: beau; 22-24: menaçant avec vents; 25-26: clair; 27-30: vague de froid.

Maintenant vous pouvez redonner à vos

CHEVEUX GRIS

leur couleur de jeunesse
graduellement ou instantanément

Pourquoi continuer à avoir l'air vieux avant le temps. ORLEX redonne à vos cheveux gris décolorés, striés, leur véritable couleur brillants de reflets naturels, souples soyeux et faciles à peigner. Facile à utiliser. Coûte très peu! ORLEX recolore les cheveux si g-r-a-d-u-e-l-l-e-m-e-n-t que même vos amis ne s'en douteront pas. En liquide prêt à employer ou poudre à mélanger chez soi.

Pour recolorer RAPIDEMENT

INSTANT BARBO donne de parfaits résultats dans l'espace d'une heure aussi bien que le meilleur traitement professionnel des salons de beauté. (Ann.)

1954 NECCHI MIRA

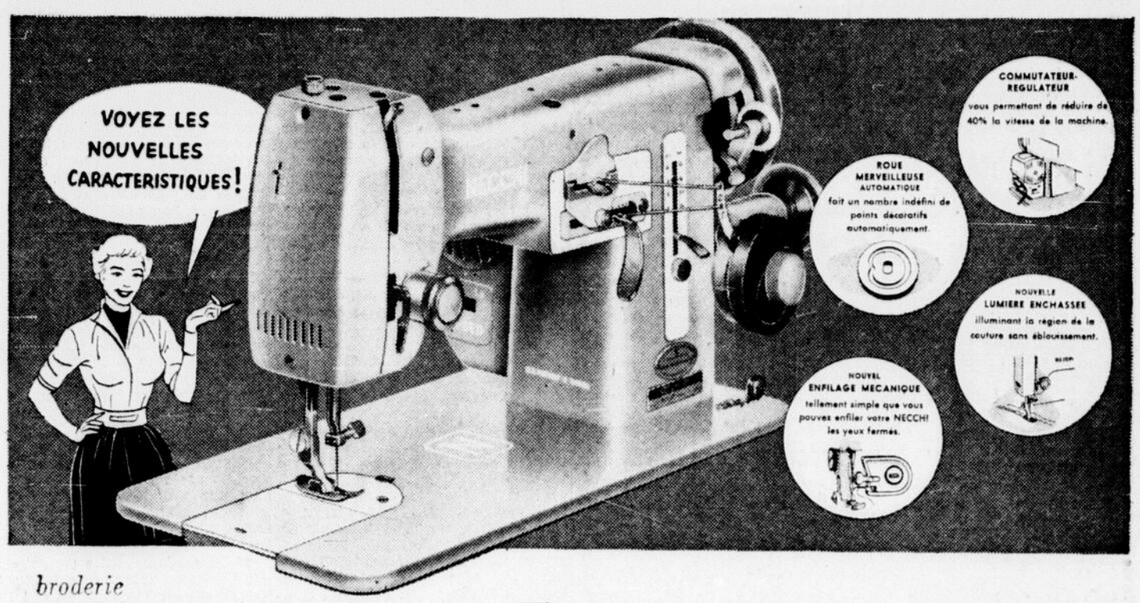

broderie
TOUT A FAIT AUTOMATIQUE

PLUS DE FINITION A LA MAIN!

Le LEVIER MAGIQUE NECCHI et la ROUE MERVEILLEUSE font tout le travail pour vous!

NECCHI coud les boutons, fait les boutonnières, les bords au point invisible, les monogrammes, reprise . . . Même un novice peut réussir une belle broderie parce que Necchi fait tout le travail.

La Nouvelle NECCHI BU MIRA plus extraordinairement jolie que jamais par sa couleur gris-pâle et ses contours modernes.

Une vaste sélection de modèles portatifs et consoles disponibles en une variété de jolis styles et de beaux finis, à partir de $124.00.

Il y a une obligation de garantie à vie avec chaque NECCHI. Parties et service à votre portée.

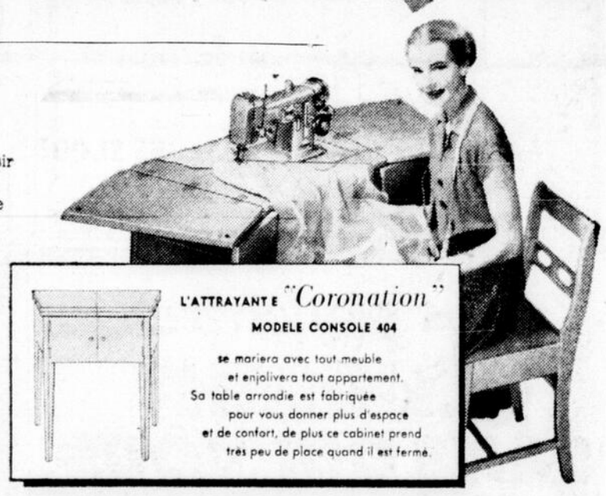

NECCHI Sewing Machines (Canada) Ltd.
Bureau Chef: 464 McGill, Montréal
Succursale à Toronto: 73 Adelaide ouest
Succursale à Vancouver: 578 Seymour

IL Y A UN CENTRE DE COUTURE NECCHI DANS VOTRE VOISINAGE.

Vendeurs autorisés des machines à coudre "NECCHI"

C. ROBITAILLE INC. 320 rue St-Joseph Tél.: 5-8167	Bourque Electrique Ltée 223 rue St-Jean, Tél.: 2-2759 315 rue St-Joseph, Tél.: 3-5202	RADIODISC INC. 303 de la Canardière Téléphone: 3-7760	
GÉO.-M. LATOUR 1495, 3ième Avenue Téléphone. 3-2025	MOZART LTÉE 310 rue St-Joseph Tél.: 2-6484	F.-L. ELECTRIQUE ENR. 1279 — 4e Avenue Téléphone : 3-4823	MAGUIRE ELECTRIQUE 1330 ave Maguire, Sillery Téléphone: 7-9412
G.-J. LEMIEUX Ltée 15 rue St-Louis, Lévis Téléphone: TE-7-4724	LE FOYER MODERNE ENR. 354 St-Joseph, Lauzon Téléphone: TE 7-6102	J.-EMERY MATHIEU 21 rue St-Antoine St-Georges de Beauce Téléphone: 428	HARVEY & FRÈRE ENR. La Malbaie, Cté Charlevoix Téléphone : 355
JOS. SIROIS ENR. Ste-Justine Téléphone: 38	J.-P.-E. GERMAIN ENR. Pont-Rouge, Cté Portneuf Téléphone: 30	PIERRE FOURNIER Marchand de meubles 51 rue St-Jean-Baptiste Montmagny. Tél.: 266	LACOUVÉE BROS. Gaspé, P.Q. Téléphonne : 156
J.-R. SIROIS Matane, P.Q. TEL.: 83	LAURIAN GAGNON St-Ludger, P. Q. Téléphone: 5	VIVOIR MODERNE ENR. St-Jean-Port-Joli Téléphone : 11	ADELARD MALENFANT & FILS Cabano Téléphone: 26-S-3
LE FOYER CANADIEN LIMITEE Amqui, Téléphone: 137	J.-A. Maurice SAVOIE Manseau, Qué. Téléphone: 32	L.-W. LECLERC 524 boul. Dolbeau Dolbeau — Tél.: 179	CLÉMENT ROY St-Narcisse de Neubois Cté Lotbinière, Tél.: 6
ROCH ELECTRIQUE LTEE Kénogami, Jonquiere, Arvida Chicoutimi, Bagotville, Port-Alfred	L.-P. LACROIX marchand 260 rue Notre-Dame Ste-Marie, Beauce, Tél.: 78	JOS. DECARIE Carleton, Qué. Téléphone : 41-W	ENCOURAGEZ VOS MARCHANDS

gomme, rouge à lèvres, breuvages, toutes taches disparaissent des tapis avec *LAMORENE

le nouveau et merveilleux nettoyeur pour tapis

achetez LAMORENE aujourd'hui chez votre fournisseur habituel!

*Marque déposée. Produit de G. H. Wood & Co. Ltd.

Points saillants . . .

(Suite de la 1ère page)

l'uranium est suspendu jusqu'au 1er juillet 1958.

Les tarifs sont éliminés sur certaines pièces d'équipement ferroviaire, dont les appareils de systèmes de signaux et les appareils pour tester les défectuosités des rails.

Ottawa (PC). — Voici les points saillants de la partie financière du discours du budget du ministre des Finances, M. Abbott:

La production nationale en 1954 devrait dépasser le record de 1953, qui fut de $24,345,000,000.

Un redressement économique dans la deuxième moitié de l'année devrait compenser les déclins qui se manifestent actuellement dans quelques industries.

Aucune mesure draconienne de la part du gouvernement ne s'impose pour redresser l'économie ou absorber les chômeurs.

Il répugne au gouvernement de hausser les tarifs pour protéger l'industrie, qui doit améliorer son efficacité.

Les perspectives du commerce d'exportation sont incertaines; pour les grains, les perspectives sont bonnes selon les standards normaux; la situation dépend largement des Etats-Unis.

Les perspectives de la coopération économique internationale sont favorables.

Le Canada ne peut se permettre de relâcher ses préparatifs de défense.

Pas de . . .

(Suite de la 1ère page)

les droits de succession, mais que la législation relative aux droits de succession est revisée.

En comparaison avec les réductions fiscales consenties dans le budget pré-électoral de 1953, celles qui ont été annoncées hier soir par M. Abbott sont modestes. En 1953, il calcula qu'il perdrait $237,000,000 en revenus pour cette année financière et $361,000,000 dans l'année qui suivrait.

Il avait alors prévu un surplus de $11,000,000. Et dans ses documents budgétaires déposés aux Communes lundi, il a estimé que le surplus serait en fait de $10,107,000. Les revenus et les dépenses ont été d'environ $73,000,000 inférieurs aux prévisions.

Les revenus prévus cette année à $4,464,000,000 dépasseront les revenus actuels de 1953-1954 se chiffrant par $4,400,086,000. Le gouvernement compte sur la croissance de la production nationale pour faire monter les revenus malgré les réductions de taxe. Les chiffres de 1953-1954 étaient un précédent.

Les prévisions de dépenses établies à $4,460,000,000 se compareront au sommet du temps de paix de 1953-1954 établies à $4,389,979,000. Les plus fortes dépenses jamais enregistrés ont été celles des années de guerre 1943-1944 lorsqu'elles ont atteint $5,322,000,000.

Le surplus prévu sera le plus minime depuis que M. Abbott a assumé le poste des Finances. Il se comparera à un sommet de temps de guerre de $676,000,000 atteint en 1947-1948.

Le ministre a souligné qu'il a déjà demandé l'autorité au Parlement de dépenser $4,492,000,000, soit $32,000,000 de plus que ses prévisions budgétaires. Mais il prévoit qu'une portion suffisante de cette somme ne sera pas déboursée au complet de sorte que le chiffre inférieur mentionné dans ses principales prévisions budgétaires ne sera probablement pas dépassé.

Les prévisions de revenus, a-t-il dit, sont fondées "sur un optimisme raisonnable". Il prévoit que la production nationale, cette année, équivaudra au moins celle de l'an dernier.

Mais la réalisation de ses prévisions relatives aux revenus dépend de la reprise le plus tôt possible du rythme d'expansion du pays, qui en retour dépend considérablement des influences extérieures qui affectent l'économie canadienne.

"Si ces conditions ne se réalisent pas", a dit M. Abbott, "il pourrait y avoir un modeste déficit de deux ou trois pour cent". (Cela voudrait dire une somme variant entre $90,000,000 et $130,000,000).

"J'ai confiance que si des facteurs extérieurs ne travaillent pas contre nous nous entrerons bientôt dans une nouvelle et saine période d'expansion".

On n'entrevoit pas de conditions graves qui pourraient justifier des réductions qui amèneraient un budget déficitaire.

Dans ces circonstances, il était évidemment impossible d'accorder une réduction générale dans l'impôt sur le revenu. Les rajustements consentis n'auront aucun effet important sur les revenus.

C'est pour des raisons d'équité et d'économie, a dit M. Abbott, qu'il a décidé de fixer les changements fiscaux dans le domaine des produits de consommation. Il croit que les changements seront utiles.

Il regrete de n'avoir pu en même temps réduire les taxes sur les automobiles, les appareils de télévision, les radio-phonographes et les cigares.

"Les revenus provenant de ce groupe sont passablement substantiels", dit-il, "et c'est plus que je ne puis me permettre à l'heure actuelle. De plus, la demande des consommateurs pour ces produits s'est bien maintenue".

Pas de . . .

(Suite de la 1ère page)

provinces que leur niveau taxation puisse être différent. C'est précisément ce droit de différer qu'on protège si jalousement. On n'est pas fondé à croire qu'il existe un principe reconnu selon lequel l'ensemble des impôts prélevés dans un Etat fédéral aux divers échelons de gouvernement ne doit pas être plus élevé dans une partie du pays que dans une autre.

M. Abbott trouve injustifiée la prétention du gouvernement de Québec que l'impôt provincial devrait être déduit en son entier de l'impôt fédéral.

Il a dit:

"L'idée voulant qu'il y ait un principe reconnu établissant que dans un Etat fédéral, les taxes combinées perçues par tous les gouvernements ne devraient pas être plus considérables dans une partie du pays que dans une autre est sans fondement".

Aux Etats-Unis, le fardeau fiscal varie d'un état à un autre.

M. Abbott a laissé la porte ouverte à des négociations avec le gouvernement de Québec pour conclure une entente fiscale.

Le Québec est la seule province qui n'a pas conclu d'entente fiscale avec le gouvernemetn fédéral. En vertu des ententes avec neuf autres provinces, le gouvernement fédéral a l'usage presque exclusif dans les domaines de l'impôt sur le revenu des individus et des sociétés et les droits de succession. En retour, les provinces reçoivent des paiements basés sur la population et la valeur de la production nationale brute.

Le premier ministre Duplessis s'est opposé à une entente en alléguant que cela détruirait l'autonomie de la province. Il a soutenu qu'un gouvernement devrait percevoir lui-même l'argent qu'il a la responsabilité de dépenser.

M. Abbott a dit que le gouvernement de Québec avait absolument le droit d'établir le nouvel impôt sur le revenu. Mais il a ajouté qu'il ne pouvait laisser "incontesté" le préambule de la loi de l'impôt sur le revenu du Québec disant: "Etant donné que la constitution canadienne concède aux provinces la priorité dans le domaine de la taxation directe . . .".

"Cette affirmation n'a de fondement ni en fait ni en droit", dit M. Abbott. "Les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique à cet égard sont claires et non équivoques. Le pouvoir fédéral d'imposition est illimité. Les provinces sont limitées à l'imposition directe, au sein de la province, pour des fins provinciales. Aucune priorité n'est indiqué ni sous-entendue. Au contraire, les deux échelons de gouvernement ont des droits égaux et communs dans le domaine des impôts directs".

L'impôt du Québec fut établi sans consultation avec le gouvernement fédéral.

Et M. Abbott ajoute:

"Je ne veux pas dire, évidemment, qu'une telle consultation était nécessaire, mais l'impôt fut établi avec la pleine connaissance de l'étendue de la déduction permise en vertu de la loi fédérale depuis 1947, qui est limitée à cinq pour cent de l'impôt fédéral".

Le ministre des Finances dit qu'il ne peut accepter le principe que les contribuables d'une province devraient pouvoir réduire leurs paiements au Trésor fédéral du montant qu'ils doivent payer à leur gouvernement provincial.

"Si on acceptait une déduction allant jusqu'à 15 pour cent de l'impôt fédéral, il semblerait difficile en principe de refuser plus tard une entière déduction d'un impôt provincial de 30 pour cent, de 60 pour cent ou même de 100 pour cent.

"Si une province avait la prétendue priorité constitutionnelle dans le domaine de la taxation directe, il n'y aurait plus de limite au droit de réduire l'impôt fédéral de 100 pour cent.

"Cela impliquerait qu'un gouvernement provincial, sans imposer un fardeau additionnel à ses propres contribuables, pourrait procurer à son propre Trésor le plein montant qui, autrement, serait payable par ses contribuables à leur gouvernement national".

L'acceptation d'un tel principe "non seulement placerait le Trésor fédéral dans une position intolérable, mais détruirait complètement tout fondement à des ententes fiscales fédérales-provinciales".

On ne saurait accepter non plus l'idée émise par les progressistes-conservateurs voulant qu'un impôt provincial sur le revenu soit entièrement déductible dans les cas où il ne dépasse pas le montant que la province retirerait en vertu d'une entente fiscale avec le gouvernement fédéral.

Faisant allusion aux déclarations faites par le premier ministre Duplessis à ses conférences de presse hebdomadaires à Québec, M. Abbott a dit:

"Il est évidemment impossible de mener des discussions intergouvernementales au moyen de conférences de presse et de déclarations publiques . . .".

faire des propositions concrètes au gouvernement fédéral, il trouvera toujours la porte ouverte pour des discussions franches et complètes.

Toutefois, si M. Duplessis désire

"Regarde bien comment je m'y prends pour enlever ces menottes. C'est facile."

RETRAITES FERMEES

A la Maison Notre-Dame-du-Cénacle (651, rue St-Cyrille, Québec, des retraites fermées auront lieu aux dates suivantes: 9 au 11 avril, pour demoiselles, par le R. P. Hermes Fuchs, assomptionniste; 23 au 26 avril, pour fiancées, par le R. P. Télesphore Roy, m.s.c.; 27 au 30 avril, pour dames, par un Père Jésuite; 7 au 10 mai, pour dames, par le R. P. Oliva Gignac, c.ss.r.; 11 au 14 mai, pour dames, par le R. P. J.-E. Gaudreau, mariste; 13 au 17 mai, retraite mariale pour dames et demoiselles, par le R. P. Oliva Gignac, c.ss.r.; 14 au 17 mai, pour demoiselles, par le R. P. J.-E. Gaudreau, mariste; 27 au 30 mai, pour institutrices, par le R. P. Jacques Pelletier, mariste.

Prière de s'inscrire d'avance chez les SS. Missionnaires de l'Immaculée-Conception. Tél.: 7-1825.

Points saillants . . .

(Suite de la 1ère page)

l'uranium est suspendu jusqu'au 1er juillet 1958.

Les tarifs sont éliminés sur certaines pièces d'équipement ferroviaire, dont les appareils

Epoux! Epouses!

Soyez forts et vigoureux!

Des milliers de couples sont affaiblis, épuisés, rendus à bout, parce que leur corps manque de fer. Pour plus d'énergie et de vitalité, essayez les Tablettes toniques OSTREX. Renferment le fer nécessaire pour vous ragaillardir, et des doses supplémentaires de Vitamine B1. Format d'introduction, seulement 60¢. Chez tous les pharmaciens.

Ann.

L'hôtesse du

Welcome Wagon Service

frappera à votre porte avec des cadeaux et des souhaits de la part des marchands sympathiques et des directeurs d'oeuvres de bienveillance civiques et sociales de votre voisinage. A l'occasion de la naissance d'un bébé 16e Anniversaire, Fiançailles, Changement d'adresse et aux nouveaux résidents.

Les hôtesses sont :

Mme Maurice Lépine, Tél.: 7-5487
Mlle Marcelle Gagnon, Tél.: 3-0059
Mme Cyrille Felteau, Tél.: 3-1176
Mlle Jeanne Picard, Tél.: 7-3539
Mme H. J. Walsh, Tél.: TE 7-1137

SOUVENT IMITÉE *mais* JAMAIS ÉGALÉE

Marie Mutine DIT Essayez un Filet de SAUCE HP

Donne du GOÛT aux Viandes, Poisson, Oeufs, Macaroni, Fèves au Lard et Soupes

D'UNE SAVEUR SANS ÉGALE HP EST VRAIMENT IDÉALE!

ARRÊTEZ les symptômes de VOTRE RHUME EN 24 HEURES

OU NOUS VOUS PAYONS $1.00!

Pas de reniflements, de toux, de rhume, de frissons, de perte de temps et de maladie! Les comprimés de marque Dr. CHASE doivent arrêter les symptômes de votre rhume en 24 heures, sinon, envoyez-nous par la poste le paquet vide et nous vous rembourserons $1.00

59c - $1.49
Economisez 48c
Achetez le gros format

Comprimés DR. CHASE
8 INGRÉDIENTS CONTRE LE RHUME

Chez nous aussi il y a du "nouveau"!

Les heureuses mamans d'un premier-né se réjouiront certainement avec nous, car la célèbre famille des aliments Heinz pour bébés compte maintenant cinq nouveau-nés.

Aujourd'hui, les médecins recommandent les viandes bien tamisées, faciles à digérer et riches en protéines pour suppléer au régime normal du nourrisson. Quelle chance pour vous que d'avoir sous la main, prêt à chauffer et à servir, exactement l'aliment voulu pour votre bébé.

Fabriquées au Canada de viandes canadiennes de haute qualité.

PURÉES DE VIANDE HEINZ

- PURÉE DE BOEUF
- PURÉE DE COEUR DE BOEUF
- PURÉE DE VEAU
- PURÉE DE FOIE DE BOEUF
- PURÉE DE FOIE ET DE BACON
- ATTENTION, IL EN VIENDRA D'AUTRES

BF-354AF

Renée est MIEUX GRÂCE À MIDOL

Renée était abattue—douleurs menstruelles—mais Midol la soulagea rapidement. Un million de femmes comptent sur Midol tous les mois.

MIDOL SOULAGE CRAMPES-MAL DE TÊTE-"CAFARD"

Reitman's premier pour la valeur!

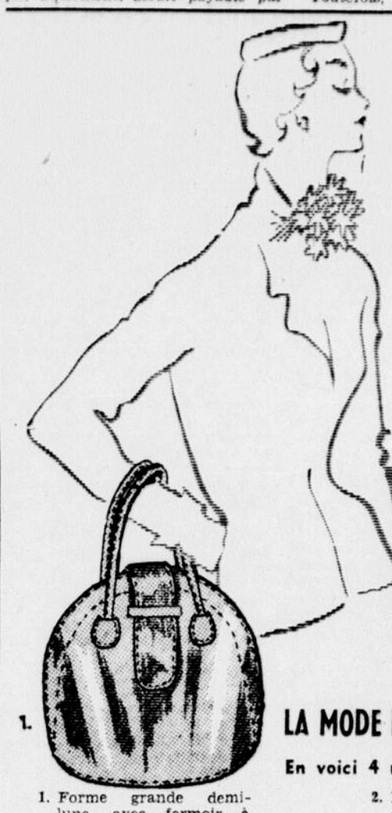

SACS A MAIN ET GANTS pour accentuer votre ensemble de Pâques!

Accessoires de Haute-Mode à des prix irrésistibles!

1.

LA MODE DE NEW-YORK . . . la nouvelle grande forme dans les sacs à main!

En voici 4 modèles dans la nouvelle teinte "Tan Beurre" et brillant verni plastique noir.

1. Forme grande demi-lune, avec fermoir à patte. Souple plastique "Tan Beurre". 10½" profondeur. 4.49

2. Forme giberne surgrandeur en brillant verni plastique noir — fermoir agrafe. 9" profondeur. 4.49

3. Populaire sac à main "porte-tout" fermoir chaine — en brillant verni plastique noir, 9½" profondeur. 4.49

4. Grande forme giberne carrée à patte agrafé. — Plastique verni noir, environ 9½" profondeur. 3.39

JOLIS NOUVEAUX GANTS . . . chic jusqu'au bout des doigts!

Seulement 5 modèles illustrés de notre merveilleuse collection de styles tailleurs et nouveautés.

A. Coton "Simplex" double tissé. Blanc, marine, noir, cognac et pastels. 1.95

B. Filet Italien importé. Blanc, beige, chamois et noir. .98

C. Véritable cuir Italien importé. Marine et noir. 2.95

D. Fin nylon brodé. Blanc, noir, marine, rose et jaune. 1.50

E. Nylon "Simplex" double tissé. Blanc, rose, bleu, beige, rouge, vert et chamois. 1.95

COMMANDES POSTALES ET PAR TELEPHONE PROMPTEMENT EXECUTEES

Adresse : Dept. M. O. 3510 Boul. St-Laurent Montréal 18, Qué.

Reitman's LE MAGASIN DES JEUNES ELÉGANTES

242 rue Saint-Jean téléphone: 2-8847
183 rue Saint-Joseph téléphone: 3-2653

"Traitement de Beauté" équilibré de Tussy

TOUS LES TEINTS PARAISSENT DES ANNÉES PLUS JEUNES

C'est une promesse. Quel que soit le type de votre épiderme . . . le "Traitement de Beauté" équilibré de Tussy vous embellira en un temps *record*. Légion sont celles dont le teint enchante les hommes . . . et qui attribuent leurs conquêtes à ce "traitement" de Tussy! L'efficacité de Tussy est due à ce que chaque "traitement" est un mélange parfait d'éléments essentiels . . . qui agissent sur *votre* épiderme. Chaque crème, chaque lotion opère des merveilles. Ensemble, elles contribuent à un teint "sans pareil"!

EPIDERME SEC

Nettoyez . . . avec la crème nettoyante émulsifée de Tussy
Activez . . . avec le Dry Skin Freshener de Tussy
Embellissez . . . avec la Special Night Cream de Tussy

EPIDERME NORMAL OU GRAS

Nettoyez . . . avec la crème nettoyante rose de Tussy
Activez . . . avec la lotion épidermique de Tussy
Embellissez . . . avec la Rich Cream de Tussy

EN TÊTE DE LA PARADE DE PÂQUES . . . les senteurs de Tussy

Le cadeau parfait pour *vous* . . . pour les *vôtres* . . . Tussy capte l'essence de la féminité dans les nouveaux chefs-d'oeuvres de fragrance . . . Charme Rose . . . Midnight!

Toutes les plus subtiles senteurs au monde semblent être mêlées dans les exquis parfums . . . poudres . . . colognes Tussy!

M. Abbott prévoit la poursuite de l'essor économique du Canada

Ottawa (PC) Le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, a prédit hier soir que le ralentissement dans l'essor économique du Canada sera redressé cette année. Il ne croit pas que des mesures draconiennes de la part du gouvernement s'imposent pour accélérer le rythme de l'économie.

Dans son discours du budget aux Communes, il a dit que la production nationale sans précédent de 1953 devrait au moins être égalée et que la hausse dans le deuxième semestre de l'année fera plus que compenser les fléchissements qui se manifestent actuellement dans certains domaines de l'industrie.

Toutes, il a déclaré que le gouvernement hésite à hausser les tarifs pour la protection de l'industrie canadienne à l'heure actuelle et à entreprendre des travaux publics pour soulager temporairement le chômage.

Lundi, le ministre a annoncé un surplus budgétaire probable de $10,107,000 pour 1953-54 en se fondant sur des revenus de $4,400,086,000 et des dépenses de $4,389,797,000.

M. Abbott estime que la production nationale brute pour 1953 — la valeur marchande de toutes les marchandises et de tous les services produits au Canada — atteindra $24,345,000,000. C'est une augmentation de $1,100,000,000 par rapport à 1952.

Il a exprimé son incertitude sur les perspectives du commerce d'exportations mais il a ajouté que ces perspectives pour l'exportation de grain sont bonnes d'après les standards normaux. Pour les autres exportations, beaucoup dépendra des marchés aux Etats-Unis.

M. Abbott, dans la partie de son discours consacrée à la revue générale des affaires canadiennes en relation avec les affaires internationales, a déclaré que le Canada ne peut pas se permettre de relâcher ses efforts de défense.

En commerce international, il y a eu progrès vers la liberté des échanges et des paiements mais ce progrès n'a pas atteint la proportion nécessaire. Les principales devises sont encore inconvertibles et on a encore recours dans une grande mesure aux restrictions et aux préférences.

Il y a eu un ralentissement dans l'allure de l'expansion économique au pays mais M. Abbott déclare:

"Dans une économie dynamique comme celle que nous avons au Canada, une hésitation occasionnelle dans son essor peut bien être l'une des conséquences du ressort que manifeste notre expansion économique.

"La plupart des éléments qui ont contribué à l'accroissement de notre production nationale en 1953 se font toujours sentir. Toutefois, certains rajustements de la production, des prix de revient et des régimes de prix s'imposent et sont même en cours".

M. Abbott a ensuite fait remarquer qu'il y a actuellement plus de chômage que ne le souhaiterait le gouvernement, et qu'il y a déclin dans certaines industries.

Les facteurs responsables de ces états de choses sont une concurrence plus âpre en matière d'importations et d'exportations, des prix plus bas pour les produits agricoles et une diminution dans la production agricole.

Avec les importations à la hausse et les exportations à la baisse, M. Abbott a refusé d'admettre que le Canada soit un pays dont l'économie est fondée sur des prix de revient élevés. Mais il est toutefois exact d'admettre que pendant un certain nombre d'années, la marche des affaires a été relativement facile.

La production récente de l'industrie canadienne résultant des pénuries dans d'autres pays disparaît actuellement tandis que les autres pays relèvent leurs capacités de production ravagées par la guerre, dit-il.

M. Abbott dit qu'il a reçu plus de requêtes en faveur de hausses des tarifs ou toute autre forme de protection en ces derniers mois qu'en toute autre année depuis qu'il est devenu ministre des Finances, il y a huit ans.

Le ministre a jeté une douche froide sur ces demandes en disant que le gouvernement est en faveur de réduire les obstacles au commerce et doit marcher dans cette direction s'il veut que les autres fassent de même.

En général, dit-il, il ne croit pas que le ralentissement actuel dans l'expansion économique sera sérieux ou prolongé. En plus des dépenses probables par l'industrie et les consommateurs, le gouvernement a mis en application une série de mesures de soutien qui devraient empêcher ce qu'il a appelé les "rajustements actuels" de se "généraliser et de s'aggraver".

"L'intervention ou les dépenses du gouvernement", dit-il, "ne constituent pas un remède au problème des industries où la production a temporairement dépassé la demande, au pays ou à l'étranger, ou dont les frais de production et les prix sont devenus disproportionnés".

La solution fondamentale pour ces industries est de produire plus efficacement et de chercher de nouveaux marchés, en présentant des produits nouveaux et de meilleure qualité. Plusieurs industries le font.

Dans le domaine du commerce international, M. Abbott a dit que les événements semblent devoir faire de l'année qui vient une étape très importante pour le progrès dans la coopération économique. L'attitude de plusieurs pays, ajoutée à leur progrès vers la stabilité économique a créé un climat plus favorable à une amélioration qu'en aucun temps depuis la guerre.

MÛRI PAR L'ÂGE
Wiser's
DE LUXE WHISKY
EN ÉLÉGANT CARAFON

Vavances à l'Université St-Louis d'Edmunston

Les autorités de l'Université St-Louis d'Edmundston déclarent qu'elles ont avancé les vacances de Pâque d'une semaine à cause d'une épidémie de scarlatine. La rentrée aura lieu à la date prévue pour la reprise régulière des classes soit le 20 avril. Les huit jours de travail perdu seront récupérés à la fin de l'année scolaire. La nouvelle émane du R. P. Robert Bernier, Eudiste, recteur de l'université.

Cours d'alpinisme pour Tenzing Norkey

Lauzanne, (Spéciale) — Tenzing Norkey, le guide sherpa qui atteignit le sommet du monde, le mont Everest, se rendra bientôt en Suisse pour suivre un cours de trois semaines sur l'art d'escalader les montagnes, l'alpinisme. Un club alpin suisse a révélé que Tenzing, dans une lettre, a dit que lui-même et huit autres Sherpas suivront les cours du club pour obztenir le statut des guides suisses.

Liberté individuelle restreinte par les modifications au Code Civil, déclare Me Yves Pratte

Me Yves Pratte, avocat, qui prononçait une conférence hier midi devant les membres du club Rotary, a déclaré qu'après les multiples modifications que l'on a fait subir au code civil, il appert que la liberté individuelle s'en trouve restreinte, en même temps que l'Etat s'ingère petit à petit dans les affaires des particuliers.

Le conférencier a dit que le droit n'est nullement une science statique et inchangeable mais qu'elle se modèle au contraire sur la société qu'elle prétend régir: "Le droit est une science vivante, reflet de la pensée d'une époque, conditionnée par la structure économique et sociale".

Le Code civil tel que nous le connaissons régit les relations des individus entre eux. Il a été copié sur le Code français de Napoléon, au temps de la grande liberté. L'individu est devenu la clef de voûte de ce Code mais peu de temps après qu'on l'eût mis en application, on s'est vite rendu compte que l'individu abusait de sa liberté absolue. L'Etat intervint donc dans le domaine du droit privé pour limiter cette liberté. Ipso facto, une grande partie de ce qui était du droit privé est devenu du droit public.

Notre Code civil traite des personnes, des biens et des contrats. Il ne traite cependant pas de la personne morale. L'importance de la famille aujourd'hui est telle que l'Etat s'y intéresse de très près parce qu'elle est du ressort de l'ordre public. Mais en même temps, l'autorité naturelle de la famille, le père, est battue en brèche. Par exemple, celui-ci n'est plus libre de faire ou de ne pas faire instruire ses enfants. L'Etat s'occupe aujourd'hui d'entretenir les personnes qui ne peuvent plus se suffire, en faisant une charge publique de personnes de gens qui devraient être normalement entretenues par la famille. "Preuve évidente de la déchéance de la famille".

Dans le domaine de la propriété, autant de différences entre le Code civil de Napoléon et notre propre Code civil. Autrefois, l'on considérait le droit de propriété d'un point de vue individuel, aujourd'hui on le considère d'un point de vue collectif. "L'économie des Etats-Unis est dirigée par quelque 2,000 individus appartenant à des corporations". Car aujourd'hui, le droit de propriété fait partie du droit public".

Le conférencier fut présenté par M. Claude Duval et remercié par M. Réal Rondeau. A la table d'honneur, le président élu Charles Montminy; le vice-président élu Nil Roseau; le trésorier Gérard Marcoux; MM. Raoul Langlois, Langlois, Georges Delorme, Jacques Desserres, André Dolbec et Maurice Désy. M. Emile Robitaille, président du club pour l'année 1953-1954, présidait le dîner.

DOULEURS
Rhumatismales
Une bonne nouvelle pour ceux qui désirent être soulagés des douleurs rhumatismales! Des milliers de personnes obtiennent un soulagement rapide des douleurs rhumatismales et arthritiques grâce aux T-R-C. Ne vous laissez pas abattre par des douleurs lancinantes, ennuyeuses, et aiguës. Essayez les T-R-C Templeton aujourd'hui. 65c, $1.35, toutes pharmacies. T-844F
(Ann.)

aux municipalités

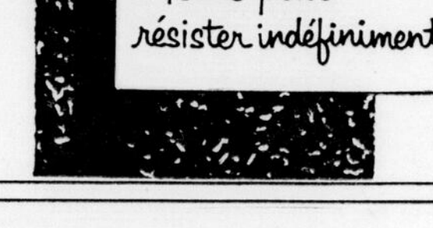

Et voici pourquoi:

La nouvelle méthode de fabrication Delavaud a sans contredit amélioré le tuyau de fonte. Le coulage par force centrifuge l'a renforci de beaucoup. Dans les laboratoires bien outillés de la fonderie Canada Iron, des métallurgistes spécialisés analysent minitieusement le tuyau Delavaud à *chaque* phase de sa fabrication.

Toutefois, on emploie actuellement on France des tuyaux de fonte en service depuis presque 300 ans!

Et dans nos grandes villes d'Amériques, (à Montréal depuis 1815, à Toronto depuis 1848, à New York depuis 1833, à Philadelphie depuis 1804) des vieux tuyaux, fabriqués selon les anciennes méthodes, sont encore en usage. A vrai dire, personne ne peut se prononcer sur la durée exacte du tuyau de fonte. Ces qualités extraordinaires de durabilité représentent pour vous —

- des frais minimes d'entretien
- un amortissement rapide d'obligations
- un système d'aqueduc en PERMANENCE

Lisez ce qui suit et vous serez convaincu que le tuyau DE FONTE est le *seul qui mérite* d'être employé. Adressez vos demandes de prix à la compagnie canadienne bien connue:

Canada Iron
foundries limited
921 EDIFICE SUN LIFE, MONTREAL, QUE.
FABRIQUE A TROIS-RIVIERES, PROVINCE DE QUEBEC, PAR UNE COMPAGNIE ENTIEREMENT CANADIENNE

Pourquoi ASPIRIN est important pour votre Bien-Être quand vous avez un RHUME!

Voici les raisons pour lesquelles des millions de gens prennent Aspirin dès qu'ils ont l'impression de s'enrhumer!

Quand vous avez un rhume, il est probable que vous avez aussi de la fièvre—car la fièvre accompagne ordinairement le rhume. Et pour votre bien-être, il est important que vous fassiez baisser cette fièvre le plus vite possible.

Aspirin fera cela. Sa propriété de faire baisser la fièvre constitue, depuis longtemps, une des armes thérapeutiques les plus précieuses dont dispose le corps médical dans sa lutte contre la maladie. Et Aspirin fait baisser la fièvre *rapidement*.

En outre, Aspirin vous apporte aussi un prompt et merveilleux soulagement des douleurs musculaires et de l'état migraineux qui accompagnent presque toujours un rhume. Une raison pour laquelle Aspirin vous apporte ce soulagement—fait que vous vous sentez *vite* mieux—c'est que les comprimés d'Aspirin se désagrègent presque instantanément quand vous les prenez.

Dès que vous avez l'impression de vous enrhumer, prenez donc immédiatement deux Aspirin . . . *avant de faire quoi que ce soit*. Si les symptômes du rhume persistent, consultez un médecin. Et pour calmer le mal de gorge dû au rhume, gargarisez-vous trois fois par jour avec un tiers de verre d'eau dans lequel vous aurez fait dissoudre trois comprimés d'Aspirin.

79¢ Flacon économique de 100 — 29¢ Flacon commode de 24 — 19¢ Boîte pratique de 12

N'oubliez pas ceci— même pour le double du prix de l'Aspirin, vous ne pouvez rien acheter de mieux.

POUR UN SOULAGEMENT DOUX, RAPIDE DES
• MAUX DE TÊTE • NÉVRALGIES
Malaises dus à
LA NÉVRITE et aux RHUMATISMES

ASPIRIN
M. D. au Canada
Recherchez toujours la CROIX BAYER

Les préparatifs de la défense

Ottawa (PC) — Le ministre des Finances, l'hon. Douglas Abbott, a déclaré hier soir que les Canadiens ne peuvent se permettre de relâcher les préparatifs de défense bien qu'ils puissent envisager l'avenir avec une confiance grandissante.

M. Abbott, présentant son dixième et ce qu'il a dit être son dernier budget, a passé brièvement en revue les événements qui ont marqué les huit années durant lesquelles il a été ministre des Finances. La rumeur veut qu'après l'adoption de ce budget par le Parlement, il sera nommé à la Cour suprême du Canada ou retournera à la pratique privée du droit à Montréal.

Le ministre a dit:

"Nous avons dû faire face à des menaces réitérées à la paix et à la sécurité et nous avons dû encourir des frais énormes, en coopération avec nos amis et alliés, pour ériger la puissance défensive du monde libre. Des progrès solides ont toutefois été réalisés durant 1953 et nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

"La puissance grandissante de l'alliance nord-atlantique a grandement contribué à amoindrir les dangers d'une agression armée, mais les solutions fondamentales nous échappent encore. Un juste règlement de ces questions nécessite de la part du monde libre qu'il continue d'améliorer ses positions défensives afin de négocier en s'appuyant sur la force. Nous ne pouvons pas encore nous permettre de relâchement".

Les nouvelles des premières et dernières heures du jour vous sont décrites chaque matin dans l'Evénement-Journal.

Les athlètes s'entraînant pour de dures compétitions trouvent dans le lait une source abondante et économique d'éléments nutritifs de première nécessité: la protéine qui construit, entretient et répare les tissus du corps; le calcium qui entre dans la constitution des os et des dents; la thiamine qui fortifie les nerfs, et la vitamine A. Le lait n'est pas seulement un excellent breuvage: il est un aliment naturel et une source de santé.

La protéine développe la vigueur physique

"Sports College" s'est livré à de nombreux tests pour déterminer la valeur de la protéine dans l'entrainement physique. Il a été prouvé que les athlètes qui prennent suffisamment de lait et autres aliments provenant du lait; 1) ont plus d'entrain à s'exercer; 2) sont moins sujets aux périodes de "dépression" qui retardent l'entrainement; 3) donnent une meilleure performance.

Lloyd Percival
DIRECTEUR DE "SPORTS COLLEGE"

SERVICE DES PRODUITS DU LAIT
Division de la publicité
Fédération canadienne des producteurs de lait
1523, RUE DRUMMOND, MONTRÉAL, P.Q.

ENCOURAGEZ NOS MARCHANDS

LAITERIE FRONTENAC
142 DE L'EGLISE
TEL.: 5-7175

LAITERIE LAVAL
ENR.
875, 4ème AVENUE
TEL.: 4-3551

LAITERIE FORTIER
LTEE
320, ST-GEORGES
TEL.: TE 7-5861

DEGUSTEZ NOS PRODUITS LAITIERS

D'un matin . . .

A votre réveil L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte des renseignements en marge de l'actualité financière, les derniers échos de la vie mondaine, l'horoscope et les derniers événements du Quartier latin.

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

à l'autre . . .

Tous les matins, L'EVENEMENT-JOURNAL vous apporte les dernières nouvelles de la nuit, en même temps qu'il vous offre d'intéressants documentaires en marge des affaires internationales et locales.

87e année — No 273 QUEBEC, MERCREDI 7 AVRIL 1954 PAGE NEUF

MOUVEMENT DES NAVIRES

Québec, — Vinland toujours à l'encre au Cap aux Oies.

Pointe Noire, 103 — Montant 10.15 a.m. St. Jude, 10.50 a.m. Sheldrake, 10.55 a.m. V. G. C. Lady Grey, descendant 10.20 a.m. Mont Blanc.

Pointe aux Basques, — Ancre descendant 6.30 a.m. North Pioneer.

Pointe au Père, 158 — Elin Horn dû 8.00 p.m. demain.

Sydney, 595 — Montant 11.00 a.m. Remorqueur Banscott, pour Port-Alfred.

Cap Race, 835 — Montant 7.11 a.m. Beaverlake 190 sud-est, pour Québec, 8.10 a.m. Prins Philip Willem 400 est, pour Montréal, 11.40 a.m. Maria Teresa G., 180 sud-est, pour Montréal, 12.10 p.m. Cairngowan 300 est, pour Montréal.

DERNIERE HEURE

Heure solaire le 25 avril

Les municipalités du Québec adopteront l'heure solaire à compter du 25 avril jusqu'au 26 septembre, a révélé hier le ministère provincial des Affaires municipales.

Dr DONAT ROY
CHIRURGIEN-DENTISTE
563, 3ème Avenue, Québec
Heures de bureau: de 9 à 12 et 2 à 5
Le soir sur appointement.
Rés.: 7-2201 Bur.: 4-1252

Toujours en stock la ligne complète des chemises
TOOKE
53 RUE ST-JOSEPH Boivin & Fils LTÉE QUÉBEC TEL.: 4-1166
LE ROYAUME DES CRAVATES ET CHAPEAUX

JAMBON "Bardou"

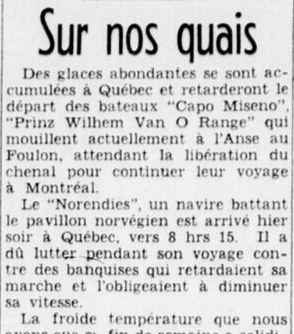

Braisé, cuit au four; un délice! tendre, savoureux, parfumé au bois d'érable, unique en son genre. Essayez-le pour vous en convaincre.

CHARCUTERIE: pâté de foie, graisse de rôti, porc rôti, gelée de viande, salmis, saucisson de paris, plats cuisinés, salades, etc.

Bardou & Fils Ltée
108 AVE CARTIER, 5-8135 — 481½ COUILLARD, 2-7094

Enfin! Du thé parfait instantanément grâce à

NESTEA

PLUS VITE FAIT que le thé en sachet

MEILLEUR que le thé infusé

Quoi de plus rafraîchissant et de plus réconfortant qu'une tasse de thé fumant, savoureux, d'une belle teinte ambrée? . . . Préparez-le en un clin d'oeil: une cuillerée à thé de Nestea dans votre tasse . . . ajoutez de l'eau bouillante . . . et le thé est prêt!

- NI FEUILLES NI SACHETS À JETER
- PAS D'INFUSION
- PAS D'ATTENTE

Un produit des fabricants de NESCAFÉ

"Nestea" est la marque de commerce exclusive, déposée, par laquelle Nestlé (Canada) Ltd. désigne son thé soluble. Ce thé est composé en parties égales, de thé soluble pur et d'hydrates de carbone purs (dextrine, maltose, dextrose) ajoutés uniquement pour en préserver la saveur.

Sur nos quais

Des glaces abondantes se sont accumulées à Québec et retarderont le départ des bateaux "Capo Miseno", "Prinz Wilhem Van O Range" qui mouillent actuellement à l'Anse au Foulon, attendant la libération du chenal pour continuer leur voyage à Montréal.

Le "Norendies", un navire battant le pavillon norvégien est arrivé hier soir à Québec, vers 8 hrs 15. Il a dû lutter pendant son voyage contre des banquises qui retardaient sa marche et l'obligeaient à diminuer sa vitesse.

La froide température que nous avons eue en fin de semaine a solidifié les battures dans les tributaires du St-Laurent et retardera la débâcle.

La navigation en amont sur le fleuve est paralysée par la glace depuis que le tirant d'eau du navire de 9,700 tonneaux, le "Manchester Spinner" a ébranlé les glaces des rives du fleuve.

Entre temps, les brise-glaces du gouvernement libèrent les ports et le fleuve de la glace.

Nord Sydney, 575 — Montant 1.15 p.m. Sunadele 105 sud-est, pour Port-Alfred.

V.G.C. Ernest Lapointe rapporte : — Position à 9.00 a.m. vis à vis 61-G. Glace 18 pouces. Vent du sud-ouest, température 40 en haut.

Service des signaux maritimes :
3.30 p.m. 6 avril, 1954

Départ de six Canadiens pour un voyage en Russie

Montréal. (PC) Quatre Montréalais et deux Torontois, artistes et écrivains, quitteront Montréal par avion, vendredi, pour une visite d'un mois, toutes dépenses payées, en Russie. Le groupe est invité par la société soviétique des relations culturelles avec les pays étrangers, afin de constater les réalisations culturelles en Russie. Il se rendra à Prague en passant par Amsterdam et Bruxelles. De Prague, il se rendra à Moscou, via Varsovie.

Le marché St-Roch, une place publique

L'hon. juge J.-Alfred Dion, de la Cour Supérieure, a dû commencer par déclarer que le marché St-Roch est une place publique au sens de la loi, avant de porter son jugement sur une action en dommages intentée par Mme Maurice Mercier, de Québec, contre M. Hervey Rochon, de St-Augustin.

Le défendeur avait plaidé, au procès, qu'il s'agissait d'une propriété privée et que, par conséquent, il ne pouvait y avoir contre lui présomption de faute tel que l'édicte l'article 53 de la loi des véhicules automobiles.

La preuve a révélé que la demanderesse avait été heurtée par l'automobile du défendeur, dans une allée large de moins de douze pieds, sur la place du marché..

"Il nous paraît, de toute évidence, que le marché St-Roch n'est pas une propriété, dit le juge. C'est une propriété qui appartient à la Cité de Québec et qui est à l'usage de tout le public qui veut y aller pour faire des emplettes." Et le juge cite le règlement 721 de la Cité qui définit que la "voie publique comprend la chaussée et les trottoirs; elle englobe les rues, les boulevards, les avenues, les places publiques, les ruelles publiques, les passages à l'usage des piétons et la Terrasse Dufferin." — "De plus, ajoute le juge, la loi des véhicules automobiles (article 2, par .18) décrète que "les mots chemin public signifient la partie de tout pont, chemin, rue, place, carré, ou autre terrain destiné à la circulation publique des véhicules".

Pour se défendre d'avoir heurtée la femme qui descendait du trottoir dans l'allée, le défendeur a soumis que la demanderesse avait fait un faux pas.

Mais, il est évident, décide le juge, que le défendeur a eu une distraction. S'il ne roulait qu'à 4 ou 5 milles à l'heure, il aurait pu arrêter aussitôt sans trainer la victime sur une distance de 7 ou 8 pieds. Il aurait pu facilement obliquer . . . et éviter de la frapper. "Nous ne croyons pas, conclut le juge, que la preuve de la défense soit suffisante pour repousser la présomption de faute que la loi établit contre l'automobiliste.

Le juge trouve toutefois exagérés les dommages réclamés et, de $622.52, les réduit à la somme de $382.68 qu'il condamne le défendeur à payer à la demanderesse.

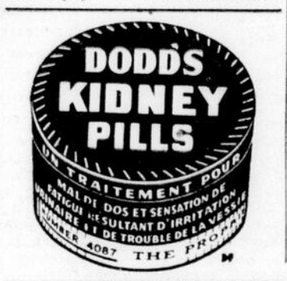

30e réunion annuelle du chapitre provincial de Québec de l'I. O. D. E.

Une brillante manifestation a marqué, hier soir, dans la salle Riverview du Château Frontenac, l'ouverture de la trentième réunion annuelle du Chapitre Provincial de Québec de l'I.O.D.E. (Ordre Impérial des Filles de l'Empire). Des personnalités en vue tant civiles que religieuses rehaussaient de leur présence cette cérémonie inaugurale qu'a présidée, en l'absence de la présidente retenue à Montréal par la maladie, la 2ième vice-présidente du Chapitre, Mme J. Beveridge On notait, en effet, sur l'estrade d'honneur la présence, de l'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie, qui représentait le gouvernement de la Province à cette réunion, de Son Honneur le Maire Wilfrid Hamel, de Mgr Ferdinand Vandry, recteur de Laval, du révérend R. L. Seaborn, du Dr W. P. Percival, directeur du comité protestant de l'Instruction Publique, et des régentes des différents chapitres, notamment Mme H. H. Gibaul, régente municipale qui, au cours de la soirée, a été faite membre à vie de l'Ordre, en reconnaissance de son dévouement inlassable à la cause de l'I.O.D.E.,, de Mme La Terrière, régente du Chapitre Courcelette et de Mme Miller, régente du Chapitre St-Maurice, de Trois-Rivières.

L'hon. Paul Beaulieu

Le ministre de l'Industrie et du Commerce dans le cabinet Duplessis s'est fait l'interprète du Gouvernement de la Province pour souhaiter la bienvenue aux quelque deux cents déléguées qui prennent part à ces assises annuelles et pour les féliciter du beau travail qu'elles accomplissent. "Votre activité, a-t-il affirmé entre autres choses, a toujours inspiré les femmes des autres contrées et la loyauté que vous apportez à servir votre pays profite indéniablement à votre province qui vous en remercie publiquement ce soir". L'hon. Beaulieu a aussi formulé des voeux de succès à l'adresse des congressistes et exprimé l'espoir que leur louable tâche soit encore mieux connue chez nous.

L'hon. Wilfrid Hamel

Le premier magistrat de Québec, prenant la parole à son tour, s'est dit honoré et heureux de souhaiter la plus cordiale bienvenue de la ville de Québec aux déléguées d'une association qu'il considère unique à travers tout le pays. "Nous sommes fiers de votre groupe, déclara l'hon. Hamel, et nous apprécions hautement l'admirable contribution que vous fournissez à votre ville. Nous sommes ravis aussi de saisir l'occasion offerte de souligner au grand jour votre admirable activité".

Mgr Vandry

Après avoir déclaré que sa présence à cette réunion constituait la preuve indiscutable de la sympathie que l'Université accorde à des mouvements comme celui de l'I.O.D.E., et avoir félicité les membres pour leurs solides convictions et leur attachement exemplaire à la cause qu'elles servent, le recteur de Laval fit un intéressant plaidoyer en faveur de l'unité canadienne. "Les Canadiens précisa-t-il, doivent s'unir pour créer une démocratie chrétienne chez nous car c'est là la meilleure façon de servir le grand Commonwealth. Tous nous devons utiliser les dons reçus pour mieux servir nos compatriotes et aussi pour réaliser entre les deux grandes races une compréhension meilleure. Soyons, affirma-t-il, en terminant, de très bons amis, et plus que cela, de très bons frères".

Mme Gibaut

A titre de Régente municipale, Mme H. H. Gibaut exprima aux déléguées sa plus chaleureuse bienvenue et les assura de sa plus entière collaboration. Elle exprima également ses regrets de l'absence de la présidente provinciale, Mme G. Creelman, et de la 1ere vice-présidente, Mme Ruth Winters. Elle fut suivie à la tribune par Mme Beveridge qui a brossé une revue panoramique de l'immense travail réalisé au cours de 1953 par les divers chapitres et qui invita les membres à chercher de nouvelles recrues afin de remplacer dans les cadres de l'association celles que l'âge oblige à prendre leur retraite. Mme Laterrière, régente du Chapitre Courcelette, parla à son tour pour souhaiter en français une chaleureuse bienvenue aux congressistes, tandis que Mme Miller traduisait le message d'amité du chapitre de Trois-Rivières.

Le Dr Percival

Le Dr Percival, après avoir loué le merveilleux travail accompli par les 30,000 membres de l'I.O.D.E. rendit hommage à la loyauté intense des Britanniques qu'il lui fut donné d'observer de près lors des cérémonies du couronnement de juin dernier et insista sur le culte profond que porte à sa jeune souveraine le peuple anglais.

Ces assises annuelles qui ont débuté hier soir, se continueront aujourd'hui par des séances d'études tenues par les divers comités, par l'élection d'un nouvel exécutif et par un dîner dont l'hôte d'honneur et conférencier sera le révérend Philip Carrington, lord-évêque de Québec.

Deux coupables sur trois accusés

M. le juge Gérard Simard, de la Cour des Sessions de la Paix, a trouvé coupables, hier, Albert et Emilien Lebrun, d'un assaut simple sur la personne d'Amédée Tremblay, de Ville Montmorency, et les a condamnés à payer chacun une amende de $25 et à souscrire un cautionnement de $100 pour s'engager à garder la paix pendant un an.

Le père et deux de ses fils avaient été accusés de voies de fait graves. Mais la preuve n'a révictime.

C'était le soir du 22 août 1953 que s'était déroulé l'incident. Le jeune Tremblay sortait de chez lui avec sa tante et ses quatre enfants lorsque, suivant son témoignage, Emilien Lebrun, son voisin, se plaça sur le trottoir, poings aux hanches, et lui "barra le chemin". Le neveu admet qu'il parla le premier: "Tasse-toi, que je passe, mon 'bum', "et qu'il ajouta, sans même que l'autre ne réponde: "Ote-toi du chemin, ma face de c . . ."

C'est alors que le père Lebrun est intervenu, de son propre aveu, en disant: "Passe donc; personne ne te parle."

Mais la tante était là, derrière, qui dit que le père a sommé son neveu de répéter les mots qu'il venait de dire; ce à quoi le neveu aurait répondu: "Je ne répéterai pas; laissez-moi tranquille." Et le père ayant ajouté: "Je vas te vider . . .", Emilien s'est alors emparé de la situation en assénant un coup de poing au jeune Tremblay qui était alors rendu de l'autre côté de la rue où il avait "ramassé un caillou pour se défendre".

—"Les paroles de Tremblay, bien qu'injurieuses, ne constituent pas une provocation au sens de la loi, dit le juge. Aux paroles, on répond par des paroles . . . Mais, avec l'attitude agressive d'Emilien, elles définissent un climat d'animosité relative qui existait évidemment entre les voisins."

Le juge rejette l'accusation quant à Raymond Lebrun, qui avait également été accusé.

Demandez votre bière dans les bouteilles de verre "UNI-SERV"*

ÉPARGNEZ-VOUS DES ENNUIS!
Vous n'avez pas de dépôt à payer sur les bouteilles "Uni-Serv".

ÉPARGNEZ DU TEMPS!
Pas de bouteilles vides à rapporter.

ÉPARGNEZ DE L'ESPACE!
Les bouteilles "Uni-Serv" prennent moins de place, se refroidissent plus vite.

ET OBTENEZ LA SAVEUR LA PLUS DÉLICATE

Le verre ne peut changer le goût de la bière. Il protège la saveur. Demandez de la bière dans les bouteilles "Uni-Serv" . . . dégustez votre marque favorite dans toute son excellence.

NI DÉPÔT—NI RETOUR
DOMINION GLASS CO. LIMITED,
MONTRÉAL

Voyez ce que vous achetez-Achetez-le dans du verre
*Marque déposée

Décès de monsieur Napoléon Lavoie

M. Napoléon Lavoie, ancien gérant de division de la Confederation Life Ins. Co à Québec, est décédé, hier. Outre son épouse Yvette Legris de Bourbonnais, Illinois, le défunt laisse dans le deuil: ses fils, Jules Lavoie M.S.C.C.A. et Louis M.S.C.; ses frères: Georges et Paul Henri Lavoie; ses soeurs: Mmes Odilon Leclerc de Québec, A.H. Paradis de Montréal et C. Eus. Boivin de Chicoutimi; ses beaux-frères et belles-soeurs: le notaire Chs Eusèbe Boivin, de Chicoutimi; Mmes Georges Lavoie de Québec, Eugène Lavoie de Québec, Paul H. Lavoie de Québec, Alberic Parent d'Ottawa, Napoléon Courtemanche de Montréal; Eugène LaMare de Chicago; MM. et Mmes Alphonse Legris de Chicago, Illinois, Justin Legris de Chicago, Sarto Legris de Chicago, Jos Legris de Montréal, ainsi que de nombreux neveux et nièces.

La dépouille mortelle est présentement exposée à la résidence funéraire de la Maison Arthur Cloutier & Fils, 261 Marguerite Bourgeoys.

Me Roger Vézina . . .

(Suite de la 1ère page)

enfin, du plat de lentilles offert par Ottawa pour obtenir la dernière et ultime capitulation, celle du Québec, le dernier budget Abbott demeurera et passera à l'histoire comme un budget de suprême, odieuse et définitive offensive contre tout gouvernement provincial respectueux des droits inaliénables reconnus par le pacte sacré sanctionné par l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord.

Je fais cette déclaration, non pas comme directeur général de la Chambre de Commerce de Québec, mais comme simple et vulgaire contribuable de la province de Québec."

TEMPERATURE

Toronto (PC) — Minima et maxima pour la journée d'hier dans les principaux centres du Canada:

Villes	Min.	Max.
Dawson	-15	13
Vancouver	39	49
Victoria	39	—
Edmonton	16	16
Calgary	15	23
Régina	27	52
Winnipeg	28	33
Toronto	41	61
Ottawa	30	—
Montréal	36	44
Québec	24	46
St-Jean, N.-B.	34	41
Moncton	32	50
Halifax	33	51
Charlottetown	32	48
Sydney	28	50
Yarmouth	35	44
St-Jean, T.-N.	24	40

(-) Sous zéro.

Pronostics

Régions des Cantons de l'Est et de Québec: Le ciel s'éclaircira dans la matinée. Nuageux avec averses dans la soirée. Plus chaud mais redevenant plus froid dans la soirée. Vents légers. Minimum et maximum: à Sherbrooke, 38 et 52; Québec, 34 et 50.

Le soleil — Lever: 5 h. 14; coucher: 6 h. 21. Longueur du jour: 13 h. 07 m.

La marée — Haute marée: 8 h. 43 et 9 h. 22; basse marée: 4 h. 02 et 4 h. 45.

Coventry renonce à la défense civile

Coventry, Angleterre, (Reuter). — Le conseil municipal de Coventry, l'une des villes de Grande-Bretagne qui ont eu le plus à souffrir des bombardements aériens durant la deuxième guerre mondiale, a décidé, hier soir, que la défense civile est une perte de temps et d'argent, si l'on tient compte des effets dévastateurs de la bombe à hydrogène.

Staline pendu dans une étable

Cannes, France, (Reuters). — Les délégués russes au Festival international du film à Cannes ont demandé avec colère hier le retrait d'un film suédois parce qu'on y voit le portrait de Staline. Les Russes s'offusquent parce que ce portrait est montré pendu dans une étable.

Salon Fleuri Fleuriste
345, RUE ST-JOSEPH TEL.: 4-5278

Lusto à $3.00 LE GALLON
...EST LA PEINTURE QUI FAIT MERVEILLE
BLANC-GRIS-VERT-ROUGE
SATISFACTION GARANTIE OU ARGENT REMIS
ADRESSEZ VOS COMMANDES OU VENEZ A
PEINTURE JACO PAINT REG'D
49 SAULT-AU-MATELOT, TEL 3-9797
QUÉBEC

Le rajeunissement de la femme par les produits de la Cie Rubinstein

Sous le signe de la fleur de pommier, symbole de la grâce et de la fraicheur printanières, cinquante femmes — plus dociles que ne les ont jamais vues leur mari — se sont transformées hier après-midi, dans le grand salon de Kerhulu, en autant d'écolières attentives aux moindres gestes de la maitresse, en l'occurrence Mme Claire Viger Marcil, l'aimable technicienne en beauté de la compagnie Helena Rubinstein, qui les initia à l'art du maquillage parfait.

Par une heureuse coïncidence, c'est la maison centenaire J.-E. Livernois Limitée qui invitait ses clientes au cours de beauté théorique et pratique institué par la compagnie Rubinstein, laquelle célèbre cette année son jubilée d'argent au Canada. A cette occasion, Mme Marcil souligna le fait que le cachet ancien et si pittoresque de la maison Livernois ne l'empêche aucunement de préconiser les méthodes les plus modernes, en pharmacie comme en cosmétiques, et elle offrit ses meilleurs souhaits aux dirigeants de cette firme, la première qui adopta à Québec les produits Rubinstein, il y a 25 ans.

Precedemment, M. Victor Livernois, vice-président de la maison, avait souhaité la bienvenue à l'assistance et après avoir souligné les mérites de Mme Marcil, il termina sa courte allocution par un compliment plein de galanterie à l'adresse des dames présentes.

Devant une table de toilette miniature et pourvue d'un minuscule maquillage très complet nécessaire de maquillage, chacune se mit donc à l'oeuvre en suivant les démonstrations de la conférencière, qui avait insisté précédemment sur la qualité des matières premières employées dans les produits Rubinstein et sur la nécessité pour une femme de soigner la peau de son visage, principal barème de sa jeunesse et de son charme.

Toutes, nous connaissons la rengaine intitulée "1-2-3-4-5-6-7-Violette"! Avec Mme Rubinstein, c'est une autre chanson, pas moins interessante, et c'est "-2-3-4-5-6-7-Beauté". En effet, cette spécialiste a rédigé à l'intention de toutes les femmes du monde, un traitement de 7 jours leur permettant de se donner elles-mêmes, qu'elles demeurent dans la brousse ou au pôle Nord, les divers soins propices à leur épanouissement: diète, maintien, étude de la peau, des cheveux, de la forme du visage, des parfums, exercices, etc.

Mme Marcil, qui était assistée de Mlles Godbout et Simard, techniciennes de la Maison Livernois, fit connaitre les effets des stimulants pour la peau, des masques de beauté, des sérums biologiques qui renouvellent l'épiderme, etc. Elle indiqua des exercices propres, entre autres, à atténuer les lignes d'expression de chaque côté de la bouche et à faire disparaitre le double menton. En terminant, elle félicita son auditoire pour sa compréhension rapide qui lui permit de donner son cours dans un temps record.

La séance du soir, couronnée du même succès, fut ouverte par M. Maurice Livernois, secrétaire-trésorier de la Maison J.E. Livernois Ltée, et ces cours se répéteront aujourd'hui et demain, en matinée et en soirée.

*Un Bon Cigare à 5¢

Achetez le commode paquet de cinq pour le gousset
*Prix Suggéré
DAILY DOUBLE

Le COL centre d'intérêt

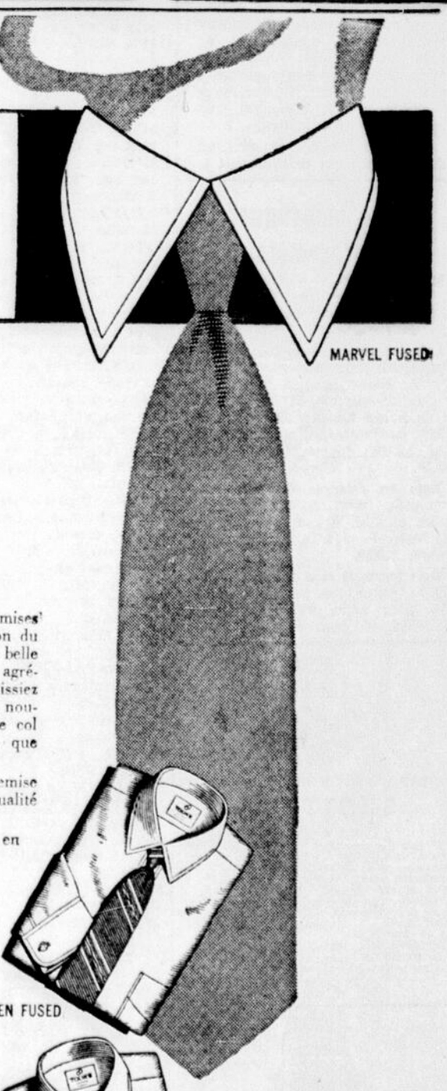

des chemises
FLIGHT
de TOOKE

C'est le col qui caractérise les chemises FLIGHT. La ligne élégante et la perfection du col sont les deux points importants d'une belle et bonne chemise. La FLIGHT est la plus agréable à porter et la meilleure que vous puissiez acheter. Voyez le vaste assortiment de la nouvelle série printanière et choisissez votre col préféré parmi les 7 modèles attrayants que FLIGHT vous offre.

Une coupe parfaite . . . voilà la chemise Tooke! Le détail et le fini démontrent sa qualité supérieure!

En beau coton peigné, durable en dépit de blanchissages répétés. Blanc ainsi que les plus nouvelles teintes unies.

7 modèles de cols exclusifs

$4.95 SEULEMENT

MOUNTBATTEN FUSED

aussi

ENGLISH CRICKET
PARK BUTTON DOWN
DUKE FUSED
FUSED EYELET ROUNDER

WINDSOR

•SANFORIZED• bien entendu!

TOOKE
DEPUIS 1869

Aux meilleurs magasins et rayons de vêtements pour hommes

Les développements militaires en Indochine affaiblissent la Bourse de N.-Y.

Renseignements financiers

Le marché a subi un vif recul par suite d'une vague de ventes à la Bourse de New-York, hier, mais il s'est rallié vigoureusement vers la fin de la journée pour rattraper une partie des pertes. Les courtiers de Wall Street disent que l'inquiétude provoquée par les développements de la guerre d'Indochine est responsable de cette vague de ventes. Toutes les sections ont été soumises à la pression et à un certain moment les pertes ont atteint jusqu'à cinq points. A la fermeture, les principales divisions affichaient des pertes fréquentes allant de 1 à 3 points. Les gains ont été minimes. Les avionneries, les produits chimiques et les chemins de fer ont été le plus durement touchés. La moyenne de la **Presse Associée** pour 60 titres a baissé de 90 cents pour fermer à $116.60 après une perte de 20 cents lundi. Le virement fut de 2,120,000 actions. On a enregistré 64 sommets et 19 bas pour l'année. A la Bourse Américaine, les prix étaient en baisse et le virement fut de 510,000 actions.

Montréal, (PC) — Une tendance à la baisse prévalait à la fermeture de la Bourse de Montréal, hier. Les titres industriels divers, les papeteries, les services publics, les distilleries, les pétroles majeurs, les aciéries et les banques étaient en baisse tandis que les métaux majeurs étaient légèrement en hausse. Les compagnies de transport étaient mixtes. Les titres miniers étaient irrégulièrement en baisse et les pétroles de l'ouest ont également fléchi. Des 274 émissions transigées, 63 ont monté, 124 ont baissé et 87 étaient stationnaires. On a enregistré 23 nouveaux sommets et sept nouveaux bas pour l'année.

Toronto, (PC) — L'attitude prudente précédant le budget fédéral et la faiblesse de la Bourse de New-York ont influencé hier le marché à la Bourse de Toronto, où une tendance à la baisse prévalait. Les pétroles de l'ouest et les titres industriels ont fléchi, de même que les groupes miniers. Le virement fut de 1,784,000 actions.

Montréal, (PC) — Les affaires étaient calmes et les cours étaient inchangés hier sur le marché des obligations. Les émissions à moyen terme du gouvernement canadien ont suscité de l'intérêt, mais les prix sont demeurés fermes. Peu d'activité chez les obligations industrielles, où les cours sont restés inchangés.

New-York, (PA) — Le marché des obligations industrielles affichaient une tendance fort irrégulière hier. Le volume d'affaires "au gros tableau" s'est élevé à une valeur au pair de $4,100,000. Sur la liste étrangère, les obligations allemandes libellées en dollars ont subi de fortes baisses sur un marché actif.

ROLE IMPORTANT DES CHEMINS DE FER

Le dernier bulletin de la Banque Royale du Canada nous fournit des données intéressantes sur le rôle important des chemins de fer dans la vie économique du pays. La Banque fait remarquer que par tête d'habitant, il y a plus de transport par chemin de fer au Canada que dans tout autre pays du monde, et le coût de l'unité de transport y est le plus bas de tous les pays à monnaie ferme.

Notre niveau d'existence et notre développement économique dépendent de l'abondance des moyens de transport. Le Dr R. W. Miller, de l'Université d'Harvard, a dit que les Etats-Unis et le Canada cesseraient dans un mois d'être des collectivités organisées et civilisées si les transports venaient à être sérieusement paralysés.

Comme la Banque l'a dit souvent dans ses bulletins, nos trésors de ressources naturelles sont là depuis des millénaires, mais il a fallu que l'homme exerce son génie pour les découvrir et déploie son énergie pour les mettre au service de l'humanité. Le transport tel qu'il est aujourd'hui est le fruit de notre génie et de notre travail.

La charpente outre beaucoup d'autres parties importantes de l'ossature, des transports modernes du Canada, est constituée par 45,000 milles de chemins de fer. Ces lignes de chemins de fer ont ouvert l'ouest à l'agriculture, relié les différentes parties du Canada en une nation vigoureuse, et permis d'exploiter les forêts et le minerais de l'est et du centre. Aujourd'hui elles transportent nos produits aux ports de mer pour expédier dans le monde entier et aux marchés de ce continent.

Les chemins de fer sont un des facteurs qui déterminent la situation économique relative des différentes régions. Montréal, Halifax, St-Jean et Vancouver ont l'avantage naturel d'être des ports de mer, mais les lignes de chemins de fer procurent cet avantage aux villes de l'intérieur comme Winnipeg, Régina et Edmonton, aux champs de minerai du nord du Québec et de l'Ontario, et aux régions agricoles partout ailleurs.

Aux bienfaits matériels que nous devons aux chemins de fer, il faut ajouter les avantages intellectuels et moraux. Il ne suffit pas de pouvoir voyager rapidement d'un endroit à l'autre, mais les échanges de vues et la dissémination de la culture et des idées aident à faire disparaître les antipathies nationales et provinciales. Les idées comme les marchandises, sont faites pour être répandues dans le monde entier.

Prix domestiques pour les métaux

Montréal, (PC) — Voici les prix de gros pour les métaux exprimés en fonds canadiens pour des quantités de 100 lbs F.O.B. Montréal.

Lots formant une tonne: — Etain $102.75; zinc prime western, $11.75; zinc de haute qualité, $13.10; zinc de qualité spéciale, $13.25; antimoine de haute qualité, 99.6 pour cent $25.50; antimoine, standard, 99 pour cent, $25.00; plomb, $14.50; cuivre, $31.38.

Lots en charges de wagons. — zinc prime western, $10.25; zinc de haute qualité, $11.60; zinc de qualité spéciale, $11.75; plomb, $13.00; cuivre, $29.38.

Lots formant cinq tonnes: —Etain $99.75; antimoine de haute qualité 99.6 pour cent, $25.50; antimoine standard, 99 pour cent, $24.50.

BUREAU DE L'INGENIEUR DE LA CITE

TROTTOIRS

Québec, 17 mars 1954.

Il est par le présent enjoint et donné avis à tout propriétaire, occupant ou toute personne en garde d'une maison, bâtisse ou emplacement en cette ville, d'enlever ou de faire enlever immédiatement la neige ou la glace sur les trottoirs en face de leurs propriétés respectives et de les tenir ainsi libres de glace ou de neige, à partir du 10 avril 1954.

Quiconque contreviendra à cet ordre sera passible de la pénalité prévue en tel cas et poursuivi suivant la loi.

EDOUARD HAMEL,
Ingénieur en Chef.

AVIS PUBLIC

Québec, le 31 mars 1954.

La compagnie dite: "Canadian Petrofina Limited" par son représentant monsieur A. Perreault, demande à la cité de Québec la permission d'installer, à l'intersection sud-est de la 3ième Avenue et la 3ième Rue, des réservoirs et des pompes, comme suit:—

2 réservoirs, d'une capacité de 3,000 gallons, chacun, pour la gazoline, 1 réservoir d'une capacité de 1,000 gallons, pour l'huile de chauffage, 1 réservoir, d'une capacité de 500 gallons, pour l'huile de rebut, 6 pompes distributrices.

Le tout conformément aux règlements municipaux.

Toute opposition à cette demande devra être communiquée dans les dix jours à monsieur F.-X. Chouinard, greffier de la cité, Québec.

EDOUARD HAMEL,
INGENIEUR EN CHEF

CORPORATION DE QUEBEC
BUREAU DU GREFFIER DE LA CITE
Québec le 2 avril 1954

"SOUMISSIONS POUR UNE MACHINE A CALCULER ENTIEREMENT AUTOMATIQUE POUR LE SERVICE DE LA COTISATION "HOTEL DE VILLE".

Avis public est par le présent donné que des soumissions cachetées, scellées et endossées "SOUMISSION POUR UNE MACHINE A CALCULER ENTIEREMENT AUTOMATIQUE POUR LE SERVICE DE LA COTISATION A L'HOTEL DE VILLE" et adressées au greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues, d'ici à mardi, le 13 avril 1954 à midi.

Pour plus amples informations et blancs de soumissions, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de Joseph Lessard, chef du Service de la Cotisation, chambre 211, Hôtel de Ville, Québec.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Même escompte pour le dollar américain

Montréal, (PC) — Le dollar américain était inchangé hier à un escompte de 2 1-32 pour cent par rapport à la devise canadienne. Il fallait donc 97 31-32 cents en numéraire canadien pour acheter un dollar américain.

La livre sterling a monté de 1-8 de cent à $2.76 1-8.

New-York, (PC) — Le dollar canadien a monté de 1-32 de cent à une prime de 2 3-32 pour cent par rapport à la devise américaine, hier. La livre sterling a monté de 1-16 de cent à $2.81 13-16.

Relèvement de la production d'or

L'honorable C. D. French, ministre des Mines, vient d'émettre le bulletin statistique du mois de février 1954, concernant la production minérale de la Province de Québec.

Les expéditions de chaux ont été beaucoup plus élevées en février 1954 que durant le mois correspondant de l'an dernier. Il y a aussi eu une légère augmentation dans celles des produits d'argile et du ciment. Par contre, les expéditions d'amiante ont baissé légèrement tandis que celles de l'or et de l'argent ont été beaucoup inférieures à celles de février 1953 à cause d'une grève dans six mines de l'Ouest de Québec. La grève ayant pris fin récemment, la production de ces métaux doit actuellement être remontée à son niveau normal.

Comparativement au mois de janvier de cette année, l'amiante, l'or et surtout la chaux et le ciment ont enregistré une hausse considérable durant le mois de février tandis que l'argent et les produits d'argile ont subi une légère baisse.

Les totaux cumulatifs, pour les deux premiers mois de 1954, accusent les augmentations et diminutions suivantes par rapport à la période correspondante de 1953: la chaux a monté de 9 p. 100 alors que l'amiante a baissé de 12 p. 100, l'or de 30 p. 100, l'argent de 36 p. 100, les produits d'argile de 3 p. 100 et le ciment de 10 p. 100.

Taux du change

Montréal, (PC) — Voici les cours du change étranger tels que fournis par la Banque de Montréal. Notons que tous les cours ci-après représentent les taux de vente nominaux pour les monnaies à la fermeture du marché:

Etats-Unis (dollar)	$0.98
Royaume-Uni (sterling)	2.76⅛
Belgique (franc)	0.0196
Tchécoslovaquie (koruna)	0.1372
Danemark (couronne)	0.1427
France (franc)	0.0028 3-16
Hollande (florin)	0.2602
Norvège (couronne)	0.1380
Suède (couronne)	0.1904
Suisse (franc)	0.2296

Avilissement du marché des grains

Chicago, (PA) — Les grains ont continué de fléchir, sauf dans le cas de l'avoine à la Bourse des grains de Chicago, hier. L'avoine est demeurée stationnaire.

Les fèves soya ont suivi deux tendances. Les contrats de mai et juillet ont fermé avec une hausse allant jusqu'à deux cents, tandis que les contrats des autres mois ont perdu jusqu'à un cent.

Bourse de New-York

Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec — 2-3006
Séance du 6 avril 1954

Titres	Haut.	Bas.	Ferm.
Allied Chemical	87¾	87¾	87¾
Amer. Tel. & T.	164⅜	163⅜	163⅝
Anaconda Copper	34⅝	34	34⅛
Bethlehem Steel	58	56⅜	57
Canadian Pacific	24⅜	24⅛	24⅜
Celanese Corp.	20¾	20¾	20¾
Chesapeake & Ohio	34⅝	34⅜	34⅝
Chrysler	62	61	61⅛
Cons. Edison N.Y.*	43¾	43⅛	43⅛
Douglas Aircraft	112	108⅜	108⅜
General Electric	108⅜	106	106
General Motors	67	66⅛	66⅛
Int. Paper	61¾	61¾	61¾
Glenn Martin	23⅞	23⅞	23⅞
Int. Tel. & T.	16⅜	16⅜	16⅜
Kennecott	74⅝	74⅛	74⅝
Lockheed	33¾	33⅛	33¾
Montgomery Ward	62⅝	60	60
N. Y. Central	23⅜	22	22⅝
North. Amer. Co.	22¾	22¼	22¼
North. Pacific	57⅞	57½	57½
Ohio Oil	64	64	64
Paramount Pict.	30¾	30¾	30¾
Pepsi-Cola	15¾	15⅛	15⅛
Radio Corp. A.	28	27½	27½
Saint Regis	24¼	24¼	24¼
Socony Vacuum	40	40	40
Stand. Oil of N.J.	81⅜	80½	80½
Union Carbide	75¾	75¾	75¾
United Aircraft	57¼	56⅜	57
U.S. Steel	43	42⅜	42⅝
West. Electric	62⅜	62⅛	62½

Volume des ventes: 2,120,600 actions.

Bourse Américaine

Cours fournis par A.M. Kidder & Co.
Séance du 6 avril 1954

Titres	Haut	Bas	Ferm.
Brazil	8½	8⅜	8⅜
Brown	11⅜	11½	11½
Do $5 P	99	99	99
Calvan	5⅛	5	5
Cent. Explor	5⅜	5⅜	5⅜
C. Smelters	28	27¼	27½
Creole Pete	85⅜	85¼	85¼
D. Steel	10⅝	10⅜	10⅜
Elec. Bond & Share	20⅛	20	20⅛
Ford of Canada A	87¾	87¾	87¾
Humble	69½	69	69
Imp. Oil	34⅛	34	34
Int. Pete	24⅞	23¼	23⅝
Molybdenum	43⅝	43¼	44⅛
Nat. Pete	15⅛	14⅞	15⅛
Pac. Pete	11⅜	10⅝	11
Preston	2⅞	2¾	2⅞
Sapphire	1⅜	1⅜	1⅜
St. Law. Corp	46⅞	46⅛	46⅛
Webb & Knapp	⅞	⅞	⅞
Tri Cont Wts	5	4¾	4⅞

Valeurs étrangères

A NEW-YORK
Cours fournis par Barry & McManamy membres de la Bourse de Montréal et de la Bourse Canadienne
132 rue St-Pierre, Québec. — 2-3006
Séance du 6 avril 1954

	Off.	Dem.
Australie 3½ pc 1966	99¾	100
Bolivie 7 pc 1958	15⅛	15½
Brésil 3¾ pc (séries 1 à 5)	78½	81
Brésil 3¾ pc (séries 11 à 30)	80	82
Brésil 3¾ pc anciennes 1979	63½	64
Brésil 3¾ pc nouvelles 1979	63½	64
Brésil 3½ pc 1979 anciennes 7 pc	64¼	65½
Chili 2 et 3 pc 1993	39¾	40¾
Colombie 3 pc 1970	59¾	60
Cund 6½ pc 1959	78	
Italie 1 à 3 pc 1977	53¾	54
Medellin 3 pc 1978	49¾	50½
Milan 6½ pc 1952	92	
Norvège 4½ pc 1965	100⅜	102
Pérou 1½ à 3½ pc 1997	43¼	43⅝
Rome 6½ pc 1952	94	

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par
L.-G. BEAUBIEN & CIE LIMITEE
70 rue St-Pierre, Québec Tél.: 2-1521
Correspondants de L.-G. BEAUBIEN & CIE
Membres de la Bourse de Montreal et de la Bourse Canadienne

Séance du 6 avril 1954

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	1953 Haut.	1953 Bas.	Div. ann.
2440	Abitibi	19¾	19⅜	19½	17	12¼	1.20
355	Abitibi, priv	25⅞	25⅝	25⅞	26½	25¼	1.50
100	Acadia	7	7	7	7½	6	.50
450	Algoma Steel	43½	42½	42½	49¾	30½	.....
2753	Aluminium Ltd	58¼	56½	57⅛	53¾	41¼	2.00 *
125	Alcan 4 p.c. 1er priv	25	25	25	24	21½	1.00
60	Alcan 5¼ p.c., 2e priv	106	106	106	105¼	100	5.25
75	Anglo-Can. Tel., priv	43¾	43¾	43¾	42	37	2.25
200	Argus	14	14	14	12¾	11¼	.60
87	Argus, priv	87	87	87	83½	80	4.50
605	Asbestos	26½	26¼	26½	27½	23¾	1.00 †
275	Atlas Steels	12	12	12	23½	12⅜	1.00
25	Bathurst "A"	46¼	46½	46½	45	36	3.00 †
1249	Bell	42	41⅜	41⅜	40	35½	2.00
1315	Brazilian	8¼	8¼	8¼	11¼	6⅜	var. †
2795	B.A. Oil	23⅞	23	23	21¾	16¾	.70
35	B.C. El 4½ p.c., priv	99	99	99	88	88	4.75
95	B.C. El 5 p.c., priv	51	51	51	50½	46½	2.50
1906	B.C. Forest	6½	6⅛	6½	5⅞	4.55	.40
783	B.C. Power	21	20⅞	20⅞	18⅜	17½	1.00
710	B.C. Telephone	38½	38	38¼	36½	32½	2.00
100	Building Prod.	36¾	36¾	36¾	40	34¾	1.80
130	Bulolo	6.00	6.00	6.00	7¼	5	var.
4950	BC Tel Rts	1.67	1.64	1.64			
168	Canada Cement	92½	92½	92½	91	72	var.
255	Canada Iron	24	24	24	22¾	19	1.20
10	Canada Safeway, 1er priv	102	102	102	102¼	98½	5.00
80	Canada Steamship	24	24	24	95	70	1.00
2920	Can. Breweries	24½	24⅜	24⅜	21⅜	17	var. †
100	Can. Car	17	17	17	18¾	15⅜	.80
75	Can. Car "A"	20	20	20	20¼	17	1.00
375	Can. Celanese	23½	23⅜	23⅜	46	22	1.20
50	Can. Celanese $1.75, priv	33½	33½	33½	34⅜	30	1.75
1100	Can. Chemical	8⅜	8¼	8¼	13¾	7½	.....
675	Can. Oil	16⅛	16	16	15⅜	12	.50
10	Can. Oil 5 p.c., priv	103	103	103	101	99½	5.00
570	C.P.R.	24¼	24	24	33¾	20⅜	var.
300	Can. Petrofina, priv	15⅜	15⅜	15⅜	12⅜	10¾	.....
425	Can. Vickers	19½	19½	19½	19	14	1.00
100	Cockshutt	8	8	8	16⅜	9¾	1.00
1700	Cons. Smelters	27½	26½	26⅝	34⅝	22	.80 †
250	Corby "A"	12	11⅞	11⅞	11	8	var. †
1485	Distillers Seagrams	28⅜	28⅜	28½	29¼	24½	1.20 †
800	Dom. Bridge	16⅜	16¼	16¼	84	69½	1.60 †
100	Dom. Coal, priv	7¾	7¾	7¾	13	8	var.
1300	Dom. Steel	10⅜	10½	10½	16⅜	10	1.00
575	Dom. Tar	8½	8½	8½	9	7¼	.40
600	Dom. Textile	7	7	7	10⅞	7	.40
250	Donohue	17¾	17¾	17¾	16	12½	1.20
660	Dow	23¼	23¼	23¼	18¾	15¼	.....
150	Famous	22¾	22⅜	22¾	21½	18	1.40 †
125	Foundation	14¼	14	14	14⅝	11	.60 †
725	Fraser	17	16⅞	16⅞	17½	13½	1.00
200	Gatineau	23½	23½	23½	22¼	20¼	1.20
16	Gatineau 5 p.c., priv	107¼	107¼	107¼	107	101	5.00
200	Gen. Dynamics	42¼	41½	41½	45⅛	31	3.00 *
175	Gypsum	38½	38	38¼	39	32¼	2.00
935	Howard Smith	22¼	22	22	20½	17	1.00
1130	Hudson Bay	43¾	43¼	43¼	58	36	4.00 †
1971	Imp. Oil	33⅝	33	33⅛	36⅛	26¾	.80
1425	Imp. Tobacco	9¾	9⅝	9¾	11¼	9½	var. †
900	Imp. Tobacco 4 p.c., priv	24¾	24¾	24¾	24¼	23	1.00
200	Imp. Tobacco 6 p.c., priv	6¾	6¾	6¾	6½	5½	6.75
753	Ind. Acc.	40	39½	39½	36½	28	2.50
100	Ind. Acc. $1.50, priv	39½	39½	39½	36¾	29¾	1.50
265	Ind. Acc. $2.00, priv	43	42⅝	43	39	36½	2.00
1555	Int. Nickel	38	37⅞	37⅝	46½	33½	2.00 †*
150	Int. Paper	61¾	60½	60½	58	47¾	3.00 †
100	Int. Pete	23¼	23¼	23¼	29¾	18¼	1.00 *
110	Int. Power	85	84	85	84½	62	2.40
225	Int. Utilities	29¼	29	29	30¾	24½	1.40 *
650	Interprov. Pipe Line	24½	24¼	24¼	29¾	18	.30
250	Labatt	19½	19¼	19¼	18¼	17	1.00
100	Lanz	11¼	11¼	11¼	9¾	7¾	.....
825	Laurentide, "A"	12¼	12	12¼	11	8½	.60
175	Laurentide, priv	19	19	19	20¼	17	1.20
100	Lewis	8½	8½	8½	9	7½	.60
100	Laurentide Wts	2.60	2.60	2.60			.....
525	MacMillan "B"	18½	18½	18½	20½	15¾	.50 †
965	Massey-Harris	8¾	8¾	8¾	10⅜	7¾	.80 †
275	McColl Frontenac	31¼	30¾	31¼	38	24	1.00 †
205	Molson "B"	24¼	24¼	24¼	26¼	24	.80 †
435	Mt. Loco	16⅞	16¾	16⅞	15⅜	13¼	.80
20	Morgan 5 p.c., priv	103	103	103	102	98¼	5.00
100	Nat. Steel	25¼	25¼	25¼	27¾	24⅜	1.50 †
115	Noranda	66¼	66¼	66¼	78¾	58¼	4.00
50	Page-Hersey	67½	67½	67½	73	65⅜	var.
40	Penmans	43	43	43	52	48	3.00
290	Placer	28⅞	28¾	28¾	45	25	var.
1120	Powell River	29¼	29½	29½	26	20	1.00 †
1305	Power Corp.	38⅜	38	38	40	31⅜	2.00
1400	Price Bros.	35½	34¾	34¾	34	27¾	2.00
100	Prov. Transport	14⅞	14⅞	14⅞	15	12½	.80 †
200	Rolland Paper	30⅞	30	30⅞	25½	13	1.00 †
500	Royalite	12⅝	12⅝	12⅝	17⅜	12	.26
525	St. Law. Corp.	45⅜	45	45	39	30½	2.00
756	Shawinigan	41	40¾	40¾	43	36½	1.20 †
65	Shawinigan 4 p.c., priv	48¼	48¼	48¼	46	42½	2.00
250	Sick's	25	25	25	25¾	20	1.20 †
970	Simpsons	17	16⅝	17	17	12¾	var.
70	Southern Canada	32½	32½	32½	34	27¾	1.80
338	Steel Co.	31½	30¾	30¾	32¾	28	1.00 †
150	Thrift	29	29	29	23½	13½	1.40 §
5400	Triad Oil	3.35	3.35	3.35	2.80	2.04	.....
485	Wabasso	12¼	12¼	12¼	16	12¼	.80
625	Walker-Gooderham	56⅞	53½	56	50⅞	43¾	3.00 †
175	West. Leaseholds	5.25	5.25	5.25	6¾	4¼	.....
55	Weston	37½	37½	37½	35	26¼	1.00
100	Zeller's	24½	24½	24½	22½	18½	.80 †
	BANQUES						
200	Banque de Montréal	40¾	40⅝	40¾	37	31	1.20 †
250	Banque Can. Nat.	29	29	29	27	23	1.00 †
250	Banque Can. de Commerce	35	35	35	33¼	28½	1.20 †
365	Banque Royale	43¼	43	43	38½	31¾	1.20 †

BOURSE CANADIENNE

Séance du 6 avril 1954

Ventes	Titres	Haut.	Bas.	Ferm.	1953 Haut.	1953 Bas.	Div. ann.
690	Anglo-Can. Pulp	27	26½	26½	25¾	20	2.00
750	Anglo-Nfld. Develop	9	8¾	8¾	9¾	7	var.
1000	Arcan	2.50	2.50	2.50	1	1	.....
2635	Brown	11⅜	11⅜	11⅜	12	7	.....
55	Brown 1er priv	97	97	97	97½	85½	5.00 *
800	Brown 2e priv	52	51½	52	49¾	47	3.00 *
100	Can. & Dom. Sugar	18½	18½	18½	18¼	16	1.00
250	Canada Malting	57	57	57	53½	50	2.00 †
1145	Can. Industries	44	43¼	44	42	32	var.
100	Can. Marconi	4.85	4.85	4.85	5⅛	3.60	var.
100	Claude Neon "B"	3.50	3.50	3.50	4.05	3	.....
522	Cons. Paper	46½	46¼	46½	42¾	34⅛	1.50 †
100	Crain R.L.	13½	13⅜	13½	14	12	.60
33	Crown Zellerbach	40½	40½	40½	34½	27	1.80 §*
225	Dom. Engineering	21¾	21¾	21¾	26¼	19	.60 †
480	Dom. Oilcloth	22¼	22¼	22¼	25¼	24	1.60 †
75	Dom. Structural	34	34	34	23	20	.40
900	Fleet Mfg.	1.65	1.60	1.60	2¼	.80	.....
305	Ford Motor "A"	88	87	87	68	59	2.00 †
1865	Great Lakes Paper	23	22¼	22½	20¾	15	1.60
120	Interprov. Utilities	8.00	8.00	8.00	3¾	3.80	.....
175	Lobiaw Groceterias "A"	41½	41	41½	45	37	1.50 †
325	Minnesota & Ont.	31¾	31½	31½	29⅞	24½	2.00 *
100	Newfoundland L. & P.	24¼	24¼	24¼	23	18½	1.20
156	North. Quebec Power	50½	50½	50½			.....
100	Paton Mfg., Priv	21	21	21	22	22	1.40
15	Power Corp., 1er priv	110½	110½	110½	112½	109	6.00
28	Power Corp., 2e priv	59½	59½	59½	59½	55	3.00
130	Quebec Telep.	20½	20½	20½	11¾	7¼	var.
200	Russell Indust.	17½	17½	17½	24	17¼	1.00
100	Standard Paving	24	24	24	21½	16½	1.00 †
160	Traders' Finance "A"	36¼	36¼	36¼	33½	26½	2.40 †
330	Trans Mountain	26½	25¾	25½	46½	16¾	.....
325	Union Gas	36¼	35	36	34	26	1.40
	MINES (en cents)						
500	Ameranium	19	19	19	51	8	.....
2600	Anacon	320	315	315	570	225	var.
4000	Ankeno	40	10	10	29½	11	.....
1000	Arno	2	2	2	3½	1½	.....
2500	Armura	6½	6½	6½	20	8	.....
1500	Ascot	54½	52	52	104	45	.....
7000	Atlas	19	16	16	90	20	.....
500	Barvue	160	160	160	410	156	.....
1000	Belville	36½	35	36½	84	27	.....
2600	Bo eal	240	240	240	400	210	.....
1500	Bouscadillac	9	9	9	22	3½	.....
61246	Calumet	110	95	110			.....
100	Campbell Chib.	270	270	270	450	230	.....
5100	Carnegie	37	36¼	36½	150	40	.....
300	Cassiar	650	650	650	940	600	.....
4000	Centremaque	9	9	9	19¾	8	.....
3000	Chibougamau Expl.	60	60	60	135	45	.....
2000	Cons. Candego	11	11	11	38	10	.....
1000	Cons. Central Cadillac	6	6	6	10	4	.....
500	Corez Exp.	2½	2½	2½	6½	2	.....
100	Dome	816½	16½	16¼	2262½	1375	.70
100	East Sullivan	425	425	425	670	350	var.
3300	Eastern Metals	86	83	83	240	98	.....
200	East Smelting	2.75	2.75	2.75			.....
2000	Fab	23	23	23	164	20	.....
2300	Fenimore	66	65	66	153	48	.....
600	Frobisher	485	480	480	925	420	.....
2000	Gui-Por	27	25	25	61	19	.....
500	Head of Lake	34	34	34			.....
550	Hollinger Cons.	13⅜	13	13	1575	1150	.24
2203	Inspiration	291	285	285	520	48	.....
25600	Iso	77	65	68	185	30	.....
1700	Jargun	21	21	21	50	14	.....
1500	Keyboycon	12½	12½	12½	47	8	.....
3000	Lafayette	15½	15	15	70	12	.....
4000	Landover	11	11	11	45	12	.....
5500	Louvicourt	16	16	16	25	12	.....
180	McIntyre-Porcupine	63½	63	63	6950	5150	2.00 †
1000	Merrill Island	23	23	23	66	20	.....
14200	Molybdenite	125	110	115			.....
500	New Highridge	25	25	25	80	24	.....
3900	New Larder "U"	120	112	112	290	65	.....
2000	New Santiago	4¼	4¼	4¼	18	3¼	.....
2000	Nocana	13	13	13	22	9¾	.....
2000	New Vinray	11	9½	9½			.....
1000	Orchan	17	17	17	49	10	.....
500	Quebec Chibougamou	7	7	7	21	8½	.....
500	Quebec Copper	75	75	75	154	65	.....
1200	Quebec Labrador	12	12	12	21	10	.....
2000	Quebec Smelting	10½	10½	10½	25	8	.....
1900	Rix-Athabasca	141	138	138	340

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la Presse Canadienne

Séance du 6 avril 1954

Ventes	Titres	Haut	Bas	Ferm.
2202	Abit	19¾	19½	19½
615	Do P	25⅝	25½	25½
1630	Acadia	7	6¾	7
100	Do A	18½	18	18
500	Acme	.17	.17	.17
15	Agnew	7¾	7¾	7¾
1800	Ajax	.81	.81	.81
800	Akaitcho	.85	.85	.85
2500	Albermont	1.24	1.18	1.18
11800	Algom	4.25	4.00	4.20
688	Algoma Steel	43¼	42¼	42¾
2600	Alumin	58¼	57	57
230	Alum 1 P	25	25	25
25	Do 2 P	106	106	106
22000	Am Leduc	.28	24½	.26
3000	Am Neph	.87	.87	.87
18000	Am Yk	.19½	.18	.18
200	Amurex	11½	11½	11½
8050	Anacon	3.25	3.05	3.10
500	Anchor	.07½	.07½	.07½
816	Ang CDN	5.20	5.10	5.15
8200	Ankeno	.10	.10	.10
2000	Aquarius	.24	.23	.24
3565	Arcan	2.50	2.50	2.50
145	Argus	.14	.14	.14
23900	Ascot	.58	.52	.56
100	Ashdown B	16½	16½	16½
2000	Athona	.10¼	.10	.10¼
580	Atlas Stl	12	11¾	11¾
2000	Atlin	.07½	.07½	.07½
3500	Aubelle	.10½	.10	.10
1499	Aumacho	.20	.18	.20
8000	Aumaque	.12	.12	.12
600	Avillabona	.11	.11	.11
1000	Bagamac	.14	.14	.14
850	Bailey	5.00	4.80	4.80
600	Banff	2.47	2.45	2.45
500	Bankfield	.07	.07	.07
535	Bank Mtl	40¾	40¾	40¾
109	Bank Ns	43¾	43¾	43¾
110	Bank Tor	43½	43½	43½
2600	Barnat	1.23	1.18	1.18
8000	Baryue	1.60	1.57	1.58
1680	Do Wts	.80	.70	.80
400	Barymin	1.59	1.55	1.55
500	Base Met	.17	.17	.17
6100	Baska	.39	.39	.39
8500	Bata	23½	22¼	22½
5	Bath pow B	46	46	46
3600	B Dug	.43	.42	.42
50	Beatty	6¾	6¾	6¾
1000	Beav Lodge	.57	.56	.57
20100	Bellekeno	.21	.18	.19
3400	Bell	42	42½	42½
10200	Beta	.22	.19	.20
26100	Bevct	.29	24½	.26
3000	Bidgood	.07½	.07¾	.07¾
6600	Bobjo	.29	.28	.28
3300	Bonville	.18	.17	.17½
13000	Boymar	.16	.15	.15
480	Bralorne	3.80	3.70	3.80
290	Brailsaman	1.10	1.10	1.10
2874	Brazil	8¾	8⅝	8⅝
1000	Brewis	.09	.09	.09
4300	Brilund	2.43	2.40	2.42
519	Britalta	4.35	4.20	4.20
2940	BA Oil	23¾	23	23¼
55	BC Elec 4P	87	86½	87
5	Do 4¼ P	99	99	99
160	Do 5P	51¾	51	51¼
2050	BC Forest	6¾	6¾	6½
1267	BC Pow	21	20¾	20¾
6300	Brit Emp	33	31	32
1150	Broulan	1.87	1.85	1.87
28	Bruck A	11⅜	11⅜	11⅜
1000	Brunsion	.18	.18	.18
1800	Buffadison	.06½	.06¼	.06¼
4900	Buff CDN	.18½	.17½	.17½
25	Build Prod	36⅝	36⅝	36⅝
21	Burlington	21¼	21	21
195	Burns A	57	57	57
62	Do B	46	46	46
880	Cal Edm	12⅜	12½	12½
500	Calnorth	.22	.22	.22
1525	Calvan	5.05	4.95	4.95
200	Camp Rl	7.55	7.50	7.50
125	Can Cem	93	92½	92½
45	Do P	29¾	29¾	29¾
50	C Foils A	8	8	8
345	C I Fndry	20¼	20	20
200	C Malt	57¼	57¼	57¼
325	C Oil Lands	4.10	4.00	4.00
3400	Can S Oil	10⅛	9.90	9.90
80	C Steam	23¾	23¾	23¾
100	Do P	12¼	12¼	12¼
70	Canvar P	23	23	23
1766	CDN Ad Oil	40	40	40
900	C Atl Oil	6.10	5.80	5.80
470	C Bank Com	35⅜	34¾	35
2232	C Brew	24½	24¼	24¼
665	C Can	24¼	24	24¼
50	C Car	17¾	17¾	17¾
200	C Cel	24	23¼	23¼
100	Do $1.75	33½	33½	33½
150	C Chem	8¼	8	8¼
4330	C Collier	9.10	9.00	9.05
900	C Decalta	.73	.73	.73
49000	C Dev Pete	1.69	1.55	1.56
3168	C Homestd	1.85	1.75	1.85
550	C Mal	.42	.42	.42
270	C Oil	16¾	16⅜	16⅜
890	Do Wts	3.70	3.50	3.70
5000	C G & G Res	.70	.69	.70
5240	CPR	24⅜	24	24
10050	C Pl Prod	1.55	1.45	1.50
200	C Prospect	8.00	8.00	8.00
560	C Vickers	19¾	19¼	19¼
15	C Wall A	12	12	12
125	Do B	12	12	12
1100	C Williston	2.85	2.75	2.75
240	Cassiar	6.35	6.25	6.25
100	Castle	2.50	2.50	2.50
325	Cent Expl	5.40	5.20	5.20
4000	Cent Leduc	2.20	2.05	2.05
900	Cent Pat	.70	.70	.70
1900	Centre L	1.13	1.07	1.13
1800	Charter	1.68	1.60	1.60
5400	Chem Res	1.80	1.75	1.75
500	Cheskirk	.05	.05	.05
28100	Chesterv	.39	.36	.38
3500	Chib Expl	.60	.60	.60
10250	Chimo	1.21	1.14	1.19
1000	Cit Lar	.07	.07	.07
15900	Cobalt Chem	1.05	1.00	1.00
5000	Do Vt	1.05	.95	.95
4863	Cobalt	1.04	1.00	1.01
500	Coch Will	.75	.70	.70
1010	Cockshutt	.8	.8	.8
2212	Coldstream	.18	.17	.18
110	Com Pete	3.75	3.75	3.75
25	Conf Life	.67	.67	.67
200	Coniagas	1.65	1.60	1.60
24600	C Allenbee	.22½	.20	.20
1060	C Astoria	.08	.07⅝	.07⅝
500	Con C Cad	.05	.05	.05
600	C Cordansun	.32	.32	.32
13355	C Denison	.49	.47	.49
1425	C Discovery	2.05	2.00	2.00
500	C East Crest	.48	.48	.48
5500	C Gillies	.30	.28	.28
1100	C G Arrow	.26	.26	.26
5700	C Hallwell	.28	.24	.24¾
13890	C Howey	2.90	2.65	2.75
9700	C Mosher	1.20	1.17	1.20
9782	C Matarrow	.29	.28	.29
2350	C Smelt	27½	26½	26⅝
4300	C Mic Mac	1.85	1.78	1.80
13600	C Peak	.17½	.15	.16½
4500	C Ranwick	.60	.58	.58
6000	C Rochette	.07¼	.06¼	.06¼
3545	C Gas	20½	20	20½
825	Conwest	3.50	3.45	3.50
425	Corby A	12	11¾	11¾
8000	Coulee	.25	.24	.25
1000	Croinor	.18½	.18½	.18½
200	Crown Zell	41¾	41	41
59	Crows N	85	82⅝	85
1000	Crowshore	.08	.08	.08
3000	Daragon	.15	.15	.15
25	Dav Leath A	14¼	14¼	14¼
1000	Davison	.95	.90	.95
1600	Deldona	.25	24½	24½
4200	Del Rio	1.95	1.85	1.90
900	Dev Leduc	1.70	1.66	1.66
1660	Dist Seag	28¾	28½	28½
10	Dome	16½	16½	16½
85	Dom Bank	32	32	32
100	D Dairies P	16	16	16
490	D Fndry	13⅞	13¾	13⅞
125	D Magnes	12¼	12¼	12¼
825	D Steel	10½	10½	10½
530	D Stores	21	21	21
990	D Tar	8⅝	8½	8⅝
25	Do P	22¾	22¾	22¾
700	D Tex	7	6¾	7
5200	Donalda	.49¾	.48	.49
5	Dow	23½	23½	23½
1000	Duvex	.17	.17	.17
43300	Dyno	.92	.85	.89
5700	E Mal	2.70	2.60	2.60
8100	E Rim	1.00	1.00	1.00
4000	E Sull	4.25	4.10	4.10
9100	E Metal	.87	.81	.83
25	Econ Inv	.27	.27	.27
100	Eddy	24½	24½	24½
12550	Elder	.66	.64	.65
800	Estella	.20	.20	.20
655	Falconodge	16¼	16	16
720	Fam Play	23	22⅝	22¾
50	Fanny F	21½	21½	21½
7200	Fargo	1.95	1.90	1.94
20	Fed Grain	20¼	20¼	20¼
1000	Fed Pete	4.65	4.50	4.50
78350	Fenimore	.67	.63	.65
1900	Do B Wts	.21	.20	.21
330	Fleet	1.65	1.60	1.65
646	Ford A	87½	85½	85½
10	Foundtn	14¼	14¼	14¼
143	Fraser	.17	16¾	.17
7200	Frobish	4.85	4.75	4.80
30	Do Debs	89⅝	89⅝	89⅝
700	Do Wts	.60	.55	.60
1100	Gas Expl	.63	.63	.63
1364	Gatineau	23½	23½	23½
9145	Geco	10.75	9.80	10¼
100	Gen Bak	5½	5½	5½
125	G Dynam	42	42	42
200	G Pete	6.85	6.80	6.80
550	Do A	6.75	6.70	6.70
50	G S Wares	13¾	13¾	13¾
6000	Geneva	.06¾	.06¾	.06¾
2055	Giant	8.50	8.25	8.50
2000	Glenora	.03¼	.03⅛	.03¼
2900	Gods L	.71	.70	.71
1500	Goldcrest	.17½	.17½	.17½
2500	Go Eagle	.07	.07	.07
1100	G F Uran	.35	.34	.34
1400	Go Man	1.80	1.76	1.80
500	Goldhawk	.04¼	.04¼	.04¼
6000	Goodfish	.04	.04	.04
43	Goodyr	114½	114	114
60	Do P	52	52	52
100	G Mackay A	23¾	23¾	23¾
8100	Grah Bous	.29½	.28	.28
4500	Grandines	.23¾	.22½	.23½
625	Gl Paper	23	22¾	22¾
2100	Gt Plains	16¾	16	16
880	Gw Coal A	8½	8¼	8½
150	Do B	7	7	7
5905	Gt Sweet Grass	1.19	1.10	1.10
50	Gw Pell P	300	300	300
400	Gridoil	6.50	6.40	6.40
2000	Gulf Lead	.09	.09	.09
6640	Gunnar	9.25	8.90	9.10
3000	Gwillim	.07	.07	.07
315	Gypsum	38½	38	38
25	Hahn	15	15	15
15	Do A	15	15	15
50	Hard Carp	8	8	8
6000	Hard Ro	.15	.13½	.15
3500	Har Hib	.11¾	.11	.11¾
3800	H of Lakes	.35	.34	.34
2000	Headway	.17½	.16	.16
500	Heva	.04¼	.04¼	.04¼
2000	Hi Crest	.17½	.17	.17
200	H & Dauch	.32	31½	.32
280	Hollinger	13¾	13¾	13¾
1143	Home	9.50	9.15	9.25
8900	Homer	.23	.21	.22½
425	Hud Bay	43⅞	43¼	43¼
2100	Hugh Pam	.38	.37	.37
100	Husky	7.60	7.60	7.60
1211	Imp Oil	.33½	.33	.33
2075	Imp Tob	9¾	9½	9¾
420	Ind Accep	39⅞	39⅝	39⅝
278	Do $2	43½	42¾	42¾
100	Ingersoll A	8	8	8
300	Inglis	8	8	8
11400	Inspira	2.95	2.80	2.84
30	I Met A	30	30	30
3460	Int Nickel	37⅝	37¼	37½
2367	Int Pete	24⅜	24¼	24¼
4785	Interprov Pl	24⅝	24⅜	24⅝
500	Jaculet	.11	.11	.11
2000	Jet	.18	.17¾	.17¾
3600	Joburke	.14¾	.14	.14
6500	Joliet	.39	.38½	.38½
700	Jonsmith	.18	.18	.18
100	Jupiter	2.00	2.00	2.00
1000	Kayrand	.07	.07	.07
50	Kelvinator	22½	22½	22½
325	Kerr Add	17½	17¼	17¼
9125	Keyboycon	12½	12	12
19600	Keymet	.96	.80	.90
4800	Klondike	.09¼	.09	.09
30050	Kristina	.45	.40	.42
1300	Kroy	1.53	1.52	1.53
660	Labatt	19½	19¾	19½
1100	Labrador	9.20	9.00	9.00
2700	L Dufault	.70	.70	.70
1000	L Ling	.16	.16	.16
1000	L Osu	.19	.19	.19
5.80	5.75	5.80		
100	La Luz	1.60	1.60	1.60
100	Lamaque	4.00	4.00	4.00
8500	Landover	.11½	.10	.11
150	Lang	11¼	11⅛	11¼
425	Laurent A	12¼	12	12¼
5000	Lavalle	.09	.08½	.08½
1550	Leitch	.69	.69	.69
1000	Lencourt	.09	.09	.09
12500	Lexindin	.13	.11	.13
1700	LL Lac	.76	.76	.76
496	Loblaw A	41½	41	41
340	Do B	45	44¾	44¾
100	Lond Hos	.50	.50	.50
100	Do A	4.00	4.00	4.00
1000	L I Pete	.12	.12	.12
15500	Lorado	.53	.46	.48
5060	Louvict	.16⅛	.15½	.15½
1050	Macassa	1.63	1.61	1.61
4800	Macdonald	.58	.58	.58
7600	Mackeno	.31½	.30	.30
1500	Macleod	1.35	1.31	1.31
5015	Macmill B	18¾	18⅛	18¼
2900	Madsen	1.70	1.70	1.70
1700	Malartic	1.55	1.45	1.45
23	M Leaf Gard	17	17	17
842	M Leaf Mill	8¼	8	8¼
10	Do P	93½	93½	93½
3500	Maralgo	.06¾	.06¼	.06¾
500	Marbenor	.13	.13	.13
550	Marcus	.11	.11	.11
3700	Marigold	.49	.42	.48
4700	Marwayne	.32	.31	.32
1337	Massey	8⅛	8	8
170	Mccoll	31¾	31	31
135	Mcintyre	63	62½	62½
530	Mcmarmac	.08½	.08½	.08½
1300	McWatters	.12	.10	.10
603	Mere Mills	1.75	1.60	1.60
1429	Merrill Pete	6.85	6.70	6.75
5700	Meta	.12	.12	.12
100	Mex L & P P	9¼	9⅛	9⅛
1600	Mid Con	.62	.60	.60
3500	Mill City	.30	.29	.29½
1050	Mindamar	1.80	1.70	1.75
4700	Minda	.13½	.12⅝	.12⅝
625	Mng Corp	12⅝	12	12
50	Mon Mort	37	37	37
450	Mtl Loco	16⅜	16¼	16⅜
205	Moore	27	26½	26¾
250	Nat Drug	10¾	10½	10¾
100	N Groc	10⅝	10¾	10¾
15	Do P	27½	27½	27½
600	N Hos B	6⅞	6¾	6¾
75	N St Car	25⅝	25¾	25¾
1500	Negus	.12	.12	.12
3100	Nesbitt	1.79	1.65	1.70
1500	New Alger	.10	.10	.10
31500	N Bid	.45	.42	.43
1675	N Bristol	1.41	1.35	1.41
1610	N Br Dom	2.37	2.30	2.30
1600	N Cal	.72	.72	.72
1000	N Concord	1.00	.95	1.00
2000	N Cont	.58	.56	.56
1600	N Davies	.18	.18	.18
900	N Delhi	1.00	1.00	1.00
16500	N Devon	.18	.17	.17½
200	N Dicken	2.8	2.80	2.80
2000	N Fortune	.35½	.35	.35
2000	N Hi Ridge	.24½	.24	.24
3000	N Hu Mal	.08	.08	.08
1000	N Jason	.07	.07	.07
33800	N Kejora	.21	.18	.21
10500	N Lard	1.20	1.11	1.11
2200	N Lund	.19¾	.19¾	.19¾
1500	N North	.06¼	.06¼	.06¼
1500	N Norz	.06	.06	.06
1900	N Pacalta	.06	.06	.06
2000	N Rouyn	.05	.05	.05
8150	N Ryan	.10	.10	.10
1000	N Senator	.12½	.12½	.12½
21710	N Superior	4.20	3.60	3.60
300	Nipissing	1.55	1.47	1.47
618	Noranda	66¼	66	66
1325	Normet	2.90	2.80	2.80
3000	Norpax	.13	.12	.13
1500	Nc Oils	1.95	1.81	1.87
1000	N Inca	.09	.09	.09
1500	N Trin	.15	.14	.15
285	Nor Que Pow 1 P	50¾	50½	50¾
1000	Northland	.05¼	.05¼	.05¼
1050	Nudulama	.36	.36	.36
40	Oak Wood	7	7	7
1000	Obaska	.07½	.07½	.07½
500	Obrien	.61½	.61½	.61½
2300	Office Spec	12	11¾	12
1500	Ogama	.11	.11	.11
13000	Oil Select	.05½	.05	.05
300	Okalta	1.75	1.75	1.75
2600	Oleary	.14½	.14	.14
2550	Omnitra	.03¾	.03½	.03½
400	O Jock Club	2.35	2.25	2.35
55	Ont Loan	23½	23½	23½
3300	O Pyrites	.85	.80	.80
1200	Opemiska	1.30	1.25	1.28
300	Orange Cr	3.50	3.50	3.50
7000	Osisko	.46	.44	.44
200	Pac Coyle	1.15	1.15	1.15
31600	Pac East	.39	.35	.37
925	Pac Pete	11	10⅝	10⅝
262	Page H	67	65½	65½
4500	Pan West	.42	.41	.42
38500	Parbec	.19	17¾	.18
3500	Paymast	.39	.38½	.38½
200	Peace Riv	7.75	7.65	7.65
5	Penman	43	43	43
50	P C Sec	39	39	39
4600	Petsbc	.11	.11	.11
12600	Pruvian	1.10	1.05	1.06
8800	Pletrol	.46	.45½	.45½
400	Pick Crow	1.16	1.12	1.12
1300	Pioneer	1.90	1.90	1.90
475	Placer	.29	28¼	28¼
2200	Ponder	1.33	1.30	1.30
2400	Pontiac	1.50	1.45	1.50
1000	Poplar	.28	.28	.28
775	Powell Riv	29¾	29½	29½
125	Pow Corp	38¼	38	38
6785	Preston	2.85	2.65	2.80
2900	Pros Air	4.85	4.75	4.75
1000	Purdy	.08⅝	.08⅝	.08⅝
1000	Que Cop	.75	.75	.75
2300	Q Lab	.12	.11	.11
3200	Q Nickel	.46	.45	.45
1065	Quemont	17¼	16¾	17
5900	Radiore	.71	.70	.70
1000	Rankin	.32	.32	.32
41800	Red Poplar	.22½	.21	.22
7600	Redwater	.95	.89	.95
3000	Regcourt	.04	.04	.04
3000	Rexspar	1.00	.90	1.00
20700	Rio Prado	.72	.65	.68
4000	Rix	1.45	1.33	1.39
15	R Little	10⅝	10⅝	10⅝
8500	Roxana	15½	15½	15½
8800	Roy Silv	13½	12½	12½
216	Royal Bk	43	43	43
700	Royalite	12¾	12½	12½
1300	Rupununi	.03	.02⅞	.02⅞
150	Russell	17⅞	17⅞	17⅞
465	St Law Cor	45⅝	45	45
850	San Ant	1.60	1.55	1.55
700	Sapphire	1.83	1.78	1.78
9975	Scurry	1.35	1.26	1.27
1200	Secur Free	1.79	1.70	1.70
75	Shawin	41	40⅞	40⅝
1166	Shawkey	.08¼	08¼	08¼
2300	Sheep	.70	.70	.70
2400	Sherrit	4.20	4.15	4.15
225	Sicks	25¼	25	25
700	Silanco	15½	15½	15½
2960	Sil Miller	1.06	1.03	1.05
130	Silverwd A	10⅜	10⅜	10⅜
1620	Simpsons	17⅞	16¾	16¾
700	Siscoe	.41½	.40	.40
75	Somerville P	49½	49⅜	49⅜
333	Stadacona	.34	.34	.34
2710	St Pav	24	23½	23½
1000	Starrait	.13	11⅞	.13
287	Steel Can	31¼	.31	.31
3742	Steep Ro	7.85	7.65	7.75
3100	Sud Cont	.20	.19½	19½
1550	Sullivan	2.00	1.96	1.99
375	Suptest	17¼	17⅛	17⅛
5000	Surf	15½	14½	14½
7450	Switson	2.25	1.95	2.15
1800	Sylvanite	1.16	1.11	1.12
1075	Teck Hu	2.20	2.15	2.15
1100	Texas Cal	1.50	1.40	1.48
2500	Thom Lund	.17	.17	.17
4000	Tombill	.43	.41	.41
55	T Gen Tr	30	30	30
880	T Fin A	36¼	35⅞	36
1400	Tran Emp	2.25	2.20	2.21
19800	Tran Era	.59	.58	.58
1235	Tran Mt	26½	25¼	25¾
1160	Tran Res	.38	.37	.37
1060	Trend	.10	.10	.10
14480	Triad	3.35	3.20	3.25
8200	Tungsten	.25	.25	.25
175	Union Acc	10½	10¼	10¼
120	Un Gas	36	35½	36
9100	U Asbes	4.20	4.05	4.10
575	U Corp B	14¼	13¾	14¼
25	U Fuel A	60	60	60
75	Do B	25½	25¼	25½
350	U Keno	7.05	7.00	7.00
5050	U Montauban	.40	.38	.40
12000	Un Oils	1.24	1.20	1.20
45	Un Steel	11⅞	11⅞	11⅞
1500	Upp Can	1.22	1.18	1.18
1000	Van Roi	.04	.04	.04
1375	Ventures	.18	17¾	17¾
300	Violamac	1.81	1.76	1.75
635	Waite	.12	11¾	11¾
545	Walker	56¾	55¾	56
200	Wat Equip	4.50	4.50	4.50
35	Westeel	22⅞	22⅞	22⅞
1200	W Ashley	.14	.14	.14
225	W Leaseholds	8.10	8.00	8.10
4000	West T Oils	.18	.18	.18
500	W Tungst	.70	.70	.70
120	Weston	.38	.38	.38
45	Do P	102	100	100½
6600	Wilrich	.65	.63	.63
10	Wpg El P	101	101	101
320	Wpg Cent G	8⅞	8¾	8¾
1000	Winora	.11	.11	.11
8	G H Wood P	100	100	100
263	Wr Harg	1.80	1.76	1.80
18000	Yale	.35	.33	.34
500	Yan Canuck	.07	.07	.07
1140	Yk Bear	1.44	1.42	1.42
2300	Yukeno	.16¾	.15	.16½
3000	zenmac	.19½	.19	.19

CURB

110	Asbes	26¼	26¼	26¼
250	Brown	11¾	11⅜	11⅜
9	Do 1 P	96½	96½	96½
75	Do 2 P	51½	50½	51½
515	Bulolo	6.00	6.00	6.00
100	C D Sug	18½	18½	18½
25	CDN Gr Inv	25	25	25
268	C Indust	44¼	44	44¼
210	C Marconi	4.80	4.75	4.80
100	Cw Lumb	10¼	10¼	10¼
193	C Paper	46½	46¼	46½
90	Dehay	105	100	105
690	D Bridge	16½	16¼	16¼
150	Int Pap	60½	60½	60½
129	Int Util	29¼	29	29
30	I P Util	8	8	8
650	M & O Pap	31¾	31⅜	31⅜
100	Pato	3.85	3.85	3.85
300	Pend Ore	4.85	4.80	4.80
750	Price	35¼	35	35¼
125	Thrift	28½	28½	28½

Total des ventes : 1,784,000 actions.

Le niveau des prix

New-York. — L'indice des prix de gros de 35 produits de base calculé par la Presse Associée (100 en 1926) a baissé hier de 0.52 point à 174.44.

Le marché minier

Londres, (Reuters) — L'indice des mines d'or de l'Afrique du Sud a monté hier de 0.2 point a 87.0.

La Bourse de Londres, calme

Londres, (Reuters) La Bourse de Londres a hier affiché son calme habituel avant le budget, mais un ton ferme a prevalu en général.

Les valeurs de tout repos sont montées un peu. Le marché des valeurs industrielles s'est déroulé lentement. Bradford Dyers a annoncé un boni et le titre s'est mis en évidence.

Les entreprises de génie lourd et les outillages électriques se sont améliorés. Hudson's Bay a grimpé à 5 3/16. Brazilian Traction a fléchi de ⅛ à 14⅞ et le C.P.R. a baissé de ½ à 44½.

Les pétroles ont acquis de la fermeté. Anglo Iranian a dérivé de ⅛ à 11⅝. En général, les valeurs minières de l'Afrique du Sud ont affiché de la fermeté.

Rachat d'actions de Standard Paving

Standard Paving & Materials Limited annonce à la Bourse Canadienne qu'à l'occasion d'une réunion des administrateurs, tenue le 18 mars, on a convenu de reporter au 30 avril la date de remboursement des actions privilégiées de la compagnie. Cette date avait d'abord été fixée au 1er avril. Le privilège de conversion de chaque action privilegiée en deux actions ordinaires bénéficie du même delai.

Titres au comptoir

Cours fournis par Kippen & Co. Inc.

Séance du 6 avril 1954

Titres	Off.	Dem.
Algoma Cent & Hud Bay R C	12½	13½
Ang Can Tel A	11½	12½
Banque d'Economie de Québec	24	..
Banque Provinciale du Canada	16	17
Briqueterie St-Laurent	40	..
Cdn Javelin	2	2¼
Citadel Brick Com	5	..
Do $5 P	1	..
City Gas & Elec Com	¼	1
Crédit Foncier Franco Cdn	160	..
Dupuis Frères P	16½	18
Guarantee Co of Na	380	410
Do 20 P C Paid	75	..
Hud Bay Co	13½	14½
La Laurentienne Cie Ass Vie	37

LES AS AVANCENT EN FINALE AVEC UNE VICTOIRE DE 4-2 A CHICOUTIMI

Buddy Boone se signale avec deux buts. — Michel Labadie et Roy Kelly comptent les deux autres. — Buchanan et White ont réussi les deux buts des Saguenéens. — Québec remporte la série 5–2 et passe en finale contre les vainqueurs de la série Ottawa–Royal.

Chicoutimi, 7. (D.N.C.) Les As de Québec ont causé l'une des plus fortes surprises de la saison, hier soir, en éliminant les Saguenéens de Chicoutimi, champions de la saison régulière pendant deux saisons consécutives. En vertu d'une victoire de 4-2, hier soir, au Colisée de Chicoutimi, les As se sont assuré le droit de passer en finale en gagnant la série semi-finale cinq de neuf, par cinq victoires contre deux défaites.

Québec rencontrera maintenant le vainqueur de la série Ottawa-Montréal qui a débuté hier soir.

Buddy Boone avec deux buts, Michel Labadie et Roy Kelly ont donné le coup de grâce aux Saguenéens. Les vainqueurs menaient par 4-0 au début de la troisième période, mais un ralliement de deux buts des Saguenéens a bien failli tourner au tragique.

Ralph Buchanan et Sherman White, deux vétérans, déjouèrent Jack Gélineau chacun leur tour, ce dernier avait été superbe jusque là. Les Saguenéens eurent l'avantage du jeu, réussissant 26 lancers sur Jack Gélineau, contre 19 pour Hughes. Mais la chance continua de favoriser les As victorieusement, grâce à des ouvertures.

Dès la première minute de la rencontre, la chance commença à sourir aux As. Les Saguenéens venaient de faire une dangereuse montée lorsque Michel Labadie et Ray Powell profitèrent d'une ouverture, Powell déjoua finement un joueur de défense local, puis passa à Labadie qui se trouvait en avant de Phil Hughes et ce dernier fut trompé. Deux minutes plus tard, Buddy Boone répétait le jeu précédent avec l'aide d'Adam Brown. Par la suite, les Saguenéens forcèrent le jeu, mais rarement la chance ne leur sourit. Pete Tkachuk lança par-dessus la cage, Jimmy Moore complètement à côté, etc. Des punitions à Ludger Tremblay et Buddy Boone ne donnèrent aucun résultat pour les Saguenéens pendant que les As étaient dangereux au cours d'une punition à Jimmy Moore. Cette première période s'acheva 2-0.

Encore dans la seconde période, les As profitèrent des ouvertures. 46 secondes seulement, Roy Kelly plaçait l'avance des As à 3-0 avec l'aide de Michel Labadie et Ray Powell. La rondelle colla sur son gouret et il déjoua complètement Phil Hughes avec un lancer bas.

Peu après ce but de Kelly qui donnait la victoire aux As, Pete Tkachuk lança la rondelle sur le poteau, manquant ainsi une belle opportunité de compter. Buddy Boone qui se trouvait à la ligne bleue, attendant les ouvertures justifia son titre de poison de la série pour Hughes. Les efforts des hommes de Roland Hébert s'avérèrent inutiles dans cette seconde période bien que les joueurs praliquèrent un beau jeu offensif. Mais il y avait toujours quelque chose, un bâton ou une jambière ou un Jack Gélineau miraculeux, pour arrêter tout élan.

La dernière période de la saison donna l'occasion aux Saguenéens d'attaquer dangereusement et peu s'en fallut qu'ils ne comptent dans les premières minutes, enfin Buchanan plaça la rondelle derrière Gélineau vers le milieu de la reprise finale et son but donna un faible espoir aux partisans des Saguenéens. Ces derniers continuèrent d'attaquer pendant que les As pratiquaient un jeu défensif excellent. Sherman White mit fin au pointage peu après mais une punition décernée à Lou Smrke joua contre les Saguenéens. Par la suite, ils ne purent réussir à s'organiser effectivement. Au cours du dernier cinq minutes, la forteresse Gélineau fut gravement attaquée, mais les As se défendirent fort bien. Grâce à leur belle tenue tant offensive que défensive, les représentants de la Vieille Capitale, habilement gérés par Gerry Brown s'assurèrent les honneurs de la partie 4-2, puis de la série semi-finale 5-2.

En bons sportifs, les joueurs des deux camps se serrèrent la main. De leur côté, les partisans des Saguenéens s'inclinent tout en se disant que leurs porte-couleurs ont quand même donné d'excellentes exhibitions et en souhaitant bon succès aux As dans les dures parties à venir.

QUEBEC — Buts: Gélineau; Défenses: Crozier, Talbot, Houle, Raglan; Avants: Brown, Cabana, Grosse, Powell, Reagan, Labadie, Kelly, Tremblay, Hucul, Boone.

CHICOUTIMI — Buts: Hughes; Défenses: Lamirande, Taillefer, Glaude, Roy; Avants: White, Buchanan, Stan Smrke, Lou Smrke, Dussault, Moore, Locas, Tkachuk, Perreault, Groleau.

Arbitre: Bill Roberts; Juges de Lignes: Demers, Bolleau.

Première période

1—Québec : Labadie, (Powell) 0:46
2—Québec : Boone, (Brown) 3:34
Puns : Tremblay 7:42, Moore 10:38, Boone 14:36.

Deuxième période

3—Québec : Kelly, (Labadie, Powell) 0:36
4—Québec : Boone, (Hucul) 4:05
Aucune punition.

Troisième période

5—Chicoutimi : Buchanan, (Perreault, S. Smrke) 9:12
6—Chicoutimi : White, (Moore, Glaude) 15:20
Pun : L. Smrke 10:36.

Trois artisans d'une brillante victoire

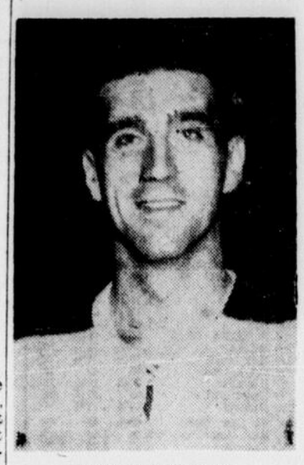

MICHEL LABADIE

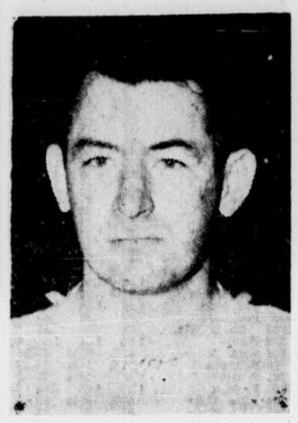

JACK GELINEAU

ROY KELLY

Avec les Braves...

(Waycross, Georgie)

par ROLAND SABOURIN

Waycross, Georgie — Après une randonnée de 1,500 milles en autobus, nous avons enfin atteint le "wigwam" des clubs-fermes des Braves de Milwaukee dans cette ville du sud de la Georgie. L'arrivée s'est faite tard lundi soir, ayant quitté la Vieille Capitale vendredi midi.

Remis des fatigues, nous avons profité de la journée d'hier pour nous rendre sur le terrain d'exercice. Nous y avons revu plusieurs anciens joueurs des Braves de Québec, mais il faudra encore quelques heures pour mieux s'acclimater à ce qui se passe.

Gene Chevalier, l'intrépide chauffeur de l'autobus des Braves, nous a conduit à très bon port. Le gérant d'affaires René Lemyre s'est même permis de faire la relève à la roue afin de donner à Gene un repos bien mérité.

En plus des confrères Guy Lemieux et Louis Fusk, M. Alfred Plamondon, trésorier du club, a fait le voyage. A Athens, N.-Y., samedi midi, nous avons recueilli le deuxième-but Mike Fandozzi, qui a eu la permission de se rapporter en retard pour la bonne raison qu'il est assuré de son poste.

Nous n'avons pas goûté à la chaleur du sud avant notre arrivée ici. Dimanche, alors que nous traversions l'Etat de Virginie, il tomba même de la neige pour nous donner l'impression que nous amenions avec nous la température du Québec.

D'ailleurs, la première étape du voyage s'était fait par une aveuglante tempête de neige jusqu'à Warrensburg, N.-Y., où se fit le coucher. On avait pris le souper à Champlain, N.-Y. Incidemment, nous avons suivi à la télévision vendredi soir le combat de championnat entre Kid Gavilan et Bobo Olson. Cet arrêt se fit dans un bistro de North Hudson, N.-Y.

Un trouble de moteur avait sensiblement rallongé le voyage de Québec à Drummondville, et l'on avait dû arrêter près d'une heure dans un garage de cette dernière ville.

Durant la journée de samedi, le dîner fut pris à Fort Montgomery, N.-Y., puis l'on fila jusqu'à Stevensville, Maryland, pour le souper et le coucher. Reprenant la route à 9 heures dimanche matin après la messe et le déjeuner, l'autobus fila jusqu'à Florence, Caroline du Sud, où se fit le coucher.

Puis ce fut toute la journée de lundi dans l'autobus. Inutile de vous dire que nous étions heureux d'atteindre notre destination.

John Mullen, George McQuinn, Doc Gautreau, Hugh Wise, Roland Hemond et tous les autres étaient là pour nous accueillir et nous laisser savoir que nous étions chez nous. Malgré cette charmante hospitalité, nous n'avons pas tardé à retrouver notre lit pour un bon repos.

Ici, il nous a fait également plaisir de revoir Lorne Power, président des Amis du Baseball. Après un séjour de quelques semaines en Floride, Lorne est venu terminer sa convalescense en compagnie de son bon ami George McQuinn. Power aime beaucoup la vie au camp et n'a que de l'admiration pour la formidable organisation que tient le Milwaukee dans cette ville.

Durant l'après-midi d'hier, nous avons eu le temps de voir le club de George McQuinn l'emporter 5-4 sur l'Evansville de la ligue Three-I.

Le voltigeur Claude St-Vincent et le troisième-but André Pratte s'alignaient pour le club de McQuinn et obtinrent deux coups sûrs chacun, alors que Québec obtenait 11 coups sûrs contre quatre.

Ike Quaterman, le receveur de couleur que l'on connait bien à Québec, s'alignait pour l'Evansville pour la circonstance.

Nous aurons l'occasion de vous en dire plus long sur ces joueurs qui sont ici durant les prochains jours. Pour le moment, signalons qu'il y a pas moins de 250 aspirants qui tentent de se tailler une place sur les sept équipes qui sont dans le camp.

Joute décisive entre Beauceville et Ste-Marie, ce soir, au Colisée

Le Baronet de Ste-Marie de Beauce et L'Eclaireur de Beauceville s'affrontent ce soir au Colisée dans la cinquième et dernière joute de la finale pour le championnat intermédiaire du district. Il est inutile de rappeler toute l'importance de cette rencontre pour les deux clubs puisque le vainqueur sera déclaré champion et obtiendra le droit de passer en finale provinciale contre le champion de la région de Montréal.

Chaque club a actuellement deux victoires à son crédit. Ste-Marie a triomphé par 6-1 et 5-3 sur le Beauceville tandis que ce dernier club a remporté des victoires de 3-2 et 5-1. Il serait donc difficile de prédire qui sortira vainqueur de ce duel. Si le Ste-Marie délaisse le jeu rude pour s'en tenir qu'au hockeky, il est évident que ce club a autant de chances de triompher. On se rappelle que les punitions ont joué un rôle important dans les parties précédentes et si on veut triompher, il faudra mettre les tactiques illégales de côté.

La rencontre promet d'être très intéressante et attirera une foule record au Colisée pour cette série. Bien protégé à la ligne bleue, le cerbère Bidégaré devrait être à la hauteur de la situation tandis que les Mentis, Pichette, Lachance, Dionne, Germain et autres feront l'impossible pour déjouer le brillant Rodrigue Dawson. Dans le camp du Ste-Marie, on a encore une grande confiance et on compte sur les Boulet, Gingras, Armstrong, Raymond, Houle pour remporter le championnat. L'issue de la rencontre reste un mystère jusqu'à huit heures 45 ce soir alors que la rondelle sera mise au jeu.

Cavarretta se cherche un emploi

Dallas, Texas, 7. (PA) Une semaine après avoir été congédié comme gérant des Cubs de Chicago, Phil Cavarretta se cherche toujours un poste dans les ligues majeures et a déclaré qu'il serait prêt à jouer pour un dollar pour la saison.

Cavarretta n'a pas à s'inquiéter des problèmes de salaire puisque les Cubs lui paieront en entier son contrat pour 1954, que l'on rapporte dans les environs de $25,000., moins ce qu'il gagnera avec un autre club.

En fin de semaine, les Giants de New-York étaient à Dallas pour jouer des exhibitions avec les Indiens de Cleveland et on a rapporté que Leo Durocher serait intéressé à s'assurer les services de Cavarretta comme joueur-coach. Phil a passé dix-sept ans comme premier-but avec les Cubs et croit qu'il serait encore capable de jouer à cette position.

Rudy Regalado signe un contrat avec Cleveland

La Nouvelle-Orléans, 7. (PA) Rudy Regalado, le joueur des Indiens qui a affiché la meilleure tenue au bâton au cours de la saison d'entrainement, s'est mérité hier une place sur l'équipe. Les Indiens ont acheté son contrat du club d'Indianapolis.

Il semble bien cependant que Regalado ne sera employé que comme joueur d'utilité, même s'il a conservé une moyenne de .452 à l'entrainement, la meilleure de tout le club. Il a cogné neuf coups de circuit et fait compter 19 points.

OTTAWA PREND L'AVANCE 1-0 EN DISPOSANT DU ROYAL DE MONTREAL 2-1 EN SUPPLEMENTAIRE

Red Johnson réussit le but victorieux après 3.49 minutes de jeu supplémentaire. — Dusty Blair enregistre l'autre but des Sénateurs. — Roche compte le seul but du Royal. — Une maigre assistance de 2,528 amateurs. — La deuxième partie serait jouée samedi à Ottawa.

Montréal 7 (PC). — Les Sénateurs d'Ottawa ont défait hier soir le Royal de Montréal 2-1 en période supplémentaire pour prendre une avance de 1-0 dans la série semi-finale de quatre dans sept, dans les éliminatoires de la ligue professionnelle du Québec.

Une maigre foule de 2,528 personnes a vu Red Johnson, le joueur de centre de la plus faible ligne des Sénateurs, réussir un but facile à 3:49 de la période supplémentaire, après que le gardien de buts du Royal, Bob Perreault, eut été bousculé hors de ses filets par Jack Giesebrecht.

Ernie Roche avait compté pour le Royal dans la première période et Dusty Blair avait compté pour les Outaouais dans ce même vingt.

La ligne la plus en évidence pour le Royal a été celle de Gerry Désaulniers, Bob Frampton et Lulu Denis.

Les Sénateurs ont eu nettement l'avantage du jeu dans la première période mais ils ont dû se contenter d'un but. Perreault a été superbe dans la cage montréalaise, bloquant 13 lancers dans cette seule période. Ray Frederick n'en avait que cinq à bloquer dans la même période.

Le but de Blair a été compté alors que Ted Hodgson, du Royal, était au pénitencier. Le but de Roche a été compté sur un lancer de la ligne bleue, alors que Frederick avait la vue obstruée.

OTTAWA — Buts : Frederick. Défenses : Arundel, Robertson, Copp, Hudson. Avants : Blair, Gravelle, Howard Riopelle, Johnson, Giesebrecht, Kuntz, Maloney, Foley, Guidolin, Hugh Riopelle.

MONTREAL — Buts : Perreault. Défenses : Hollingworth, Léger, Blaine, Roche. Avants : Désaulniers, Denis, Frampton, Hodgson, Martan, Litzenberger, Tessier, Burchell, Wray, Laplante.

Arbitre : Sibby Mundey. Juges de lignes : Eric Milford, Paul Moreau.

Première période

1—Ottawa : Blair, (Guidolin) 8:30
2—Montréal : Roche, (Litzenberger, Burchell) 10:17
Puns : Hodgson 5:00, Hollingworth 18:42.

Deuxième période

Aucun but.
Puns : Arundel 11:25, Copp 19:37.

Troisième période

Aucun but.

Première période supplémentaire

3—Ottawa : Johnson, (Giesebrecht, Hugh Riopelle) 3:49
Aucune punition.

ARRETS —

FREDERICK	5	4	12	0—21
PERREAULT	13	7	3	1—24

Finale juvénile jouée à l'arena de l'O.T.J.

Les clubs Bellevue et Victoria en viendront aux prises ce soir à 7 heures à l'aréna de l'O.T.J. au parc Victoria dans la première partie d'une série de deux joutes au total des points en finale pour le championnat de la ligue juvénile de l'Ecole de hockey de l'O.T.J.

Le Bellevue s'est qualifié pour la finale en disposant de l'Olympic par 6-5 lundi soir dans une partie à finir. Denis Poulin fut la vedette des vainqueurs avec trois buts dont le but de la victoire en supplémentaire. Les autres buts du Bellevue furent réussis par Raymond Guérard, Marcel Cloutier et Jacques Rousseau. Jean-Louis Falardeau et Jean-Guy Latulippe enregistrèrent chacun deux buts pour l'Olympic. L'autre fut marqué par Jean-Robert Lainé.

L'autre semi-finale, une partie à finir, fut également disputée lundi soir et le Victoria l'emporta 9-1 contre le Marquette. Jean-Claude Bolduc réussit trois buts pour les vainqueurs. Raymond Turgeon en compta deux et les autres furent comptés par Jacques et Gilles Gauthier, Marc-André Lachance et Gilbert Labbé. Jean-Léon Doddridge évita le blanchissage au Marquette.

L'INSTRUCTEUR DU CLUB NORTH SYDNEY SE PLAINT DES OFFICIELS MULLINS ET NIGH

Sydney, 7 (PC). — Lou Medynski, coach des Franklins de North Sydney, a demandé à la Canadian Amateur Hockey Association de nommer d'autres arbitres pour la cinquième partie de la série 3 de 5 entre son club et le Eastview St-Charles d'Ottawa qui sera jouée ce soir à Ottawa en quart de finale de l'est des éliminatoires de la coupe Memorial.

Il a déclaré aux directeurs du club, ici à Sydney, que les Franklins avaient perdu les services de deux joueurs qui ont été blessés au jeu et qu'aucune punition n'avait été décernée contre les coupables. Il a ajouté que les sept punitions écopées par les Franklins lundi soir avaient joué un rôle important dans la victoire de 5-2 remportée par Eastview.

Ken Mullins et Pete Nigh ont arbitré les quatre premières parties de la série, deux à Sydney et deux à Ottawa. Les deux clubs sont sur un pied d'égalité 2-2 dans la série.

Les Franklins ont perdu les services du joueur d'attaque Bomber Andrea au cours de la troisième partie et il n'a pas joué lundi. Le joueur de défense John Hanna a été transporté hors de la patinoire lundi soir mais on ne connait pas la gravité de ses blessures. Medynski ne sait pas si Hanna pourra jouer ce soir.

Chez les quilleurs de nos quotidiens

Samedi dernier, ont eu lieu les quarts de finale dans la ligue de petites quilles des hommes du "Soleil" et de "L'Evénement-Journal". L'équipe Côté a vaincu celle de Bell au compte de 4-1, pendant que celle de Montagnon a défait Martel par quatre à deux.

Pour l'équipe Côté, Georges Poirier a été le meilleur avec un total de 698 en cinq parties et un simple de 190 ; Gérard Paquet a conduit le bal pour l'équipe Bell avec 658 en cinq parties et 160 en simple. Pour le club de Montagnon, René Guillemette a obtenu 819 en six parties et Marcel Giguère 817 ; chez les quilleurs de Martel, Gérard Martel a joué pour 866 et Patrick Brown pour 857.

Programme des semi-finales

Samedi 10 avril, à 3.30 heures :
Joly vs Montagnon Allées 3-4
Dimanche 11 avril, à 2.00 heures :
Poitras vs Côté Allées 1-2

Détail des quarts de finale

MARTEL —							
Bureau	83	113	143	116	111	109	675
Brown	119	197	122	156	133	130	857
Jobin	144	138	117	100	109	104	713
Denis	114	107	110	113	119	122	685
Martel	170	154	131	175	128	104	866
	630	713	623	660	600	569	3795
MONTAGNON —							
Guillemette	149	167	136	99	144	134	819
Bédard	128	132	120	132	144	128	784
Montagnon	109	111	129	131	147	103	730
Giguère	168	128	131	114	170	106	817
Letarte	124	136	128	108	93	135	724
	678	674	634	584	698	606	3874

Montagnon gagne 4-2.

BELL —							
Lessard		137	113	114	131	115	616
Lizotte		119	91	115	121	134	590
Lachance		163	144	134	86	141	668
Paquet		128	125	160	105	139	658
Bell		108	130	111	95	129	561
		594	863	634	548	638	3027
CÔTE —							
Bell		115	143	100	114	136	608
Côté		121	122	71	92	93	499
Barbeau		146	153	112	127	117	655
Vachon		157	122	127	118	160	684
Poirier		139	127	122	120	190	698
		678	667	532	571	696	3144

Côté gagne 4-1

ATTENTION !

Avis de prendre note que la ligue mixte jouera son programme régulier à 2.00 heures samedi de cette semaine, soit le 10 avril.

Marcel Dion se signale dans une simultanée

Une simultanée a été jouée récemment au Patro St-Vincent de Paul entre Marcel Dion, champion de la ville, et dix-neuf joueurs juniors. Après trois heures de jeu, le bilan s'établissait comme suit pour Dion, 15 gains, trois défaites et une partie nulle. Michel Giroux, Léon Bernier et Gérard Fortin infligèrent une défaite au champion tandis que Gérard Jeannotte obtenait une nulle.

Parmi les joueurs qui développèrent une bonne partie, mentionnons G. Bilodeau, H. Jobin, Godbout, C. Paquet, Lachance et Bérubé.

Meilleurs compteurs de la finale Stanley

	B	A	Pts	P m
Moore, Montréal	5	8	13	2
Geoffrion, Montréal	5	5	10	4
Béliveau, Montréal	2	7	9	2
Howe, Détroit	3	4	7	12
x-Lindsay, Détroit	3	3	6	12
Pronovost, Détroit	2	3	4	8
Pavelich, Détroit	2	2	4	2
Delvecchio, Détroit	1	3	4	7
Kelly, Détroit	3	0	3	4
Bouchard, Montréal	2	1	3	4

x Mauvaise conduite.

Des craintes chez les Yankees

Greensboro, Caroline du Nord, 7. (PA) — Les Yankees de New-York, les champions mondiaux du baseball, ont eu la frousse à une couple de reprises hier lorsqu'ils ont craint de perdre les services de trois de leurs joueurs.

Ce fut d'abord Eddie Robinson, leur joueur de premier but, qui fut conduit à l'hôpital souffrant de maux de reins. Puis ensuite le voltigeur Gil McDougald et le lanceur Allie Reynolds ont été frappés à la tête par des balles au cours d'une pratique.

Tout s'est cependant arrangé pour le mieux, même si Robinson et McDougald ont dû faire de courts séjours à l'hôpital. Les deux, après examens aux rayons-x, ont pu rejoindre le club et continuer leur voyage vers le nord. Reynolds a été légèrement blessé à un genou mais l'entraineur du club s'est occupé de son cas.

Dans le cas de Robinson, les autorités médicales ont diagnostiqué une pierre à un rein. McDougald a subi une légère commotion.

Reynolds a été blessé au genou gauche par une balle frappée par Charley Silvera.

Exhibitions jouées hier dans le baseball

Montréal 000 000 200—2 7 0
Pueblo 001 010 13x—6 11 1
Ludwick, Fabbro (7) et Olson; Suarez, Werbach (7) et Turner.

A Spartanburg, C.S.

Philadelphie (N) 000 000 121—4 8 0
Détroit (A) 000 000 000—0 8 0
Dickson, Konstanty (6) et Burgess; Garver, Aber (8), Branca (9) et Batts, Lakeman (8). G—Konstanty; P—Garver.

A la Nouvelle-Orléans

Cleveland (A) 100 120 221—10 18 1
New-York (N) 000 201 200— 5 12 4
Wynn, Mossi (8) et Naragon; Gomez, Corwin (7) Spencer (8) et Katt, Westrum (8). G—Wynn; P—Gomez, Cir. Cle : Rosen, Dente.

A Montgomery, Ala.

Pittsburgh (N) 310 002 103—10 16 1
Philadelphia (A) 232 050 05x—17 21 1
Dangleis, King (3) Donoso (6) et Sheppard; A. Kellner et W. Shantz. P—Dangleis. Cir. Pgh.: Thomas 2, Shepard, Ward. Cole; Pha: Zernial 2, Renna 2.

A Lynchburg, Va.

Cincinnati (N) 450 050 220—18 20 0
Washington (A) 001 000 000— 1 4 4
Judson, Zuverick (7) et Bailey; Stewart, Naranjo (2) Pascual (6) et Fitzgerald. G—Judson; P—Stewart. Cir. Cin.: Adams 2, Kluszewski; Was: Fitz Gerald.
Boston (A) 041 120 02x—10 13 0

A Chattanooga, Tenn.

Milwaukee (N) 000 011 210— 5 11 3
Johnson (8) et Calderone; Dobson, Nixon Nichols, Paine (3) E. Johnson (5) B. (6) et White, Owen (8). G—Dobson; P—Nichols.

A Hattiesburg, Miss.

Baltimore (A) 210 305 002—13 18 0
Chicago (N) 010 100 000— 2 5 2
Larsen et Courney; Church, Zick (5) Pollett (6) Moisan (8) et Garagiola. P—Church. Cir. Bal.: Lenhardt; Chi.: Kiner.

A Greensboro, N.C.

New-York (A) 000 000 160—7 11 2
Greensboro (P) 000 101 000—2 5 2
Grim, Schallock (8) et Berra, Silvera (6); Parkin, Aylward (6) Kennoll (8) et Morton. G—Grim; P—Aylward.
Cir. Ny.: Woodling, Noren.

A Chreveport, La.

Chicago (A) 000 100 100—2 7 1
St. Louis (N) 120 104 01x—9 13 0
Thompson, Aloma (4) Kerlakos (7) et Lollar, Sawatski (4); Rashi, Miller (7) et Rice. G—Rashi; P—Thompson.
Cir, St.-L.: Repulski, Musial.

HOCKEY

HIER

Ligue Nationale
(Finale 4 de 7)
Canadiens 3, Détroit 1
(Chances égales 1-1)

Ligue Américaine
(Finale 4 de 7)
Cleveland 4, Hershey 2
(Chances égales 1-1)
(Semi-finale 5 de 9)

Ligue du Québec
Québec 4, Chicoutimi 2
(Québec gagne la série 5-2)
(Semi-finale 4 de 7)
Ottawa 2, Royal 1
(Ottawa en avant 1-0)

AUJOURD'HUI

Ligue Junior d'Ontario :
(finale 4 de 7)
Marlboros à St-Catharines
(première partie)

Coupe Memorial :
(quart de finale de l'est 3 de 5)
North Sydney à Ottawa
(chances égales 2-2)

Championnat Intermédiaire :
(finale 3 de 5)
Beauceville à Ste-Marie
(chances égales 2-2)

Les Canadiens ont égalé la série en gagnant 3-1

Moins dangereux de cette manière

Dans la langue des toreadors, cette passe est connue sous le nom de "chicuelina", mais c'est certainement plus dangereux de pratiquer avec un véritable taureau. GENE BANKS, à droite, étudiant matador, pratique cette passe avec des cornes attachées à une brouette et dirigée par l'instructeur MARIO McMANUS. Cette photo a été prise à Los Angeles.

Yvon Robert en semi-finale contre le solide Frank Kruskam à la Tour

En plus de la fameuse finale qu'il bâcla au début de la semaine entre le puissant athlète de Fairbanks, Alaska, en Yukon Eric et le champion australien Fred Atkins voilà que le matchmaker local Roland Ste-Marie nous arrivait hier avec deux autres contrats en bonne et due forme par lesquels s'engagent à lutter en semi-finale Yvon Robert et le solide Frank Kruskam celui qui épata par sa force et sa science à ses deux apparitions ici à La Tour. Point n'est besoin de vous dire qu'avec deux pareils combats le programme de vendredi soir ne manque pas déjà de susciter les commentaires les plus élogieux à l'adresse de la direction de La Tour qui laisse pleine liberté à son promoteur dans l'engagement des athlètes de réputation internationale, peu importe le prix et peu importe les frais de déplacements.

Yukon Eric, le colosse aux muscles d'acier, et qui étreint ses rivaux comme un ours le ferait d'un chasseur trop entreprenant; Eric, le colosse qui se déplace peut-être lentement mais qui sait où diriger ses pas et qui sait également coincer dans les coins tout rival se permettant d'agir illégalement envers lui et ne ménageant pas les tactiques les plus brutales. On a vu Fred Atkins à l'oeuvre et pas besoin de plus de commentaires. Atkins est fort comme un boeuf, il pèse 265 livres qu'il déplace avec l'agilité et la souplesse d'un collégien et il donne des coups capables d'assommer le plus fort des colosses qu'on lui oppose.

On peut s'attendre dans cette finale 2 de 3 à un brillant déploiement de force peu ordinaire et à une suite de ruses de toutes sortes par deux athlètes très expérimentés et qui participèrent à différentes batailles capitales dans tous les principaux centres de plusieurs pays. Mais s'il faut s'attendre à beaucoup de brillants exploits dans cette bataille principale, que, dites-vous de la semi-finale qui opposera le solide Yvon Robert à Frank Kruskam...? Voilà une autre bataille digne de l'intérêt des amateurs locaux et de tout le district et de quoi laisser deviner immédiatement un autre fameux programme à La Tour cette semaine. Il reste deux autres combats à annoncer et le promoteur de nous assurer qu'ils cadreraient bien avec les deux batailles principales et mettraient aux prises des athlètes dignes de l'intérêt des amateurs locaux. Attendons les événements. —

COLISÉE

Finale pour le championnat Intermédiaire du District

★ BEAUCEVILLE ★

— vs —

Ste-Marie de Beauce

CE SOIR 8 h. 45

Joute décisive.

Loges (Rés.) 80c — Adm. Gén.: Enfants, 30c — Adultes, 35c

La bière au coeur d'or

Aux dépens des Red Wings à l'Olympia de Détroit. — Maurice Richard réussit deux buts et Dickie Moore compte l'autre. — Tous les buts des Canadiens comptés en 56 secondes. — Punitions coûteuses aux Red Wings. — Alex Delvecchio déjoue Plante. — Premier gain des Canadiens à Détroit cette saison. — Troisième partie demain à Montréal.

Détroit, 7. (PC) — Maurice Richard a enfilé deux buts rapides hier soir alors que les Red Wings de Détroit étaient à court de joueurs et les Canadiens de Montréal l'ont emporté par 3-1 pour se placer à chances égales dans la série finale de quatre dans sept pour la coupe Stanley. Chaque équipe a maintenant une victoire à son crédit.

Les deux buts du Rocket ont été comptés à 56 secondes d'intervalle, après un but de Dickie Moore. Les Canadiens ont ainsi accumulé une avance de 3-0 à la fin de la première période et les Red Wings n'ont jamais pu surmonter ce déficit.

Le seul but des Wings a été enregistré par Alex Delvecchio; une de ses passes destinées en avant des buts a frappé le bâton du capitaine Emile Bouchard pour ricocher dans les filets de Plante.

La joute d'hier soir a été plus vivement disputée que la première partie de la finale et a donné lieu à du jeu plus ouvert de la part des deux équipes. Les Wings avaient remporté la première joute de la finale, dimanche soir, par le même pointage.

Les deux clubs se transportent maintenant à Montréal pour les quatrième et cinquième joutes de la série, demain et samedi soirs. Puis, les deux clubs reviendront ensuite à Détroit pour la cinquième partie dimanche.

C'était la première victoire des Canadiens à Détroit cette saison. Ils avaient dû se contenter de deux joutes nulles en sept parties régulières au cours de la saison.

L'instructeur Dick Irvin a remanié ses lignes au début de la partie et il a continué à jongler avec ses avants tout le long de la joute.

Richard a été le seul à demeurer à son poste sur la première ligne, la ligne de punch. Le reste de cette ligne était formé de Paul Masnick au centre et d'Eddy Mazur à l'aile gauche.

La ligne de Jean Béliveau, Dickie Moore et Bernard Geoffrion est demeurée intacte mais il y a eu nombre de surnuméraires pour boucher les trous ou donner l'avantage aux Canadiens dans les jeux de puissance. C'est Richard qu'Irvin a envoyé à l'avant lorsque les punitions sont venues affaiblir les Wings à une couple de reprises.

Tous les buts des Canadiens ont été comptés en l'espace de 56 secondes. Les deux premiers buts ont été enregistrés alors que les Wings étaient à court de deux hommes, tandis que le dernier a été réussi alors qu'un des joueurs de Détroit était encore au banc des punitions.

Cette avance de trois buts accumulée par les Canadiens a semblé jeter les Wings hors d'équilibre et ils ont risqué le tout pour le tout dans les deux autres périodes, surtout dans la dernière. Mais la défense tricolore a tenu bon et toutes les attaques des Wings sont venues s'échouer contre une barrière infranchissage.

Hier soir, ce fut un renversement des rôles par rapport à la première joute. Les Canadiens se sont lancés à l'offensive dès le début de la joute et ils ont mis à profit la grosse marge qu'ils ont amassée dans le premier vingt. Les Wings ont bien bataillé ferme pour tenter de se remettre de la partie mais leurs attaques n'étaient pas aussi bien balancées que celles de dimanche soir. Ils n'ont pas su mettre à profit les punitions imposées aux Canadiens, même si le but de Delvecchio a été compté alors que Jim MacPherson était à purger une mineure.

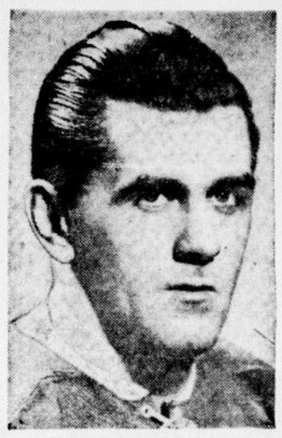

MAURICE RICHARD

Les Canadiens ont porté une attention toute particulière à Gordie Howe et à Ted Lindsay . . . et cette ligne de conduite n'a pas été sans porter fruits.

Howe venait justement de revenir sur la glace lorsque l'arbitre Red Storey l'a renvoyé au pénitencier pour avoir porté son bâton élevé devant Richard. Tony Leswick prenait, lui aussi le chemin de la boite aux punitions 19 secondes plus tard.

Et la machine des Canadiens s'est alors mise en branle. Moore a d'abord compté sur un lancer décoché à 15 pieds, à la gauche de Sawchuk. Béliveau et Geoffrion ont fourni les passes à Moore pour ce but. Le disque a semblé manquer sa cible mais il est allé se loger tout à fait au haut de la cage, dans un coin des filets.

Les Wings se défendaient d'arrache-pied, avec Bob Goldham, Glen Skov et Marcel Pronovost devant Sawchuk pour le protéger, lorsque Richard a tenu à faire remarquer Le Rocket prit une passe de Moore qu'il était lui aussi sur la glace, et décocha un terrible lancer qui fila droit dans les filets, à une distance de 25 pieds.

Pour son deuxième but, il a finement déjoué Sawchuk à dix pieds des filets, sur une autre passe de Moore.

Le but de Delvecchio a été réussi à 6:37 de la deuxième période, alors que les Canadiens étaient retranchés derrière leur propre ligne bleue en attendant le retour de MacPherson Bouchard a étendu son bâton pour repousser une passe de Delvecchio, mais le disque a ricoché dans les buts, hors de la portée de Plante.

Chaque gardien de buts a bloqué 25 lancers. Le plus spectaculaire de la soirée a été réussi par Sawchuk, dans la troisième période, alors qu'il a bloqué un dur coup tiré par Richard.

Les seuls changements apportés sur l'alignement des Canadiens ont été le remplacement de Dollard St-Laurent par Bud MacPherson, et celui de Calum MacKay par Paul Meger. St-Laurent et MacKay ont été blessés dans la première partie.

MONTREAL — Buts: Plante; Défenses: Bouchard, Johnson, Harvey, MacPherson; Avants: Béliveau, Geoffrion, Moore, Mosdell, Richard, Olmstead, McCormack, Davis, MacKay, Masnick, Curry, Mazur.

DETROIT — Buts: Sawchuk; Défenses: Goldham, Pronovost, Kelly, Wolf, Allen; Avants: Skov, Leswick, Pavelich, Delvecchio, Howe, Lindsay, Dineen, Wilson, Peters, Reibel, Prystai.

Arbitre: Red Storey; Juges de Lignes: Sammy Babcock, Doug Davies.

Première période

1—Montréal : Moore, (Geoffrion, Béliveau) 15:03
2—Montréal : Richard, (Moore) 15:28
3—Montréal : Richard, (Moore) 15:59

Puns : Bouchard et Leswick 1:11, Geoffrion 6:19, Howe 11:12, Harvey 11:24, Howe 13:42, Leswick 14:01, Mosdell 16:36.

Deuxième période

4—Détroit : Delvecchio, 6:37
Puns : MacPherson 6:12, Bouchard 13:31.

Troisième période

Aucun but.
Aucune punition.

ARRETS —

PLANTE	7	7	11—25
SAWCHUK	8	6	11—25

Ligue de quilles Québec-District

Lors du dernier programme de la ligue de petites quilles Québec District Enrg., le St-Jean Baptiste qui a fait fléchir plusieurs équipes durant la saison s'est tout particulièrement distingué en enregistrant un magnifique triple de 2627. Le Café Chez Emile qui rendait visite à ces derniers s'est vu imposer la défaite par au delà de 700 points.

Records à battre :

Plus haut triple individuel: Gaston Turgeon 663
Plus haut triple d'équipe: G.-J. Lemieux 2769
Plus haut simple individuel: Roger Drouin 270
Plus haut simple d'équipe: Chez Fidèle 991

2,300 de la semaine : St-Jean Baptiste 2,627, Chez Rolland 2,322, Chez Collard 2,350, G.-J. Lemieux 2,413, Brading 2,449.

500 de la semaine : R. Poitras 560, L. Cimon 501, R.-M. Roy 521, J.-M. Frenette 521, J. Laroche 503, G. Lefrançois 514, A. Frenette 585, A. Ouellet 534, Gaston Turgeon 530, R. Chabot 507, André Villeneuve 548, B. Flipper 518.

200 de la semaine : R. Poitras 221, L. Cimon 210, R.-M. Roy 201, G. Poliquin 208, J. Laroche 214, 212, G. Lefrançois 207, A. Frenette 230, A. Ouellet 200, G. Turgeon 220, R. Chabot 222, Rolland Gosselin 207, A. Villeneuve 200, G. Tremblay 201.

Moyennes individuelles :

Turgeon Gaston, G.-J. Lemieux Ltée	84	9164	166.70
Cimon Lue, Chez Collard	78	12863	164.91
Villeneuve André, Brading	73	11944	163.61
Magnan Marius, St-François	72	11756	163.27
Drouin Roger, Jeun. Nationale	76	12216	162.88
Drolet Charles, Chez Collard	75	12198	162.64
Mathieu Noël, Chez Fidèle	55	8860	161.09
Carrier Edgar, G.-J. Lemieux Ltée	72	11492	159.61
Létourneau Jack, Jeun. Nationale	57	9085	159.38
Kitching Trevor, Salle Cartier	60	9555	159.25
Métivier Pierre, G.-J. Lemieux Ltée	72	11451	159.04
Drolet J.-Guy, St-François	68	10738	157.91

Section No. "1"

	G.	P.	P.	Tot.	Pins
Brading	54	24	21	75	60416
Chez Rolland	46	32	14	60	57722
C. St-François D'Ass.	42	30	17	59	54929
St-Jean Baptiste	43	35	13	56	57667
Chez Fidèle	36	39	14	50	57860
Rest. Baillargeon	34	44	10	44	56319
Modèy Valet Service	31	47	10	41	55210
Côté & Marmen	31	47	9	40	55980
Québec Steak House	29	49	8	38	53570
St-Coeur de Marie	24	54	5	27	53502

Section No. "2"

Chez Collard	57	21	22	79	61766
G.-J. Lemieux Ltée	57	21	19	76	61524
J. Nat. de M. Pouliot	52	23	20	72	58800
Réfrigération Dion	43	35	18	61	58328
J.-P. Lajeunesse Inc.	36	39	14	50	55170
Salle Cartier	36	42	10	46	57350
Notre-Dame de Pitié	33	45	8	41	57851
Café Chez Emile	30	45	10	40	54221
Dion & Dion (Lévis)	30	48	7	37	55758
Conseil Laval 2721	28	52	7	33	56382

Cédule pour ce soir

Allées 5-6 — 9 h. — Restaurant Baillargeon vs Centre Notre-Dame de Pitié.
Allées 7-8 — 7 h. 30 — Québec Steak House vs Conseil Laval 2721.
Allées 7-8 — 8 h. 30 — Chez Rolland vs Café Chez Emile.
Allées 9-10 — 9 h. — St-Jean Baptiste vs Jeunesse Nat. de M. Pouliot.
Allées 3-4 — 9 h. — Centre St-François D'Assise vs G.-J. Lemieux Ltée.
Allées 9-10 — 7 h. 30 — Brading vs Chez Collard.
Allées 1-2 — 8 h. 30 — Côté & Marmen (Lévis) vs Réfrigération Dion.
Allées 1-2 — 7 h. 30 — St-Coeur de Marie vs J.-P. Lajeunesse Inc.
Allées 1-2 — 7 h. 30 — Chez Fidèle vs Salle Cartier.
Allées 3-4 — 7 h. 30 — Modery Valet Service vs Dion & Dion (Lévis).

Marciano et Charles ont choisi leur camp

New-York, 7. (PA) Le champion mondial des poids-lourds Rocky Marciano et l'aspirant Ezzard Charles s'entraîneront tous deux dans les montagnes de Catskill, à seulement 14 milles de distance l'un de l'autre.

Tom Tannas et Jake Mintz, les co-gérants de Charles, ont choisi le Kutsher's Country Club de Monticello, New-York comme camp d'entraînement de l'ancien champion qui s'attaquera à Marciano au Yankee Stadium le 17 juin.

Marciano a déjà commencé à s'entraîner au Grossinger Country Club. Tannas a ajouté que Charles commencera à s'entraîner le 9 mai.

Lutte à La Tour

Le sensationnel Yukon Eric qui sera opposé au champion australien Fred Atkins vendredi soir à la Tour dans la finale 2 de 3 qui suscite actuellement tant d'intérêt chez les sportifs locaux. —

Championnat "B" à l'équipe Julien

La ligue mixte de badminton Québec-District, qui fut si bien dirigée par son président Ch. Maheux, a baissé son rideau pour la cinquième année lundi, au cours de la finale de la classe "B".

Dans cette joute, qui nécessita cinq heures de jeu, le Albert Julien dirigé par son brillant capitaine C. Michaud a dû mettre beaucoup d'énergie pour venir à bout du Bourbonnais Tires Service dans une rencontre chaudement disputée au compte de 5-3.

C. Michaud et Y. Dufour gagnèrent en double masculin 15-8, 15-6 contre P. Cloutier et R. Leclerc pour donner l'avance de 1-0 au Limoilou. J. Lachance et R. Bourbonnais remportèrent une brillante victoire de 15-6, 13-18, 15-6 contre P. Leclerc et A. Couture pour égaliser le compte 1-1.

F. Bonin et M. Croteau remportèrent un gain pour le Julien en double féminin aux dépens de Mme Bourbonnais et M. Boulé après trois longs sets 15-17, 15-7, 15-10, dans le simple masculin C. Michaud se fit remarquer par ses magnifiques placés et saura faire le grade dans la classe "A" l'an prochain, il disposa de J. Lachance 15-3, 15-11 pour porter l'avance à 3-1 pour Limoilou.

Le Bourbonnais revint au jeu décidé plus que jamais de triompher, R. Delage et C. Légaré l'emportèrent en double féminin contre M. Magnan et D. Charbonneau 3-15, 15-10, 15-5, le Bourbonnais égalisa le compte 3-3 grâce à la victoire de J. Lachance et Mme Bourbonnais en double mixte contre Y. Dufour et H. Pelletier 15-8, 11-15, 15-6.

Les joueurs du Julien redoublèrent d'ardeur et grâce aux victoires en simple féminin de F. Bonin qui afficha une tenue spectaculaire disposa de C. Légaré 11-5, 11-8, C. Michaud et J. Charbonneau en double mixte l'emportèrent contre P. Cloutier et R. Delage 15-6, 15-5 pour donner le championnat au Julien.

La soirée "Fin de Saison" aura lieu samedi, le 1er mai, au Syndicat Catholique.

LA "DUKE" par Bluestone $7.95

Suivez mon conseil, achetez une Bluestone!

Quand elle voie une chemise, une femme sait par expérience si oui ou non elle est de qualité. Les chemises de sport Bluestone ont une coupe ample et impeccable pour plus de confort et un laisser-aller qui a du chic. Ainsi la superbe chemise plaid "Galey & Lord" ci-dessus, toute de coton peigné parfaitement lavable, résistera à un usage prolongé. Remarquez les manchettes à deux boutons et le col "Midway". Si vous avez confiance dans le goût d'une femme — achetez-en une, elles sont merveilleuses.

Les chemises Bluestone existent dans un choix varie de modèles. Prix: de $3.95 à $7.95. On les trouve dans les meilleurs magasins.

Bluestone SHIRTS · TIES

Marchands autorisés des produits "BLUESTONE"

ALBERT JULIEN
566, 3ème AVENUE
Téléphone: 4-9474

CADDIE ENR.
25½, Ch. STE-FOY—Tél.: 3-7863
14½ ST-JOSEPH — Tél.: 4-7795

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE
Téléphone: 4-3561

MAURICE POLLACK LIMITEE
75, RUE ST-JOSEPH
Téléphone: 4-4661

CHENOR LIMITEE
399, RUE ST-JOSEPH
Téléphone: 2-3851

MOZART LIMITEE
310, RUE ST-JOSEPH
Téléphone: 2-6484

J.-B. LALIBERTE LIMITEE
145, rue ST-JOSEPH
Téléphone: 2-4701

BOIVIN & FILS
55 RUE ST-JOSEPH
Téléphone: 4-1166

LA CIE PAQUET LTEE
Rue St-Joseph, blvd Charest
Téléphone: 4-8481

PROBLÈMES DE TRANSPIRATION?

portez des sous-vêtements légers qui...

Vous Protègent!

Protégez vos vêtements coûteux contre la transpiration aux aisselles et aux cuisses avec les sous-vêtements Penmans en tricot de coton léger . . . Toujours frais et confortables . . . ne gênent pas. Tous les modèles populaires pour hommes et garçonnets.

PENMANS LIMITED

UN SYMBOLE DE QUALITÉ

Penmans SALBRIGGAN

SOUS-VÊTEMENTS LÉGERS

B 6-54P

CESSEZ de gaspiller de l'argent en achetant des sous-vêtements de mauvaise qualité! Dans les sous-vêtements, comme dans toute chose, vous obtenez la valeur de ce que vous payez. Vous épargnerez de l'argent, à la longue, en achetant des sous-vêtements Penmans, parce que les Penmans vont mieux et durent plus longtemps.

Votre travail à l'aiguille

par

Laura Wheeler

★

No 639

Ce sera très original d'orner vos taies d'oreiller de ces silhouettes gracieuses de ballerines. Et retenez que vous n'avez même pas un point de broderie à faire. Il vous suffira d'estamper le motif au fer chaud et le tour sera jouer.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:

SERVICE DES PATRONS
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 40c. Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnais ni de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec les patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

Le discours . . .

(Suite de la page 16.

conclure qu'en général notre production nationale pour 1954 égalera au moins celle de 1953, si elle ne la dépasse pas. En d'autres termes, je crois que la hausse qui se produira au second semestre fera plus que compenser les fléchissements qui se manifestent actuellement dans certains domaines de l'industrie.

Je désire maintenant passer brièvement en revue les recettes et les dépenses de l'Etat pour l'année financière qui s'est terminée mercredi dernier.

Dans mon exposé budgétaire de février dernier, je prévoyais que les recettes budgétaires atteindraient, en 1953-54, le montant de $4,473,000,000, les dépenses $4,462,000,000, et l'excédent, de 11 millions. Il semble maintenant que les recettes réelles de l'année ont été d'environ $4,400,000,000, les dépenses, d'environ $4,390,000,000, et l'excédent budgétaire, d'environ $10,000,000.

Je passe maintenant à l'examen d'un programme fiscal approprié pour l'année qui vient.

Notre présent régime fiscal dans des conditions prospères, sans inflation, et compte tenu d'une expansion normale, produirait des recettes d'environ $4,500,000,000 cette année. Tout semble indiquer, en ce moment, que les affaires reprendront bientôt leur orientation à la hausse et que les chances d'atteindre ce chiffre sont bonnes. Toutefois, je me sens pleinement fondé à asseoir mon programme fiscal sur une prévision généreuse plutôt que prudente de l'avenir. Je me propose donc de prendre le montant de $4,500,000,000 comme base des recettes . . .

Le budget principal des dépenses qui a déjà été déposé, s'élève en tout à $4,492,000,000 . . .

Les 500 postes qui composent le budget total représentent, dans chaque cas, des autorisations maximums et il faut s'attendre à ce que certaines dépenses soient moins fortes que prévues et que certains crédits deviennent périmés. Les prévisions initiales de dépense ayant été examinées attentivement, le montant des crédits qui tomberont en annulation ne sera pas élevé, mais il ne peut guère être moins de un ou de deux pour cent. Tout compte fait, j'en suis venu à la conclusion qu'une prudente évaluation de nos dépenses budgétaires totales en fixerait le montant à $4,460,000,000.

Donc, partant de $4,500,000,000 de recettes et de $4,460,000,000 de dépenses, je constate qu'il me reste une modeste somme d'environ $40,000,000 dont je peux disposer pour accorder des réductions d'impôt.

L'état de la caisse de sécurité de la vieillesse est un autre sujet sur lequel je suis tenu de faire rapport au parlement.

Les honorables députés se rappellent que les versements en vertu de la loi sur la sécurité de la vieillesse ont commencé en janvier 1952, mais que les cotisations à la caisse sont devenues payables à des dates différentes, la taxe de vente de deux pour cent sur le revenu des particuliers et sur le revenu des sociétés seulement en juillet 1952.

Il y a donc eu un long décalage entre les sorties de la caisse et les rentrées. Au cours du premier trimestre de 1952, ce décalage a créé dans la caisse un déficit de $50,000,000 et a ainsi contribué sensiblement au déficit de $99,500,000 qui s'est produit au cours de l'année expirée le 31 mars 1953. Reconnaissant ce décalage, en 1952, le parlement a voté des fonds du revenu général pour combler le premier déficit trimestriel.

L'an dernier, j'ai dit au parlement que vu les effets prolongés du décalage initial, je devrais attendre un an encore avant de pouvoir me prononcer quant à la différence exacte entre les recettes et les déboursés de la caisse de sécurité de la vieillesse. A ce moment-là, je m'attendais à des recettes de $278,000,000, à des déboursés de $345,000,000 et à un déficit probable de $67,000,000. Mais les résultats ont été meilleurs que je ne m'y attendais. Les déboursés se sont élevés à $6,000,000 de moins que la somme prévue, les revenus ont été plus élevés de $16,000,000, et le déficit n'a été que de $45,000,000, soit un tiers de moins que je n'avais prévu.

Quant à l'année qui commence, il semble probable que nous accuserons encore une fois un déficit d'environ $50,000,000. Du strict point de vue comptable, il y aurait peut-être lieu de proposer un relèvement du barème des contributions; mais, comme je le disais tout à l'heure, je ne crois pas que ce soit le moment d'accroitre les impôts au Canada, si on peut éviter de le faire. Je propose donc que le même barème de contribution soit maintenu durant une autre année.

Aux termes de la loi sur la sécurité de la vieillesse, les déficits de la caisse sont comblés au moyen de prêts temporaires consentis par le ministre des Finances; ces prêts figurent à la colonne des avoirs actifs à notre bilan. Le Déficit de $99,500,000 qui s'est produit en 1952-53 est dû pour une grande part au décalage initial entre le début des paiements et celui des contributions. Je ne crois pas qu'il soit utile de reporter sur une autre année ce solde débiteur de la caisse; je réclame donc du parlement, le droit de défalquer ce solde de notre réserve accumulée d'avoirs actifs.

RELATIONS FINANCIERES FEDERALES-PROVINCIALES

Avant de terminer cet exposé de notre programme fiscal pour la prochaine année, je voudrais parler de façon générale des relations financières fédérales-provinciales, vu que la province de Québec a décidé d'assujettir de nouveau à un impôt le revenu des particuliers.

On n'a jamais mis en doute le droit d'une province de lever cet impôt. Cependant, le préambule de la loi adoptée récemment par l'Assemblée législative de Québec en vue de l'imposition de cette taxe contient une déclaration qu'on ne saurait laisser passer. Ce préambule renferme le passage suivant:

"Attendu que la constitution canadienne reconnait aux provinces la priorité en matière de taxation directe:"

Cette affirmation n'a de fondement ni en fait ni en droit. Les dispositions de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique à cet égard sont claires et non équivoques. Le pouvoir fédéral d'imposition est illimité. Les provinces sont limitées à l'imposition directe, au sein de la province, pour des fins provinciales. Aucune priorité n'est indiquée ni sous-entendue. Au contraire, les deux échelons de gouvernement ont des droits égaux et communs dans le domaine des impôts directs.

Dans les cadres de leurs pouvoirs en matière d'imposition directe, les gouvernements provinciaux ont imposé des taxes générales sur les ventes au détail, des taxes à l'égard de certaines denrées telles que l'essence, le tabac et les spiritueux, des taxes sur le transfert des valeurs, et ainsi de suite. De fait, à l'exception des droits douaniers, je ne connais aucune source importante de revenu dont le gouvernement fédéral ait usé et qui n'ait pas été également accessible aux gouvernements provinciaux.

Il y a lieu de croire que tous les impôts provinciaux sont des impôts directs. Si l'on reconnait la priorité des provinces dans le domaine des impôts directs, il s'ensuit qu'elles ont la priorité à l'égard de toutes les taxes qu'elles perçoivent, y compris les taxes de ventes et toutes les sortes de taxes frappant les denrées.

D'après ce raisonnement, les provinces auraient le droit d'exiger effectivement que le gouvernement fédéral renonce aux impôts dans la mesure où les provinces y recourent. Le gouvernement fédéral serait tenu de s'accommoder au niveau, quel qu'il soit, des impôts directs que les provinces voudraient prélever, et les impôts fédéraux devraient être diminués dans la mesure demandée par les autorités provinciales.

Le principe suivant lequel l'impôt provincial, de façon générale, devrait être déduit de l'impôt fédéral atteint dans son principe même le régime des ententes fédérales-provinciales en matière d'impôt intervenues dans notre pays. Par conséquent, il serait peut-être utile d'exposer les grandes lignes des objectifs qu'on cherchait à atteindre au moyen de ces ententes.

Avant 1940, sept des neuf provinces, — il n'y en avait que neuf à l'époque — ainsi que nombre de municipalités, percevaient un impôt sur le revenu. Aujourd'hui, il n'y a que deux impôts sur le revenu des particuliers: l'impôt fédéral et celui de la province de Québec.

Avant 1940, sept provinces percevaient à divers degrés des impôts sur les bénéfices des sociétés. Toutes les provinces percevaient un ensemble compliqué d'impôts divers sur les sociétés. Aujourd'hui, il ne reste que deux impôts sur les revenus des société, l'impôt fédéral et celui du Québec, tandis que le Québec perçoit également toute une série d'autres impôts divers sur les sociétés.

Autrefois, toutes les provinces percevaient des droits successoraux. Aujourd'hui, seuls le gouvernement fédéral, l'Ontario et le Québec perçoivent des droits successoraux. Les frais élevés qu'entraine la simple perception d'impôts de tous les Canadiens ont été considérablement réduits. A cet égard, les accords intervenus entre le gouvernement fédéral et les provinces ont été très avantageux pour les provinces, pour le gouvernement fédéral et pour l'ensemble des contribuables canadiens.

Bien que la suppression complète de la double imposition à l'égard d'un domaine fiscal si vaste ait son importance, puisqu'elle a simplifié et améliore le régime fiscal, il reste probable que l'élément le plus significatif et le plus essentiel des accords est la façon dont ils ont assuré la stabilité financière aux provinces les moins fortunées.

La Chambre se rappelle qu'à la fin des années 30, un certain nombre de gouvernements provinciaux étaient aux prises avec de graves difficultés financières et entrevoyaient le jour où elles devraient réduire certains services essentiels au point de compromettre sensiblement notre régime fédératif.

La situation était fort grave. Les accords intervenus entre le pouvoir central et les provinces ont permis, grâce à des pourparlers amicaux, de mettre au point une méthode selon laquelle des revenus stables et raisonnables sont constamment assurés aux provinces dont les besoins fiscaux exigent plus de revenus qu'elles pourraient s'attendre à en percevoir par leurs propres moyens. Ces accords ont aidé ces provinces à maintenir des normes nationales minimum en ce qui concerne les services provinciaux.

Le 3e objet principal de ces accords a été de faire en sorte que le gouvernement fédéral, avec la collaboration des gouvernements provinciaux, puisse appliquer sur le plan national des programmes fiscaux et autres qui contribuent à maintenir au Canada des niveaux élevés d'emploi et de production.

Pour résumer les avantages de ce régime d'accords entre le pouvoir central et les provinces, je me permets de citer ici un passage d'une déclaration que je faisais à la conférence fédérale-provinciale de 1950:

"J'ai dit que chacun de ceux qui siègent ici en ce moment peut réclamer une part de mérite pour le remarquable progrès qui s'est manifesté, ces dernières années, vers un judicieux régime d'imposition. Les provinces qui ont accepté de louer au fédéral leurs droits importants dans le domaine de l'impôt sur le revenu et sur les sociétés, et dans celui des droits successoraux, ont largement contribué à la réalisation de ce louable objectif. Sous le régime des ententes, des centaines de taxes de toutes sortes, — je n'exagère pas, — ont été supprimées et remplacées par d'autres impôts en nombre relativement restreint.

"Dans l'entretemps, ces provinces ont touché une rémunération sous forme d'un loyer devenu de plus en plus élevé à mesure qu'augmentaient le revenu national et la population de la province, loyer qui, à mon avis, a représenté une somme plus forte que celle que les provinces auraient pu obtenir elles-mêmes de ces sources de revenu, à moins qu'elles n'eussent porté ces impôts à un point peu compatible avec les circonstances actuelles.

Nous avons donc, d'un seul coup, supprimé nombre d'impôts anciens et divers tout en assurant aux provinces, par ces ententes, des revenus raisonnables représentés par des subventions du gouvernement fédéral. A mon sens, c'est l'essence même d'une administration fiscale efficace".

Ce régime canadien de location des domaines fiscaux, en tant que méthode ou procédé devant servir à faire face aux problèmes financiers des membres de l'Etat fédéral, a été établi sur une base pratique. Après que les recommandations de la Commission Rowell-Sirois eurent été rejetées, le gouvernement fédéral a proposé les accords fiscaux du temps de guerre, aux termes desquels toutes les provinces ont consenti, pour la durée de la guerre et contre versement de certains loyers, a évacuer le domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés.

Après la guerre, le même problème se posant de nouveau, le gouvernement fédéral proposait, à la conférence fédérale-provinciale de 1945, un projet complet destiné à remplacer les accords du temps de guerre. Ce projet n'a pas été jugé acceptable par toutes les provinces.

Encore une fois, et sans que les provinces lui aient soumis de contre-propositions réalisables, le gouvernement fédéral a dû rechercher une solution pratique aux problèmes de l'après-guerre. Les accords de location de domaines fiscaux représentent l'aboutissement de ces recherches et leur grand avantage réside en ce que, tout en atteignant d'importants objectifs, ils ne sont pas subordonnés à l'adhésion unanime de toutes les provinces.

Antérieurement à l'expiration de la première série d'accords, auxquels avaient souscrit sept provinces, on convoqua, en 1950, une conférence fédérale-provinciale, en vue de discuter avec toutes les provinces la possibilité d'un renouvellement de ces accords et toutes propositions tendant à en modifier les conditions. Or, pas plus que la fois précédente, n'y a-t-on entendu avancer d'autres propositions completes propres à résoudre le problème générale posé par les conflits entre les diverses compétences fiscales de notre pays.

C'est dans le dessein sincère de satisfaire les besoins financiers divers des provinces qui ne sont pas, malheureusement, toutes aussi bien pourvues d'avantages naturels, qu'on a conçu les diverses options prévues par les accords actuels. Il va de soi que les gouvernements provinciaux continueront de prétendre que ces accords devraient prévoir des loyers plus élevés, mais, dans l'ensemble, les conditions sont à peu près acceptables par tous.

Seule, la province de Québec a résolu de ne pas louer au pouvoir fédéral le domaine de l'impôt sur le revenu des particuliers et des sociétés. Je tiens à préciser, ici, comme je l'ai déjà fait en d'autres occasions, que le gouvernement fédéral n'a jamais pressé la province de Québec de conclure un accord de ce genre et qu'il n'a rien à redire à la décision qu'a prise le gouvernement de cette province d'occuper ses propres domaines d'imposition plutôt que de les louer au gouvernement fédéral.

La loi prévoyant le nouvel impôt sur le revenu des particuliers dans la province de Québec a été adoptée sans que le gouvernement fédéral ait été préalablement consulté. Je ne prétends pas, il va sans dire, qu'une telle consultation s'imposait, mais il reste qu'on a mis cet impôt en vigueur sachant parfaitement que le dégrèvement fédéral reconnu par la loi fédéral depuis 1947 est limité à cinq pour cent de l'impôt fédéral.

On prétend maintenant que le gouvernement fédéral devrait autoriser les contribuables du Québec à réduire le montant de l'impôt qu'ils devraient normalement verser au trésor fédéral du plein montant qu'ils doivent verser à la province. J'ai accordé à cette proposition l'étude la plus approfondie et la plus soignée.

Il est clair, cependant, que la conséquence logique du principe en cause dans cette proposition est que le parlement fédéral devrait reconnaitre que n'importe quelle province a le droit de déterminer le montant que les habitants de cette province peuvent déduire de l'impôt dû au gouvernement central.

J'estime qu'un tel principe est nettement inacceptable.

Si l'on acceptait le principe d'un dégrèvement de 15 pour cent de l'impôt fédéral, il semblerait difficile ensuite, en principe, de refuser plus tard un dégrèvement correspondant à la totalité d'un impôt provincial de 30 pour cent, de 60 pour cent ou même de 100 pour cent.

Si une province disposait, comme on le prétend, d'un droit de priorité constitutionnel dans le domaine de l'imposition directe, la limite extrême de ce droit serait rien moins qu'un dégrèvement de 100 pour cent à l'égard de l'impôt fédéral. Cela voudrait dire que tout gouvernement provincial, sans avoir à imposer un fardeau fiscal supplémentaire à ses contribuables, pourrait assurer à son propre trésor le plein montant qui, autrement, serait payable par ses habitants au trésor fédéral.

Ce serait là la conséquence inévitable qu'entraînerait la permission accordée à une province de déterminer le taux de déduction à l'égard de l'impôt fédéral, au bénéfice de son propre régime fiscale. Je ne saurais que répéter ici ce que j'ai déjà dit à cet égard. Aux termes de notre constitution, rien ne justifie une telle théorie. L'accepter ne ferait qu'acculer le trésor fédéral à une situation intolérable et supprimer complètement tout terrain d'entente entre le pouvoir central et les provinces pour ce qui est des accords sur la location de domaines fiscaux. Bien que cet aspect de la question n'ait pas lieu d'inquiéter outre mesure les provinces riches, il ne saurait laisser les autres provinces indifférentes.

J'ai indiqué les efforts que le gouvernement fédéral a faits depuis 1945 en vue de trouver une base de collaboration fiscale qui serait équitable pour tous les gouvernements provinciaux, qui respecterait pleinement l'autonomie provinciale et qui, en même temps, permettrait au gouvernement de la nation de s'acquitter de ses obligations envers tous les citoyens du Canada dans toutes les provinces. Les ententes relatives à la location de domaines d'imposition représentent la meilleure solution qu'on ait pu trouver jusqu'ici.

Il est évidemment impossible de mener des entretiens entre gouvernements au moyen de conférences de presse ou de déclarations publiques, mais si le premier ministre de la province de Québec veut donner suite au désir de coopération et de collaboration qu'il a souvent exprimé et faire au gouvernement fédéral des propositions concrètes qui respectent à la fois les droits dévolus aux autorités fédérales et aux autorités provinciales en vertu de la constitution, qui soient équitables pour les dix provinces et laissent le gouvernement fédéral en mesure de s'acquitter de ses obligations nationales, il constatera que nous sommes toujours disposé à discuter la question franchement et à fond, dans l'espoir d'en arriver à une solution mutuellement satisfaisante.

Enfin il convient peut-être que je dise un mot de ce qui semble être l'attitude de l'opposition conservatrice à cet égard, attitude que révèle la résolution adoptée récemment par l'Association progressiste-conservatrice. Voici le texte qu'en

(Suite à la page 15, 1ère col.)

MAISON FONDÉE en 1575 à AMSTERDAM
BOLS
V.O. GENEVER GIN
"LE CÉLÈBRE GIN GENRE HOLLANDAIS"
DISTILLÉ ET EMBOUTEILLÉ AU CANADA

Cet ancien canon à boulets dont les miliciens du Canada se servaient à l'époque de Salaberry fut pour nos ancêtres un *gage de sécurité*. Mais son tir était lent, manquait de précision et ne portait pas très loin.

GAGE DE SÉCURITÉ

L'Armée canadienne se modernise sans cesse afin d'être prête à repousser toute agression. Son équipement perfectionné est un *gage de sécurité* pour nos familles.

Dans l'armée moderne du Canada, il y a place pour des jeunes gens éveillés qui sont disposés à servir leur pays tout en se taillant une belle carrière. L'Armée vous enseignera une spécialité technique pour laquelle vous serez bien payé; sans compter qu'elle vous fournira gratuitement la nourriture, le vêtement, le logement, les soins médicaux et dentaires, ainsi qu'une foule d'avantages.

Pour un emploi stable dans des conditions agréables, pour l'occasion de travailler avec l'équipement le plus moderne qui soit, pour une vie dynamique et fière au service de votre pays — enrôlez-vous dans *votre armée*.

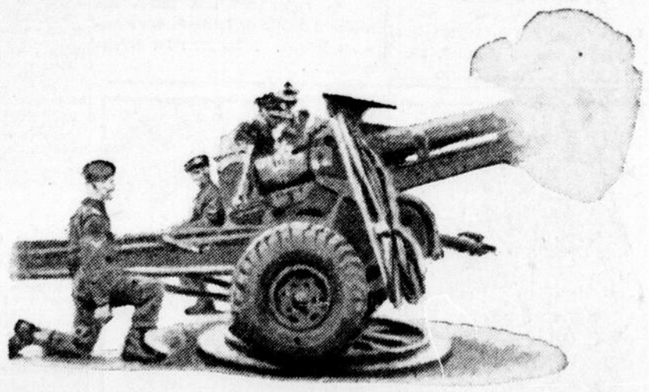

Le moderne canon pour obus de 25 livres, fabriqué au Canada, est une pièce robuste et précise qui peut tirer douze obus à la minute. Nos artilleurs lui doivent l'heureuse issue de nombreux engagements.

ENRÔLEZ-VOUS DÈS AUJOURD'HUI DANS
VOTRE ARMÉE
DÉPÔT DES EFFECTIFS No 3,
3 CÔTE DE LA CITADELLE, QUÉBEC, TÉL.: 4-5940

AL 5

A54-80F

AUGENE AUTRY

par Bert Laws et Bob Stevens

SHERLOCK HOLMES

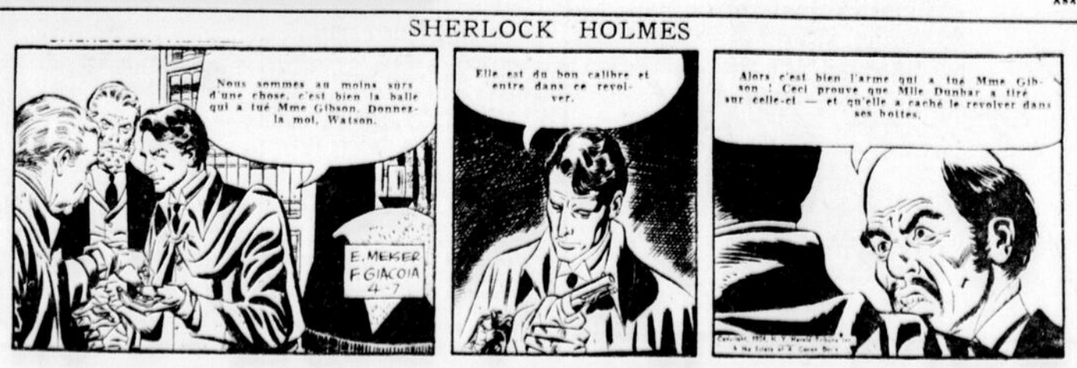

Le discours . . .

(Suite de la page 14)

donnent les journaux :

"Le parti conservateur préconise le principe selon lequel tout impôt provincial sur le revenu perçu par une province quelconque soit déductible de l'impôt sur le revenu payable au gouvernement fédéral de cette imposition ne dépasse pas la somme que le province intéressée aurait reçue du gouvernement fédéral si une entente fiscale avait été conclue."

Il est clair que cette résolution n'appuie pas la doctrine de la priorité provinciale dans le domaine des impôts directs que consacre la loi de la province de Québec. Elle représente plutôt une proposition générale découlant des ententes relatives à la location de domaines d'imposition.

On semble y proposer que le trésor fédéral dédommage indirectement toute province qui ne consent pas à la location de ses domaines d'imposition, jusqu'à concurrence de la somme que le loyer de ces domaines d'imposition lui aurait rapportée. Je dois avouer que ce principe me semble un peu surprenant. Il me paraît saper les fondements mêmes de toute entente fiscale fédérale-provinciale, tout autant que la doctrine de la priorité dont j'ai parlé. Quoi qu'il en soit, si j'ai mal interprété le sens de cette résolution, je suis sûr que mes honorables vis-à-vis sauront éclaircir ce point au cours du présent débat.

Modification du régime fiscal

Qu'il me soit maintenant permis d'exposer à la Chambre mes propositions quant à la modification du régime fiscal . . .

Il est certainement impossible d'accorder une réduction générale dans le domaine de l'impôt sur le revenu, tant pour les particuliers que pour les sociétés. Tout ce que je puis faire c'est apporter quelques restifications souhaitables, dont nulle n'aura d'effet appréciable sur les recettes.

Nous prolongeons d'une autre année l'application des lois favorisant l'essor de l'industrie minière et de l'industrie du pétrole et du gaz naturel. Dans le cas des forages d'essai en profondeur, cette exonération spéciale ne s'appliquera à l'avenir qu'aux formations géologiques plus compliquées, celles qu'on trouve dans les contreforts, par exemple. Une modification visera à remettre en vigueur les anciennes dispositions qui s'appliquaient, relativement à l'impôt, aux compagnies d'assurances-feu et aux mutuelles d'assurance-accidents. On se propose de supprimer des règlements de l'impôt sur le revenu la disposition qui limite au montant crédité au compte des contribuables la déduction afférente aux immobilisations. La déduction maximum autorisée à l'égard des versements à une caisse de pension sera portée de $900 à $1,500 tant pour les employeurs que pour les employés . . .

DROITS SUCCESSORAUX

Il y a lieu de reviser notre loi relative aux droits successoraux . . .

Au cours des quelques prochains mois, pendant qu'on procédera à la refonte, nous recevrons volontiers l'avis de gens ou de groupes de gens renseignés sur ces questions ou qui s'y intéressent; il pourront nous exposer leurs vues sur toute disposition importante de la loi qu'il y aurait lieu d'examiner plus à fond. Dans l'intervalle, aucune modification ne sera apportée à la loi actuelle.

TARIF DOUANIER

Les résolutions budgétaires relatives au tarif douanier que je dépose ont trait à 74 numéros tarifaires. Je propose d'apporter des changements à la rédaction d'environ 50 de ces articles . . .

Les autres modifications comportent toutes une réduction ou une suspension des droits de douanes. Aucune majoration tarifaire n'est proposée.

On supprime le droit douanier sur la machinerie et les appareils, y compris la tuyauterie, d'une catégorie ou d'une sorte qui n'est pas fabriquée au Canada, servant à l'exploitation des mines de potasse et de sel gemme. Elle pourvoit à un drawback de 99 pour cent du droit acquitté à l'égard de brique réfractaire en argile réfractaire utilisée par les producteurs primaires de fer et d'acier. Les matériaux et les pièces détachées servant à l'aménagement et aux réparations des réseaux de signalisation ferroviaire entreront au pays en franchise. Les droits frappant les autorails ou leurs pièces sont suspendus jusqu'au 1er juillet 1956 et ceux qui frappent l'uranium, jusqu'au 1er juillet 1958.

Parmi les principaux articles à l'égard desquels le tarif douanier a été sensiblement réduit, se trouvent les régulateurs automatiques de certains dispositifs de stérilisation, les munitions pour gaz lacrymogène destinées à l'usage de ceux qui sont préposés à l'application de la loi et un certain tissu de jute imprégné à l'usage des pépiniéristes. Les véhicules à moteur, importés à titre d'effets de colons, ne sont actuellement assujettis à aucun droit douanier ni à aucune taxe lorsque leur valeur n'est pas établie à plus de $1,500. Cependant, droits et taxes sont prélevés lorsque la valeur dépasse ce montant. Cette exemption a été relevée à $2,500.

Un nouveau poste tarifaire a été établi en vue de permettre l'entrée en franchise de cadeaux personnels dont la valeur ne dépasse pas vingt-cinq dollars, envoyés par des membres des forces canadiennes en service à l'étranger à des parents ou des amis au Canada. Ce poste maintient en vigueur l'exemption établie par le décret du Conseil C.P. 6598 du 6 décembre 1951. L'an dernier nous avons prévu l'entrée en franchise de biens d'une valeur ne dépassant pas $1,000, ramenés par les militaires canadiens absents du Canada depuis au moins un an. J'entends maintenant supprimer cette limite de $1,000 et faire entériner au moyen d'une disposition législative la coutume depuis longtemps suivie de faire bénéficier du même avantage les fonctionnaires canadiens rentrant de postes à l'étranger.

Chacune de ces diminutions de droits douaniers rapportera sans doute de réels avantages aux producteurs ou individus intéressés, mais du point de vue des recettes générales, ces changements n'ont guère d'importance.

Impôts sur les denrées

J'ai décidé, à la fois pour des motifs d'équité et en vue des effets économiques que ces changements pourront avoir, de faire porter sur le domaine des denrées la plupart des soulagements fiscaux qu'il m'est possible d'accorder. Je n'entends pas modifier l'ensemble du régime de la taxe de vente, mais il m'est possible de proposer quelques changements importants en ce qui concerne la taxe d'accise spéciale de 15 pour cent. Je regrette de n'être pas en mesure de proposer des modifications aux taxes sur les automobiles, les appareils de télévision, les appareils de radio, les phonographes et les cigares. Les recettes que procurent ces droits sont considérables, et je ne saurais m'en passer à l'heure qu'il est.

Par ailleurs, la demande est restée constante du point de vue des consommateurs. Quant aux appareils de radio et de télévision, il faut ajouter que l'an dernier, le Parlement, en supprimant le permis de radiorécepteur, a stipulé que la taxe d'accise de 15 pour cent dont étaient frappés les appareils serait désormais versée à Radio-Canada en remplacement du droit supprimé. Il serait donc inopportun pour l'instant de recommander la modification de cette taxe.

Je puis toutefois recommander une diminution de 15 à 10 pour cent en ce que concerne des denrées telles que les boissons gazeuses, bonbons, cosmétiques, pneus et chambres à air, motocyclettes, fournitures pour fumeurs, allumettes, jeux mecaniques fonctionnant à l'aide de pièces de monnaie, stylos, pendules, montres et bijoux.

Je puis également recommander que la taxe d'accise spéciale de 15 pour cent soit supprimée complètement à l'égard des fourrures, des appareils électro-ménagers comme les aspirateurs, polisseuses à parquets, fers à repasser et repasseuses, cafetières, grille-pain et malaxeurs; des armes à feu, bâtons de golf et agrès de pêche; des appareils de photographie et des films; des distributeurs automatiques et des sacs de voyage.

La perte de recettes qui résultera de la réduction du taux de 15 à 10 pour cent à l'égard d'un groupe, et de l'exemption totale à l'égard de l'autre, se chiffrera par environ $33,000,000.

Bien que le taux de la taxe de vente demeurera stationnaire, je recommande l'addition de certains articles à la liste des articles exonérés. On se propose d'ajouter à cette liste certaines categories de matériaux de construction de routes et d'appareils destinés à combattre les incendies, lorsque ces articles seront achetés par des municipalités pour leur propre usage. Les panneaux muraux seront également ajoutés à la liste des matériaux de construction exonérés d'impôt. Parmi les divers autres articles qui seront ajoutés à cette liste, je puis mentionner la tulle d'égouttement de petites dimensions, la musique en feuilles et les aide-ouie. La perte totale de recettes qui résultera de tous ces changements apportés à la taxe de vente s'élèvera à environ $3,000,000.

Les taxes sur les boissons et les produits du tabac resteront au même niveau. Il y aura un changement de détail quant à la méthode de perception de la taxe sur la bière. La taxe actuelle sur le malt utilisé pour la fabrication de la bière sera remplacée par une taxe sur chaque gallon de bière. L'objet de ce changement est d'adopter une méthode d'imposition plus à jour, sans modifier sensiblement le niveau général d'imposition dans cette industrie.

Tous les changements apportés aux droits de douane et aux taxes sur les denrées entreront en vigueur demain, le 7 avril. Mon collègue, le ministre du revenu national, n'a prié de donner avis que, conformément à la pratique établie, on ne fera droit à aucune demande de remboursement, découlant de diminutions d'impôts à l'égard de marchandises pour lesquelles les taxes en vigueur ont été acquittées.

Je puis maintenant résumer mes prévisions des revenus et dépenses pour l'année à venir. Les diminutions fiscales que j'ai annoncées entraîneront une perte de revenus d'environ $36,000,000 ce qui abaissera le total des revenus de $4,500,000,000 a $4,464,000,000. Comme j'ai estimé mes dépenses à $4,460,000,000, mon budget se solde par un excédent de l'ordre de $4,000,000.

Presque chaque année, j'ai rappelé aux députés que, lorsqu'il s'agit de chiffres d'une telle importance, de légers changements au chapitre du revenu peuvent donner lieu à des changements importants au chapitre de l'excédent non attribué. Chaque changement de 1 pour cent dans le revenu équivaut à $45,000,000. Un changement de 2 ou 3 pour cent signifie une différence de $100,000,000 à $125,000,000.

Ainsi que je l'ai expliqué tantôt, les chiffres relatifs au revenu se fondent sur des prévisions raisonnablement optimistes. J'ai indiqué bien franchement qu'on les atteindra à condition que notre rythme normal d'expansion reprenne bientôt; d'autre part, ce rythme dépend beaucoup des influences extérieures sur notre économie. Si ces conditions ne se produisent pas, il est possible qu'il y ait un léger déficit de 2 ou 3 pour cent...

La situation politique internationale demeure sombre et incertaine, mais je crois que les perspectives d'un redressement économique fondamental sont meilleures que jamais depuis 1947. Je suis confiant que dans l'année qui vient, des mesures nouvelles, importantes et constructives seront prises afin d'améliorer les échanges commerciaux et le mode de paiement sur le plan international, mesures qui élargiront les marchés établis et ouvriront de nouveaux débouchés.

Elle convient à votre peau!

LA POUDRE POUR LE VISAGE

Du Barry

Apporte à la femme ce charme exquis qui lui attire des regards admiratifs. Fine, adhérente et parfumée, la poudre Du Barry pour le visage est légère comme une caresse, douce comme un reflet de lune. De plus, elle est hypo-allergénique . . . elle convient à votre peau! Choix de ravissantes teintes à la mode exclusives à Du Barry.

$1.25 et $2.00

Richard Hudnut

TORONTO - NEW YORK

CENT POUR CENT! *Par Cinquante*

"MMMmm, ça donne soif des aventures pareilles! C'est le moment où jamais de célébrer avec une bouteille embuée de Labatt '50', cette bonne bière dorée *plus légère, plus moelleuse!*" Oui, Cinquante a raison . . . rien ne vaut la bonne '50' comme boisson de tous les jours ou pour les grandes occasions. (Elle ne laisse pas de regrets!) Dites, vous aussi: "Cinquante!" et vous verrez. La Brasserie Labatt.

Labatt — n'y a rien qui la batte!

ADIEU AUX CORS

Avec les Zino-pads minces coussinés du Dr Scholl débarrassez-vous rapidement des cors douloureux. Jouissez d'un prompt soulagement. Coûte une bagatelle.

Dr Scholl's Zino-pads

Tout autour de bébé

Suggestions Colligées par Mrs Dan Gerber (Mère de 5 enfants)

Bébé devient-il de plus en plus actif? Si vous ne voulez pas acheter un "pare-chocs" ordinaire pour berceau, essayez cette suggestion que nous donne une maman pratique: passez un piqué doux entre les barreaux du berceau de bébé pour que bébé ne se prennent pas les bras et les jambes entre les barreaux. *P.S.* Si le piqué est coloré, ce ne sera que mieux.

* * *

Bébé conserve son bon appétit, si vous lui donnez des aliments variés. Et c'est parce que la variété dans l'alimentation est si importante que la maison Gerber offre 23 Aliments Passés au Tamis . . . comprenant Fruits, Légumes, Soupes à la Viande, Desserts et Jus d'Orange. Traités avec un soin tout spécial, les Aliments Gerber Passés au Tamis sont inégalables quant à leur consistance agréable aussi bien que leur couleur et saveur vraies et naturelles. Ils ont tous la qualité uniforme que vous espérez trouver dans les produits de la maison qui "s'occupe *uniquement* de l'alimentation des bébés".

* * *

Détente. Un bon moyen de vous remonter quand vous êtes complètement épuisée. Assayez-vous les épaules détendues, les genoux écartés et les pieds reposant sur le côté extérieur. Vous serez surprise de vous sentir mieux rapidement.

* * *

Habitude quotidienne pour le régime de bébé: du jus d'orange qui fournit la Vitamine C tellement importante pour les tissus et les gencives. Le Jus d'Orange Gerber est spécialement traité pour les bébés. Il est fait avec des oranges mûries sur l'arbre . . . choisies pour leur saveur douce, leur couleur appétissante et leur teneur élevée en Vitamine C. Il est pasteurisé pour la protection de bébé et soigneusement passé au tamis pour pouvoir être donné au biberon, à la tasse ou à la cuiller.

* * *

Faites venir ce bavoir pratique pour bébé! En plastique vinylite avec poche "à tout mettre", bordé de rose et de bleu. Parfait pour protéger les vêtements de bébé pendant les repas. Envoyez simplement 3 étiquettes de Céréales Gerber ou 6 étiquettes de boîtes Gerber à: Mrs. Dan Gerber, Box 17, Toronto 18, Canada.

MAL de TÊTE

Et le SOULAGEMENT est DURABLE

Voici, pour le mal de tête, un soulagement que vous n'auriez jamais cru possible . . . Instantine! Instantine est une préparation semblable à une ordonnance, dont l'action est si rapide, si complète que vous êtes presque instantanément soulagé de la douleur. Et ce soulagement est prolongé . . . il dure! Ce qui est important, c'est que les comprimés Instantine vous apportent la stimulation douce qu'il vous faut . . . de sorte que vous vous sentez réellement mieux. Procurez-vous Instantine aujourd'hui!

POUR
- Mal de Tête Lancinant
- Mal de Tête dû aux Sinus
- Rhumes - Grippe - Lumbago
- Douleurs Rhumatismales
- Névritiques
- Arthritiques

Boîte Pratique, 12 Comprimés, 25¢
Format Economique de Famille, 48 Comprimés, 75¢

Instantine

POUR SOULAGEMENT PRESQUE INSTANTANÉ

Envolées **TCA**

NEW YORK

DEPART DE MONTREAL

Envolées directes, sans escale, à bord de quadrimoteurs "North Star" — les seuls avions du service Montréal — New-York dotés de cabines à pression constante. Confort total, quelle que soit l'altitude, au-dessus du mauvais temps.

3 envolées "première classe" tous les jours:

7 h. 10 a.m. 1 h. 20 p.m. 7 h. 30 p.m. (H.N.E.)

Voyage agréable, accompli en moins de 2 heures

Repas gratuits

Profitez de l'économique **tarif familial** les lundis, mardis et mercredis.

Renseignez-vous aux bureaux d'Air Canada:

49¼ rue St-Jean — Téléphone: 4-2478

TRANS-CANADA *Air Lines*

Lignes internationales • transatlantiques transcontinentales

Le pneu *LIFE-SAVER* Tubeless

B.F.Goodrich

N'A PAS DE CHAMBRE À AIR QUI PUISSE ÉCLATER

AU LIEU D'ÉCLATEMENTS, DES DÉGONFLEMENTS LENTS, SANS DANGER

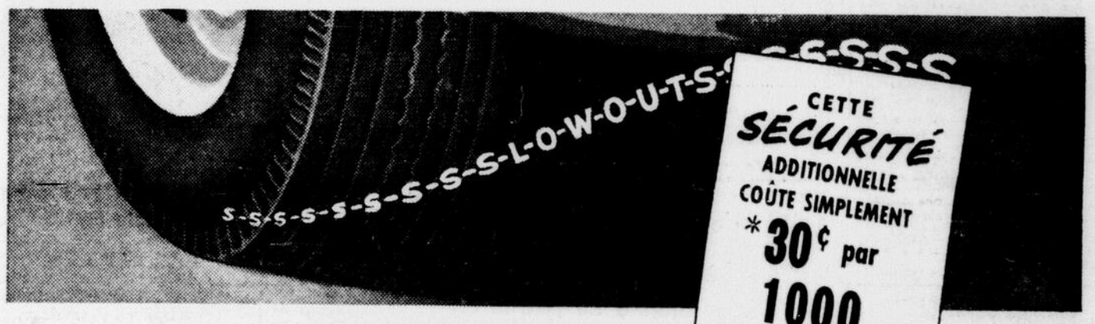

LES ÉCLATEMENTS de pneus commencent d'ordinaire par une meurtrissure—causée par un cahot, une pierre, une flache. L'entoilage intérieur est affaibli, la chambre se pince et éclate soudain bruyamment!

Les éclatements soudains et dangereux comme celui-ci sont impossibles lorsque vous roulez sur un LIFE-SAVER B. F. Goodrich. Il n'a pas de chambre. Celle-ci est remplacée par une doublure spéciale qui retient l'air et ne le laisse sortir qu'en provoquant un dégonflement l-e-n-t et sans danger. *Vous avez le temps d'arrêter.*

Demandez au dépositaire "BFG" le plus proche de vous montrer comment le LIFE-SAVER B. F. Goodrich bouche ses propres crevaisons pendant que vous roulez. Il vous protège contre les dérapages dangereux. *Entrez quand vous verrez cette enseigne!*

COMPAREZ LE FACTEUR SÉCURITÉ . . COMPAREZ LE COÛT ET VOUS ACHÈTEREZ LES PNEUS "LIFE-SAVER TUBELESS"

TYPE D'ÉQUIPEMENT	6.70-15	PROTECTION CONTRE LES CREVAISONS	PROTECTION CONTRE LES ÉCLATEMENTS	PROTECTION CONTRE LES DÉRAPAGES	BOULE PLATE	BOURRELET PLUS CONSTANT	TRACTION PLUS GRANDE	MILLAGE PLUS GRAND
LIFE-SAVER TUBELESS	$43.40	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
PNEU ORDINAIRE ET CHAMBRE DE SÛRETÉ	$48.55		OUI					
PNEU ORDINAIRE ET CHAMBRE DE SÛRETÉ QUI BOUCHE LES CREVAISONS	$51.50	OUI	OUI					
PNEU EXTRA "A" ET CHAMBRE DE SÛRETÉ	$62.55		OUI	CERTAINS			CERTAINS	OUI
PNEU EXTRA "B" ET CHAMBRE DE SÛRETÉ QUI BOUCHE LES CREVAISONS	$58.70	OUI	OUI					OUI

B.F.Goodrich AU PREMIER RANG

*Avec un pneu 6.70-15

54-1F

Vous achetez une voiture neuve? Demandez à votre dépositaire les pneus *LIFE-SAVER* TUBELESS B.F.Goodrich

JIGGS *par Geo. McMANUS*

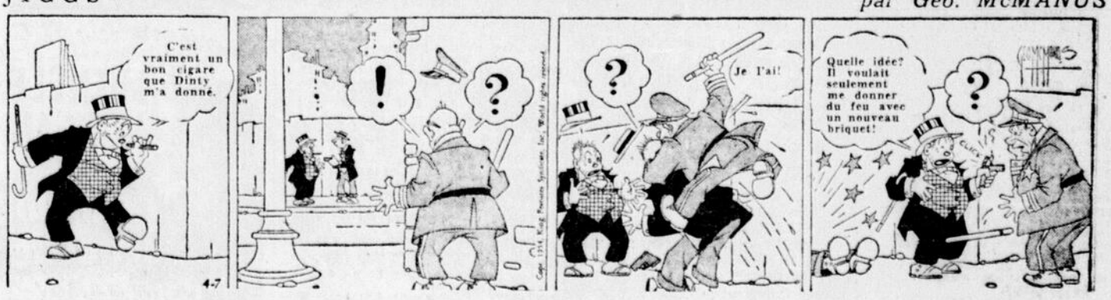

LE SECRET DU TUNNEL

Larry montre à Rob la cabine qu'il lui destine. "Le patron est d'accord", dit-il, "et j'espère que vous êtes satisfait de votre cabine?" "En effet, Rob n'a pas à se plaindre: son logement est spacieux et agréable; au moment de l'installation du bateau on n'a pas regardé à la dépense. Mais jusqu'à maintenant il ne comprend pas encore grand'chose. Quel est ce grondement qu'il entend constamment? On dirait un puissant moteur. Bah, il aura bien le temps de visiter le bateau. — Le lendemain, Larry l'informe que l'"Elan" appareillera vers minuit. Le soir venu, il se rend dans sa cabine, s'enferme soigneusement et de ses affaires personnelles extrait une boîte contenant son rasoir électrique. C'est tout au moins l'indication portée sur le couvercle, mais en réalité cette boîte renferme un puissant émetteur-récepteur de radio. Quelques minutes plus tard il est en communication avec Ross et Rogers et les informe du départ de l'"Elan". "Quelle est la destination" demande le major. "Je ne sais pas. Larry ne veut rien dire" répond Rob. La liaison terminée, il remet soigneusement son appareil en place.

RÉSULTATS
LA JOURNÉE MÊME
ESSAYEZ VOTRE CHANCE!

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des resultats le jour de sa publication

SIGNALEZ: 5-5133

TARIF AU COMPTANT
des annonces classifiées
L'EVENEMENT-JOURNAL
TEL.: 5-5133

20 cts la ligne comptée, minimum $0.35
6 insertions pour le prix de cinq .24
insertions pour le prix de 18.
caractère 10 points (chaque titre comptant pour une ligne) .35
Les annonces venant de l'extérieur réclamant un casier devront être accompagnées de $0.05 pour frais d'expédition du courrier

ANNONCES CLASSEES
Tél.: 5-5133
TARIF AU COMPTANT

1 ins., la ligne comptée de 5 mots	.10
Coût minimum	.35
3 ins. consécutives, la ligne comptée	.08
6 ins. consécutives, la ligne comptée	.06
24 ins. consécutives, la ligne comptée	.07
Minimum 2 lignes comptées par ins.	
Titre individuel par insertion	.25

Annonces or l'extérieur
Strictement payables d'avance
Les annonces réclamant une case, supplément de .05 pour frais postaux
Avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, service anniversaires, remerciements, formule régulière $1.50
Mots additionnels $0.05
Annonces de faveurs obtenues $0.50
Prière pour faveurs obtenues $5.00
Avis dans carnet mondain $1.50

Facture non payée dans les 4 jours ouvrables après la date de facturation, frais additionnels 0.25

ABONNEMENT A L'EVENEMENT-JOURNAL

Prix de l'abonnement à "L'Evénement-Journal", Québec, Lévis, Sillery livraison à domicile: 25c par semaine (sans égard au nombre de jours de publication ou $13.00 par année payable à nos bureaux ou à un de nos représentants.
Etats-Unis un an $9.00, 6 mois $4.75, 3 mois $2.50, un mois $1.00.
Ailleurs au Canada un an $7.80, 6 mois $4.00, 1 mois $2.25 un mois $1.00
L'Evénement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par Le Soleil Ltée.
La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction de toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée et de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches spéciales qui sont aussi réservées.
Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe. Ministère des Postes, Ottawa.
Les avis de naissance, décès, fiançailles, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont chargés à $1.50 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel $0.03. Exemption faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 etc., ces avis seront chargés à $1.00 l'insertion suivant la formule.
Dans les notes sociales, carnets mondains, l'insertion suivant la formule officielle.
Les annonces classées devront nous parvenir avant 3 h. p.m. la veille du jour de publication. Les annonces en caractère spécial (semi-display) 48 hrs d'avance. Celles qui doivent paraître le lundi devront nous parvenir avant midi le samedi.
Aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès ou non responsable n'est accepté par téléphone.

DIVERS A VENDRE

TABAGIE à bonnes conditions. Coin Crémazie et Cartier. TEL.: MU 3-8396.
N.R. — 54 — 797842—E
POELE électrique, 220. TEL.: 6 à 8 soir seulement. 2-1752.
64 — 798138—E

HOMMES DEMANDES

RICHE OCCASION pour hommes ambitieux. Vendez chemises "STETSON" faites sur mesure directement aux clients. Facile à gagner $10 à $15 par jour. Ecrivez STETSON SHIRT Company, Cadet Postal "C" Montréal.

FINANCE

AVIS AUX MARCHANDS
Finançons vos ventes à termes et aussi ventes de particuliers.
GENERAL FINANCE CORP. Ltd
Compagnie Québécoise "28 ans"
61 D'AUTEUIL, Tél.: 2-6488

INFORMATION

DEFENCE CONSTRUCTION (1951) LIMITED

LES SOUMISSIONS CACHETEES, lisiblement marquées quant au contenu et adressées au soussigné, seront reçues jusqu'à 3h. p.m. H.N.E., le
mardi 4 mai 1954
pour la construction d'un entrepôt à charpente d'acier à Valcartier, P. Q. Dossier no: 122-1-25C-V2-2.
Seuls les entrepreneurs généraux pourront se procurer les plans, spécifications et formules de soumission requise en s'adressant à la Section des Plans, Chambre 148 à l'adresse ci-dessous. Un dépôt de $100.00 sous forme de chèque certifié fait à l'ordre de la Défense Construction (1951) Ltd. est requis pour chaque série de plans et documents. Ce dépôt sera confisqué si les plans spécifications et formules ne sont pas retournés en bon état le ou avant le quatorzième jour suivant l'adjudication du contrat.
Plans et spécifications seront visibles au Builders Exchange Inc., Montréal, Qué., à l'Association de Construction, Québec, Qué., à la Défense Construction (1951) Ltd., Montréal, Qué., et à l'adresse ci-dessous.
Chaque soumission devra être présentée sur les formules prescrites et être accompagnée d'un dépôt de garantie, tel que prescrit dans les documents de soumission. Ce dépôt servira à indemniser le propriétaire contre toute perte au cas où l'adjudicataire retirait sa soumission à la suite de son acceptation.
La plus basse ni aucune soumission ne sera nécessairement acceptée.
Le secrétaire,
J.-D. Jennison
4 Immeuble temporaire, 56 rue Lyon
Ottawa, (Ontario)

Chaque matin, l'Evénement-Journal vous apporte une foule de renseignements et de nouvelles sur tous les domaines de l'actualité.

MAISONS A VENDRE

LORETTEVILLE
MAISON 8 pièces, confort moderne, finissable aisément pour l'hiver. Site splendide. Dix minutes de Québec. 125 rue Giroux. Bocage et arbres fruitiers. Prix $4,000 pour la maison et 10 cents le pied pour terrain (grandeur désirée). Appelez Eugène L'Heureux. TEL.: 7-4657.
121 — 798080—C

TROUVE

PLACE TERRASSE DUFFERIN. Quatre pièces. Poêle, réfrigérateur, deuxième plancher. Grandes fenêtres, vue magnifique St-Laurent. Appelez 2-3537 soir entre 5-7 heures.
107 — 798035—C

VOLAILLES

VOUS VOULEZ avoir tôt le marché d'automne? Alors obtenez la liste complète de prix pour poulets, cochets, mêlés. Quelques poussins en croissance. Vaste choix de races et croisés. Livraison rapide. Agents: La Maison Langevin, 140 de la Couronne, téléphone 3-0619; Odilon Trudel, Ancienne-Lorette.
168 — 797938—C

AUTOMOBILES A VENDRE

ARRÊTEZ
voir ces
AUBAINES

108-A
1953 OLDSMOBILE sedan Classique "98" Hydraumatique, Air Conditionné, Radio Super DeLuxe, Volant Hydraulique complètement équipé ..... $3900.

24-A
1953 CHEVROLET Coach, Air Conditionné $1790.

72-A
1953 CHEVROLET Coach, Air Conditionné $1790.

105-A
1953 CHEVROLET Coupé Sport, Bel Air, Air Conditionné, Radio ..... $2150.

Ces automobiles sont à l'ETAT DE NEUF
Peu de millage
Nos 24 ans à votre service sont votre garantie de SATISFACTION ENTIERE

J.-L. DROLET
AUTOMOBILES LTEE
450, Boul. Charest, Québec
Tél.: 4-3591
votre vendeur
Chevrolet - Oldsmobile
Camions Chevrolet
depuis 24 ans.

Paulette Goddard

De son vrai nom Pauline Levy, elle est née à Long Island, le 3 juin 1913. A quatorze ans, chez son oncle, elle rencontre Florear Ziegfeld, le célèbre producteur de revues: il lui offrit un rôle dans "Rio Rita"; elle s'assoyait au clair de lune, dans un joli décor: rien de plus. Puis elle épouse un milliardaire, et divorce l'an d'après. Elle gagne Hollywood, décidée à faire carrière: Hal Roach lui fait faire de la figuration intelligente. Mais, étant riche, elle mène un train de vie qui la fait passer aux yeux de beaucoup pour une héritière sans ambition. Elle décroche enfin un petit rôle dans un film musical d'Eddie Cantor, "The Kid from Spain". Et c'est la rencontre avec Chaplin: "Les Temps modernes" la lancent; et tout le bruit fait autour de leur union. Suivirent: "The Young In Heart", "Coup de théâtre", "Femmes". Chaplin la redemande pour "Le Dictateur". Parmi les succès plus récents: "Par la porte d'or", "Les Anges de miséricorde", "La Duchesse des bas-fonds", "Les Tuniques écarlates". Elle divorça de Chaplin en 1942; de Burgess Meredith en 1949.

Le jeune baryton Charles Couture chantera à l'Institut le 20

Il y a quelques semaines, le chanteur québécois Charles Couture participait, lors du 5e Festival qui eut lieu à Toronto, à trois représentations d'opéra, notamment à celle de "Rigoletto", où il jouait le rôle du comte Ceprano, qui lui valut des compliments de la part du metteur en scène et du directeur.

Mardi, le 20 avril, le public de notre ville pourra apprécier son talent, au cours du concert qu'il donnera à l'Institut Canadien et pour lequel il a choisi un programme de la plus haute qualité, comprenant le cycle "Don Quichotte à Dulcinée", de Ravel, et les "Chansons tziganes", de Brahms, sans compter plusieurs airs d'opéras.

Boursier du Conservatoire de Toronto, Charles Couture est le fils de M. et Mme Hilaire Couture, de Charny, et le petit-fils de M. Ernest Belzile, chanteur fort apprécié de St-Fabien de Rimouski. Il étudia avec Louis Gravel et Mme Ria Lanssens, puis il se rendit à Toronton, où il s'inscrivit au Conservatoire, il y a trois ans, pour obtenir l'année suivante une bourse spéciale lui permettant de fréquenter aussi bien la classe de chant que celle d'opéra. Cette année encore, sa bourse de chant a été renouvelée, et il travaille en ce moment avec le professeur Kilburn. Au cours de son séjour à Toronto, il a donné quelques concerts et il a chanté sur les ondes de la Canadian Broadcasting Corporation. Sa culture est vaste et il affectionne, outre les extraits des grands opéras, le charmant répertoire de Duparc, Poulenc, Ravel et Grieg, dont plusieurs oeuvres figureront au concert du 20.

10e Concours international d'exécution musicale

Le 10e Concours international d'exécution musicale, aura lieu du 20 septembre au 3 octobre 1954 au Conservatoire de Genève. Le jury comprend, sous la présidence de M. Henri Gagnebin, les noms de 37 artistes éminents de différents pays, dont 11 de Suisse, 9 de France, 5 d'Italie, 4 d'Allemagne, 4 d'Autriche, 2 des Etats-Unis, 1 d'Angleterre et 1 de Belgique. La Radiodiffusion suisse a également désigné ses représentants.

Plus de 700 demandes de renseignements et un certain nombre d'inscriptions de tous pays sont déjà arrivées au Secrétariat du concours. On peut en conclure que l'intérêt auprès de la jeunesse musicale internationale est grand et que la participation sera de nouveau très forte. Délai d'inscription: 15 juillet 1954. Les prospectus ainsi que tous renseignements sont donnés gratuitement au Secrétariat du concours, Genève, Conservatoire de musique.

Sensible au charme . . .

Guy Lefranc tournait récemment aux studios de Boulogne une scène de son nouveau film "Elle et Moi" dans la chambre du jeune couple Dany Robin - François Périer. Les deux interprètes n'étaient pas "dans le champ", mais seulement le comédien noir qui joue le valet de chambre du ménage. Il apportait le petit déjeuner à sa jeune maîtresse, en la gratifiant d'un "Bonjour, jolie Madame" qu'éclairait un large sourire.

Un assistant avait pris place sur le lit où devait se trouver Dany Robin, pour fixer le regard du serviteur... On répéta plusieurs fois, mais le ton n'y était pas... "Peut-être, ça irait mieux s'il y avait jolie madame"... suggéra le noir.

Une jeune fille — la doublure de Dany — prit la place de l'assistant; et l'on recommença...

—"Effectivement, reconnut Guy Lefranc, c'est mieux!" Et l'on tourna la scène.

Chez les créditistes

Le conseil de ville de Malartic vient d'adopter une résolution demandant officiellement au gouvernement de Québec d'établir le Crédit social dans la province pour garantir l'ouvrier contre le chômage et pour supprimer toutes les taxes municipales et autres. Dans la région de Québec, les créditistes de Ste-Anne-de-Beaupré ont tenu une réunion le 1er avril pour former un nouveau foyer dont font partie vingt-deux "conquérants". On a posé comme but au nouveau foyer de recruter 200 conquérants d'ici le 30 juin.

Horaire des cinémas

CAPITOL :— Représentation continue de 1.00 à 11.05 hrs. "Louisiana Territory": 1.00, 3.30, 6.05, 8.35 hrs. "Forever Female" (90 min.): 1.55, 4.40, 7.00, 9.35 hrs.
CINEMA DE PARIS :— La minute de vérité: 12.00, 3.24, 6.33, 9.57 hrs. Le curé de St-Amour: 1.42, 5.06, 8.30 hrs. Actualités françaises: 3.14, 8.20 hrs. Continuel.
CAMBRAI :— L'ombre d'un homme: 2.00, 5.10, 8.20 hrs. Nouvelles: 3.35, 8.10, hrs. Le train sifflera trois fois: 3.45, 6.40, 9.50 hrs. Continuel de 1.30 à 11.15 hrs.
CARTIER :— All American: 1.15, 4.35, 8.00 hrs. Thunder Bay: 2.50, 6.10, 9.35 hrs. Nouvelles: 2.35, 6.00, 9.20 hrs. Fin: 11.15 hrs. Continuel.
CLASSIC :— Ville haute, ville basse: 1.15, 4.35, 8.00 hrs. La flèche et le flambeau: 3.00, 6.20, 9.40 hrs. Fin: 11.10 hrs. Continuel.
EMPIRE :— Nouvelles: 1.00, 3.30, 6.05, 8.35 hrs. World's Most Beautiful Girl: 1.15, 3.50, 6.20, 8.55 hrs. The Cat's Bah (cartoon): 1.30, 4.00, 6.35, 9.06 hrs. The Glenn Miller Story: 1.35, 4.10, 6.40, 9.15 hrs. Continu de 1.00 à 11.15 hrs.
IMPERIAL :— Sujets courts: 1.05, 4.23, 7.41 hrs. Santa Fe: 1.25, 4.43, 8.00 hrs. Marqué au fer: 2.51, 6.09, 9.35 hrs. Continuel.
LAIRET :— Corrida mexicaine: 1.00, 4.33, 8.06 hrs. Le mur invisible: 2.16, 5.49, 9.22 hrs. Nouvelles: 4.11, 7.44 hrs. Fin: 11.17 hrs.
LAURIER :— Le déserteur: 12.45, 4.25, 8.05 hrs. Nouvelles: 2.05, 7.40 hrs. Quatre plumes blanches: 2.30, 5.45, 9.25 hrs. Fin: 11.20 hrs. Continuel.
PIGALLE :— Actualités françaises: 12.10, 3.27, 8.27 hrs. Son dernier Noël: 12.30, 3.37, 6.34, 9.51 hrs. L'homme de ma vie: 2.03, 5.20, 8.37 hrs. Fin: 11.34 hrs. Continuel.
PRINCESSE :— Desert Legion: 1.00, 3.54, 6.48, 9.42 hrs. Sujets courts: 2.26, 5.20, 8.14 hrs. The Lawless Breed: 2.32, 5.26, 8.20 hrs.
RIALTO :— Terre damnée: 1.05, 3.55, 6.45, 9.45 hrs. Nouvelles: 2.30, 5.15, 8.05 hrs. Les chercheurs d'or: 2.40, 5.30, 8.20 hrs. Fin: 11.10 hrs.
VICTORIA :— Théodora devient folle: 2.10, 5.15, 8.20 hrs. L'épée de Monte Cristo: 12.45, 3.50, 6.50, 9.50 hrs. Continuel de 12.45 à 11.20 hrs.
SILLERY :— Blossoms in the Dust: 6.30, 9.50 hrs. Assignment Paris: 8.25 hrs. Fin: 11.30 hrs.
BIENVILLE :— Fabiola: 6.30 hrs. Nouvelles: 8.05 hrs. Pour vous la chance: 8.30 hrs. Deux nigauds détectives: 10.00 hrs.
CANADA :— Bonifacе Somnambule: 6.45, 9.55 hrs. Sujet: 8.15 hrs. Lune de miel à Bali: 8.20 hrs. A la scène: Roland Hallé et Vivi Kelly à 8.15 hrs.
CINEMA DE LEVIS :— Maison dans la Dune: 6.15, 9.35 hrs. Sujets: 7.50 hrs. Un homme change son destin: 8.00 hrs.
ETCHEMIN :— Les Trois Codonas: 7.30 hrs. Peppino et Violetta: 9.00 hrs.

"Le Foyer de la Version Française"
Rialto JUSQU'A JEUDI SOIR
"TERRE DAMNEE"
("Copper Canyon")
En couleurs TECHNICOLOR!
Ray MILLAND, Hedy LAMARR et MacDonald CAREY
Aussi:
"CHERCHEURS D'OR"
("Go West")
avec les Marx Bros.

PRINCESSE
EN COULEURS: Film d'action ayant pour cadre l'exotique Algérie! Danses, merveilleux costumes, duels . . .
"THE DESERT LEGION"
avec ALAN LADD, ARLENE DAHL, RICHARD CONTE
L'histoire d'un fameux bandit de l'Ouest Américain.
"THE LAWLESS BREED"
avec ROCK HUDSON et JULIA ADAMS

CARTIER
Jusqu'à jeudi soir
2 bonnes attractions

— Autre Grand Film —

Dernière représentation complète à 7 h. 50 p.m.

IMPERIAL
Deux grandes productions en couleurs
La "terreur" de l'Ouest Américain se fait passer pour le fils d'un riche fermier afin de s'emparer de sa fortune!
"MARQUE AU FER"
("Branded")
avec
ALAN LADD, MONA FREEMAN, CHARLES BICKFORD
De l'action à profusion dans les plaines du Kansas.
"SANTA FE"
avec
RANDOLPH SCOTT & JANIS CARTER

Air climatisé Laret JUSQU'A VENDREDI SOIR
Ces comédiens reviennent dans une LALAPALOOSA chargée de rires.

"CORRIDA MEXICAINE"
(MEXICAN HAYRIDE)
avec
VIRGINIA GREY — LUBA MALINA
JOHN HUBBARD
Autre succès!
GREGORY PECK
John GARFIELD — Dorothy McGUIRE
"LE MUR INVISIBLE"
(GENTLEMEN'S AGREEMENT)

BIENVILLE
AUJOURD'HUI A VENDREDI
Un film qui tient du Prodige!
Michèle MORGAN
Henri Vidal - Michel Simon
"FABIOLA"
— Second film —
Les as du rire
ABBOTT ET COSTELLO
DEUX NIGAUDS DÉTECTIVES
Ce soir à 8.30 hrs
René Cyr, présente
"POUR VOUS LA CHANCE!"
GROS LOT Ce soir $125.
A la scène, DEMAIN SOIR
PROGRAMME D'AMATEURS

CINEMA DE PARIS
A L'AFFICHE
L'incomparable artiste
MICHÈLE MORGAN
dans
La minute de Vérité
avec
JEAN GABIN et DANIEL GELIN
EN PROGRAMME DOUBLE avec
DUVALLÈS
"LE CURÉ DE S^T-AMOUR"

PALAIS CLIMATISÉ PIGALLE
A L'AFFICHE
Des larmes et de la joie!
Tino ROSSI
dans

avec
CLAUDE MAY et le petit GEORGES POUJOULY et MARIE FRANCE
EN PROGRAMME DOUBLE
Madeleine ROBINSON et HENRI VILBERT dans
L'HOMME de ma vie

2ème Semaine!
SUR NOTRE NOUVEL
ECRAN GEANT

Le film 1.35, 4.10, 6.40, 9.15
Dernier spectacle complet à 8.35
EMPIRE
PRIX D'ADMISSION
Pour cet engagement spécial
Mat.: 65c. Soirs et dimanche: 90c

AUJOURD'HUI ET DEMAIN
Représentation continue de 1h. à 11h.; "Forever Female" à 1h.55, 4h.40, 7h., 9h.55

GINGER ROGERS
WILLIAM HOLDEN
PAUL DOUGLAS
with JAMES GLEASON
and introducing
PAT CROWLEY
FOREVER FEMALE
SECOND FILM
à 1h., 3h.30, 6h.05, 8h.35
Le Mardi Gras en couleurs et le drame de l'achat de la moitié d'un continent!
"LOUISIANA TERRITORY"
En Pathé Color
PRIX REGULIERS
Mat. .45c
Soirs .60c
Ecoliers 16-17 ans: Mat. semaine .30c
CAPITOL
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS

Au Lairet

Bud Abbott & Lou Costello dans une scène de "Corrida Mexicaine", comédie à l'affiche du Lairet jusqu'à vendredi soir avec "Le Mur Invisible" mettant en vedette Gregory Peck et John Garfield.

SILLERY 6.15 p.m. jusqu'à jeudi
GREER GARSON, WALTER PIDGEON
"BLOSSOMS IN THE DUST"
Technicolor
DANA ANDREWS, MARTA TOREN, AUDREY TOTTER, GEORGE SANDERS
"ASSIGNMENT PARIS"
"L'autobus arrête à la porte" aussi: Bon stationnement.

Concours du Rotary
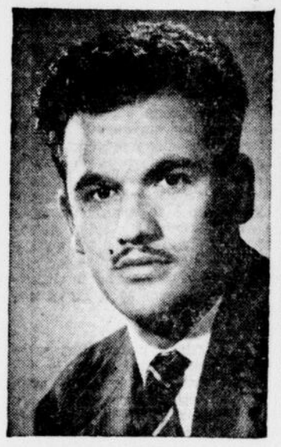
M. Roland Desjardins, contrebassiste, l'un des candidats, samedi soir, le 10 avril, au Palais Montcalm. (—)

LAURIER
JUSQU'A VENDREDI
Deux versions françaises

En Technicolor
"QUATRE PLUMES BLANCHES"
June Duprez - R. Richardson
— Au même Programme —
Un des plus grands problèmes d'après-guerre.
"LE DÉSERTEUR"
(Man on the Run)
Derek FARR, Joan HOPKINS
AUX DAMES - VERRERIE 'CARNATION'

LUNDI SOIR PROCHAIN au CAPITOL
THEATRE DU NOUVEAU MONDE
2 créations canadiennes à l'affiche:
la fontaine de Paris
d'Eloi de Grandmont
UNE NUIT D'AMOUR
d'André Langevin
Location: $1.00, $1.50, $2.00; taxe incluse

SEMI-FINALE DU
CONCOURS DU ROTARY
LE SAMEDI 10 AVRIL A 8 h. 30
Palais Montcalm
Billets en vente à compter de jeudi matin .75, $1.00, $1.25 (taxe incluse).

BAL TABARIN RESERV. 4-6200
SPECTACLES: lun. mar. merc. jeudi 10 h. 30 et 12 h. 30
vendredi et samedi: 9 h., 11 h., et 12 h. 30
The ROAN SISTERS
de jolies acrobates qui vous épateront par leur audace.
Babby Day & Babs
Un merveilleux couple de danseurs
TANYA
Une chanteuse sud-africaine, à la voix mélodieuse et si prenante
Gaston CAMPEAU
populaire chanteur canadien-français
AUCUNE CHARGE MINIMUM NI DE COUVERT
ROMEO LACHANCE et ses gais musiciens

AUJOURD'HUI JUSQU'A JEUDI
VICTORIA
John DEREK, Anthony QUINN
"L'EPEE DE MONTE CRISTO"
(Technicolor)
aussi: Irene DUNNE, Douglas MELVYN dans
"THEODORA DEVIENT FOLLE"
CAMBRAI
GARY COOPER
"LE TRAIN SIFFLERA TROIS FOIS"
Thomas MITCHELL
aussi: Michael REDGRAVE, Jean KENT
"L'OMBRE D'UN HOMME"
(The Browning Version)
CLASSIC
Burt LANCASTER, Virginia MAYO, dans
"LA FLECHE ET LE FLAMBEAU"
(Technicolor)
aussi: James MASON, Ava GARDNER, Barbara STANWYCK
"VILLE HAUTE — VILLE BASSE"
(East side West side)
SERVICE SERENADE

Présenté SIMULTANEMENT aux théâtres
VICTORIA COMMENÇANT VENDREDI EN PRIMEUR CAMBRAI

Aussi
"Les Grandes Fêtes de Sierra" au Victoria
"ROYAUME DES PHARAONS" au CAMBRAI
UN FILM DE JULIEN DUVIVIER

LILI SAVOL (Leslie Shane) *par Oliver PASSINGHAM*

DICK TRACY

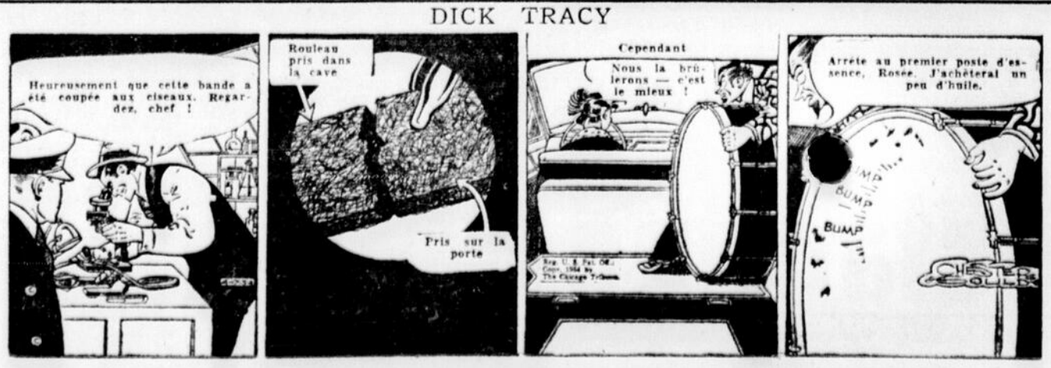

RAJEUNISSEZ votre peau...

en employant HORMONES EN AMPOULES

Seul produit du genre en Amérique. Au-delà de 1,000,000 de personnes conservent une peau sans ride, grâce aux ampoules "Ormonice"

Protégez votre épiderme du vent et du soleil, en appliquant le matin la fameuse crème Lys-Rosé.

Prix régulier tube géant . . . $1.89

Coffret "Ormonice" 5 ampoules (10 traitements) . . . $4.95

$6.84

Economisez $1.89

en achetant les deux articles à (quantité limitée) $4.95

Pharmacies et comptoirs de cosmétiques

CLAUDE LIGOT LIMITÉE — 1010 PLACE MONT-ROYAL MONTRÉAL 2

Spécial SERVIETTES A DOCUMENTS

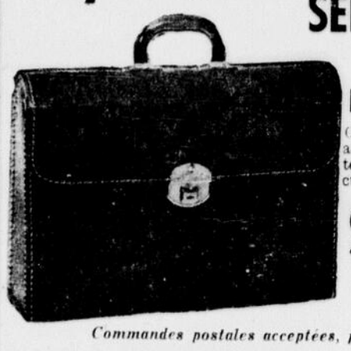

(Récente importation anglaise), avec serrure telle que vignette, fini cuir jaune.

$3.69

Commandes postales acceptées, plus 2% taxe

MEUBLES MARCEAU INC. prop.

110, ST-PAUL, QUEBEC, P. QUE. TEL.: 2-1278, 5-9309

Etes-VOUS un de ceux-là?

RÉSULTATS EN 6 SEMAINES OU $10.00

Peut-être ne savez-vous pas comme vous pouvez vous sentir bien jusqu'à ce que vous décidiez de prendre soin de vous-même. Si vous croyez que vos ennuis sont d'origine organique, voyez votre médecin et faites-vous examiner immédiatement.

S'IL S'AGIT DE VOS "NERFS", ou si votre travail exige une tension nerveuse trop fatigante, remédiez à ces ennuis avec le médicament que vous savez par expérience pouvoir vous aider—la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs.

POURQUOI? Parce que ce produit bien connu est spécialement efficace pour les personnes souffrant de troubles "Nerveux". Il vous aidera à retrouver votre vigueur et votre bonne humeur. Il vous aidera à avoir plus d'énergie et une meilleure santé qui vous donneront de l'enthousiasme au travail.

NON PAS UN SÉDATIF

La Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs n'est pas un Sédatif qui calme les nerfs pour une nuit de sommeil, mais qui vous laisse encore plus nerveux et plus agité le lendemain.

AU LIEU DE CELA—la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs, contenant de la Vitamine B1, du Fer et d'autres sels minéraux essentiels, est une formule établie par l'usage qui aide à apporter non seulement un soulagement rapide, mais qui est aussi un renfort pour votre organisme et votre système nerveux, et une aide pour votre santé et votre vitalité en général—ce remède devra favoriser votre sommeil, votre état de santé et votre maintien physique. COMMENCEZ AUJOURD'HUI à prendre la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs selon notre PLAN de 6 semaines.

RÉSULTATS EN 6 SEMAINES ou $10.00

Pour vous encourager à suivre le Plan de 6 semaines et à profiter ainsi du maximum d'avantages de ce remède, nous faisons cette offre.

Vous devez être satisfait de l'amélioration de votre santé après avoir pris 6 petites boîtes $4.74 ou 2 grosses boîtes $3.96 de la Nourriture du Dr Chase pour les Nerfs. SINON, retournez les 6 feuilles de directions des petites boîtes ou 2 dessus du cartonnage des grosses boîtes à Dr A. W. Chase Medicine Co., Oakville, Ont., et vous recevrez $10.00—plus de deux fois le prix de la Nourriture pour les Nerfs. 53-17F

Economisez sur la crème à café

employez SPRINKLE

Sans gaspillage

Sans ennuis

Sans perte

POUR 'CRÉMER' LE CAFÉ ET LE THÉ

- Contient 27% de gras de beurre.
- A le goût de crème fraîche en bouteille.
- S'emploie tel quel—sans mélange.
- Se garde sans réfrigération.
- En bocal à fermeture hermétique.

Se dissout instantanément

SPRINKLE

GARANTI PAR MIL-KO PRODUCTS LIMITED Hamilton Canada

OBTENEZ-EN AUJOURD'HUI . . . CHEZ VOTRE ÉPICIER

Une comédie . . .

(Suite de la page 2)

MM. Lionel et Gérard Beaudoin, de Québec, M. Josaphat Plante de Saint-Henri et M. J. Messier de Aldenville, Massachusetts; ses belles-soeurs: Mme Arthur Carrier, de Saint-Vallier, Mmes Alphonse et Antoine Carrier, de Chicopee Falls, Massachusetts, Mme Herménégilde Carrier, de Cap Saint-Ignace, Mme Charles Leblond de Farnham, Mme Claude Giroux, de Québec, Mme Lionel Couture, de Loretteville, Mmes Henri Carrier et Alfred Blanchet, de Saint-Henri, Mme Paul Carrier, de Lévis, Mlle Jeannine Beaudoin, institutrice, de Montmorency, les Révérendes Mères Sainte-Léa, Thérèse-du-Crucifix et Marie-de-Nazareth, des Soeurs de Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, et la Révérende Mère Marie-Claire des Ursulines de Québec; ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins et cousines.

Le service sera chanté, vendredi matin, à 9 h., en l'église de Saint-Henri de Lévis. La dépouille mortelle sera ensuite transportée au cimetière de cette paroisse.

La direction des funérailles a été confiée à la maison J.-P. Thibault Enr., de Lévis.

Nous offrons aux membres des familles cruellement affligés par ce deuil nos plus vives sympathies.

FUNERAILLES DE M. JOSEPH BLAIS

Les funérailles de M. Joseph Blais, époux de dame Caroline Gosselin, eurent lieu, le lundi 29 mars dernier, dans la paroisse de Saint-Joseph de Lauzon. Le défunt, demeurant au numéro 8 de la rue Bourassa, à Lauzon, est décédé à l'Hôtel-Dieu de Lévis, le jeudi 25 mars. Il était âgé de 78 ans et 11 mois.

La levée du corps fut faite par M. le Chanoine Jos.-V. Boucher, curé de Lauzon, qui chanta ensuite le service. Ce dernier était assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé Robert Lepire, vicaire de la paroisse, et de M. l'abbé Paul-Henri Turgeon, professeur du collège de Lévis. La chorale paroissiale, sous la direction de M. l'abbé Hervé Giguère, vicaire de la paroisse, chanta la messe des morts harmonisée de Mullier. Mme Louis-Philippe Hamann accompagnait la chorale et les solistes à l'orgue.

La croix était portée par M. Roland Bissonnette, neveu du défunt, et le deuil était conduit par ses beaux-frères: MM. Alphonse Lamarre, Télesphore Landry et Adélard Drolet; ses neveux: MM. Roméo Bissonnette, Albert Thivierge, Willie Rancourt, Jacques Gaudreault, Gérard Samson, René Blais, S. Duchesne, Réal Bissonnette, Alphonse Blais, Réginald Samson, J.-A. Therrien, Adélard Gaudreault, Georges Gosselin, Joseph Lamarre et Paul Gauthier; ainsi que plusieurs cousins.

On remarquait dans le long cortège: M. le docteur Louis-Philippe Guay, maire de la cité de Lauzon; MM. Lévi Bourassa et Mario Brousseau, respectivement greffier et trésorier de la ville de Lauzon; M. C.-H. Paré, chef-estimateur de la municipalité de Lauzon; M. Patrick Dumas, chef de police de Lauzon; MM. Adélard Boucher, Pierre Carrier, Albert Boutet, Arthur Longchamps, Arthur Lamothe, Rosario Boutet, Onésime Bellerive, Emile Duchesneau, Cyrille Samson, Jean Forgues, Emile Labarre, Jules Dumas, P.-P. Boutin, Oscar Côté, Albert Bilodeau, Amédée Després, Xavier Brisson, Etienne Turgeon, Antonio Ruel, Hilaire Létourneau, Flavien Huot, Louis Beaulieu, Victor Sylvestre, Edgar Létourneau, Lévi Laroche, Adjutor Therrien, Marcel Bourassa, Joseph Bargoné, Alphonse Brière, Charles Fortier, Amédée Létourneau, Lionel Charest, Henri Isabelle, E. Davignon, Gérard Bégin, Roch White, Jacques Gosselin, Wilfrid Pelchat, Roger Thibault et une foule d'autres.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent transportés au cimetière de cette paroisse.

Nous réitérons à la famille éprouvée par ce deuil nos plus vives condoléances.

EXCAVATION

ET TERRE DE REMPLISSAGE

J.-A. CADORETTE, INC.

199 BLVD HENRI BOURASSA Québec Qué.

Entrepreneur en travaux de tous genres: LOCATION DE MACHINERIES Aqueduc, drainage et terrassement.

TEL.: 3-5859

Comment éviter la

MAUVAISE HUMEUR

due à la surexcitation

Votre humeur est-elle inégale? Souffrez-vous de troubles digestifs, de sommeil agité — ou de maux de tête résultant de ces malaises? Si oui, vos ennuis sont peut-être causés par la surexcitation relevant de la caféine.

Le thé et le café contiennent tous deux de la caféine. Bien entendu, nombre de personnes peuvent boire du thé et du café sans en ressentir de mauvais effets. Mais chez d'autres, par contre, la caféine peut provoquer de graves dérangements nerveux.

Si vous soupçonnez que le thé et le café vous sont contraires . . . adoptez Postum. POSTUM NE CONTIENT PAS DE CAFÉINE, ni aucune autre substance qui peut vous faire du tort. C'est un breuvage délicieux, dont la saveur riche et distinctive est la préférée de millions de gens. Très facile à préparer instantanément dans la tasse, il revient à moins d'un cent. Un produit de General Foods.

POSTUM

P-263F

et une double bienvenue vous attend...

CALVERT HOUSE

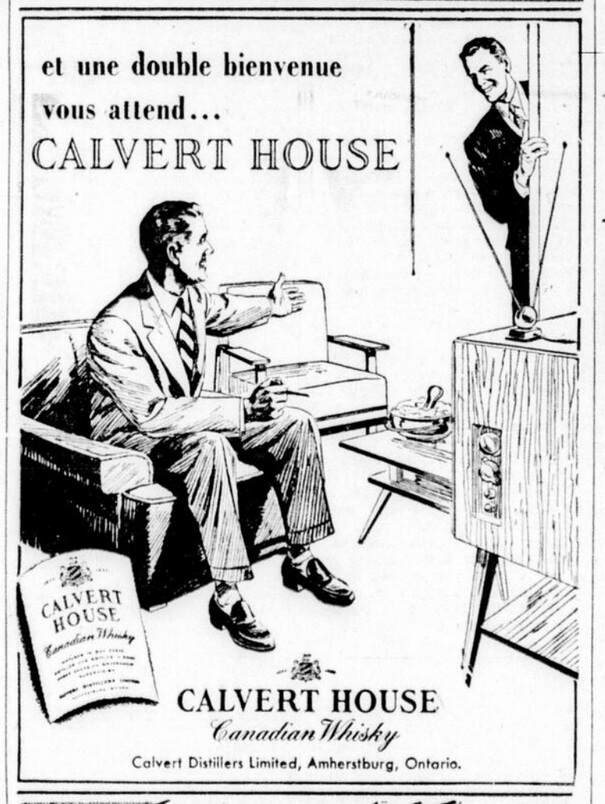

CALVERT HOUSE *Canadian Whisky*

Calvert Distillers Limited, Amherstburg, Ontario.

Joyeuses Pâques

AVEC LA FAMILLE

A Pâques, vous pourrez jouir de la présence d'un être cher, si vous lui faites cadeau d'un billet de chemin de fer payé d'avance. Un agent du Pacifique Canadien se chargera de voir à tous les détails, sans frais additionnels pour vous. Rappelez-vous que les voyages en chemin de fer sont sûrs et économiques. Vous vous reposez dans des wagons modernes, à air climatisé, et vous arrivez frais et dispos à destination. Pour les voyages de nuit, vous avez un choix de places pour dormir, des couchettes ordinaires jusqu'aux salons-lits. Repas délicieux, service courtois.

avec BILLETS DE TRAINS PAYÉS D'AVANCE

Renseignements complets et réservations de tout agent du Pacifique Canadien.

Pacifique Canadien

SOULAGEMENT BIENVENU

Pour les victimes du mal d'estomac

Pourquoi endurer les terrible brûlements et pénible malaises causés par l'aigreur d'estomac. Les tablette VON soulagent promptement et sûrement — traitement fameux depuis plus de 20 ans — Qui a aidé des milliers.

TABLETTES VON POUR LE MAL D'ESTOMAC

Elles neutralisent l'excès d'acidité, soulagent la sensation de ballonnement et l'irritation acide, ordinairement sans ennuyeuse diète liquide. Essayez gratuitement le traitement échantillon VON à votre pharmacie, ou écrire à la Canadian VON Co., Dept. 888-J. 1968 Wyandotte E., Windsor Ont.

A LA PHARMACIE

ELECTRO VOX . . . élimine le va-et-vient entre les départements

L'Intercom ELECTRO-VOX établit une communication rapide et une liaison constante entre les bureaux, l'usine et les entrepôts—pour seulement quelques sous par jour. Aucun capital à investir. Economisez 50% avec les frais de location non-imposables. Risques nuls. Service d'entretien assuré.

(GARANTIE DE 10 ANS)

Spécialistes en Intercom depuis 25 ans

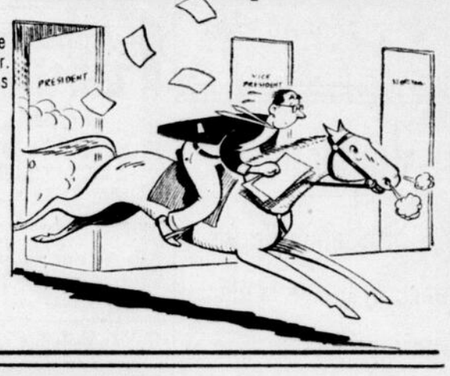

CF-7

Postez ce coupon pour détails

ELECTRO-VOX INC. 8

2222, Ontario est, Montréal, FA 3067

Succursale Québec. Tél.: 2-8606

Veuillez m'indiquer quelles économies ELECTRO-VOX peut me faire réaliser dans mon établissement.

NOM .....

ADRESSE .....

Hémoglobine Deschiens*

TONIQUE DU *Printemps*

purifie le sang

Riche en éléments sources de vie, rend la vie au tissu sanguin et combat l'anémie, la faiblesse, le surmenage. Employée avec succès depuis plus de 50 ans au Canada et à l'étranger.

**Également recommandé contre la furonculose due à l'appauvrissement ou à l'intoxication du sang.*

PUISSANT TONIQUE FERRUGINEUX

EN VENTE CHEZ VOTRE PHARMACIEN

La situation économique internationale

Ottawa (PC). — Les événements qui se préparent feront des 12 prochains mois une étape importante dans le progrès de la coopération économique internationale, a déclaré hier l'hon. Douglas Abbott dans son discours de budget présenté aux Communes.

Dans son discours, M. Abbott a de plus déclaré:

"Il y a eu un changement dans l'attitude de nombre de pays dans la solution de leurs problèmes financiers extérieurs.

"Le système actuel des régies et préférences commerciales directes suscite une impatience grandissante et la réalisation croissante du tort économique grave qui résulte de la prolongation d'une telle politique.

"Dans une plus large mesure qu'en aucun temps depuis la fin de la guerre, les pays d'outre-mer semblent disposés à considérer des changements fondamentaux dans leur politique commerciale afin de résoudre leurs problèmes de change par des moyens fondamentaux".

M. Abbott a exprimé l'espoir que les Etats-Unis, dans le domaine du commerce, "continueront de fournir une direction efficace à cette époque critique". Le Canada est prêt à jouer un rôle approprié pour réaliser un système mondial de commerce et de paiements plus libres.

Il a mis en garde contre "les pressions grandissantes en faveur de mesures protectionnistes en plusieurs pays, dont le Canada".

"Il devrait être évident que toute meure rétrograde à l'heure actuelle compromettrait non seulement les progrès que nous avons déjà réalisés mais également les perspectives de véritables progrès actuellement à la portée de la main.

Au Comité . . .

(Suite de la page 3)

Lumière intermittente

A la demande de l'échevin Jules Morency et sur proposition de l'échevin Damase Blais, une lumière intermittente sera installée, l'été durant, à l'intersection des rues Arago et Aqueduc. A cette occasion, l'échevin Matte a blâmé le département de la circulation de ne pas organiser les "arrêts" de façon lumineuse", afin d'aider à la circulation en général. La plupart des arrêts ne sont pas visibles, surtout le soir. Un rapport du comité de la circulation est attendu au comité administratif dans un avenir rapproché.

Travaux de drainage

La Cité dépensera une somme de $11,000 pour effectuer des travaux de drainage et d'aqueduc dans la rue de la Colombière. Ces travaux ont été demandés par une requête des propriétaires de cette rue, à l'exception d'un seul dont on peut faire le drainage facilement dans la Savane, suivant une déclaration des ingénieurs de la Cité.

Union des municipalités

La Cité a approuvé hier après-midi le paiement de la cotisation annuelle de la ville de Québec à l'union des municipalités. Le montant en est de $300. On sait que le maire Wilfrid Hamel et l'échevin Henri Gagnon sont directeurs de l'Union des municipalités de la province de Québec.

Temps supplémentaire

L'échevin Damase Blais s'est prononcé contre du temps supplémentaire à effectuer au département du coût de revient, mais il exige pourtant que les ouvriers reçoivent leur paye comme à l'ordinaire à l'occasion de la fête de Pâques. Le directeur des services demandait la permission de faire du temps supplémentaire pour préparer la liste de paye de la fête de Pâques, alors qu'il y a deux jours de moins de travail ordinaire. M. Fontaine a précisé qu'il était impossible de faire les payes sans temps supplémentaire. M. Blais a protesté vivement et a déclaré que s'il est des gens qui ont besoin de leur paye, dans ce temps-là ce sont bien les ouvriers de l'extérieur.

Plusieurs échevins ont émis l'opinion que les employés pourraient travailler un peu plus fort durant cette semaine-là, pour donner la paye à tout le monde. MM. Mecteau et Gagnon se déclarent contre le temps supplémentaire, en accord avec M. Blais. Mais l'administration fera en sorte que le travail s'accomplisse le plus rapidement possible de façon que tout le monde soit content, surtout les ouvriers des services extérieurs.

Le maire Wilson réélu à Verdun

Montréal, (Spéciale) — Le maire Edward Wilson et six des conseillers municipaux ont été réélus aux élections de lundi dans Verdun. M. Wilson a obtenu une majorité de 3,075 voix sur son adversaire M. Gérard Tétrault. Deux conseillers MM. George O'Reilly et T.-A.-B. Wilcox, avaient été élus par acclamation lors de la mise en nomination.

DÉCÈS

BARBEAU — A Québec, le 5 avril 1954, à l'âge de 43 ans, est décédé Lucien Barbeau, garagiste, époux de dame Marie-Ange Martel, demeurant à 582, 1ère avenue.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 318 Chemin de la Canardière, à 8 heures 45, pour l'église du St-Esprit, et de là au cimetière St-Charles.

6 avril 3 fs —797840—E

BOURRE — A Québec, le 5 avril 1954, à l'âge de 57 ans 3 mois, est décédé Monsieur Lorenzo Bourré, célibataire, fils de feu Alfred Bourré et de feu dame Anna Tanguay. Il était le frère de monsieur Alfred Bourré des Taxis 5-8123.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 8 heures.

Départ des foyers funéraires de J. Bouchard & Fils, No 324, 5e Rue, à 7 heures 45, pour l'église Notre-Dame de la Paix et de là au cimetière St-Charles.

6 avril 3 fs —798009—E

CARRIER — A St-Louis de Pintendre, le 5 avril 1954, à l'âge de 54 ans, est décédé accidentellement Joseph-Absalon Carrier, employé chez Kennebec Knitting Mills, époux de dame Marie-Anne Belanger.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire à 8 heures 30, pour l'église St-Louis de Pintendre, et de là au cimetière St-Isidore Dorchester.

7 avril 2 fs —798013—E

DEMERS — A New-Liverpool, le 6 avril 1954, à l'âge de 78 ans 8 mois, est décédée dame Marie-Jeanne Cadorette épouse de feu M. Charles Demers.

Les funérailles auront lieu vendredi à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Georges Marcoux & Fils No 15 rue de l'Eglise à 8 heures 50 pour l'église St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

7 avril 2 fs —798121—E

DESROCHES — A Québec, le 5 avril 1954 à l'âge de 50 ans 3 mois, est décédée Dame Cécile Dussault, épouse de M. Eugène Desroches (Jr), propriétaire de Eugène Desroches, fils, demeurant à 577 St-Vallier Ouest.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures.

Départ des salons mortuaires de la maison Sylvio Marceau Inc., No 224 rue St-Vallier Ouest, à 8 heures 45, pour l'église St-Malo, et de là au cimetière St-Charles.

6 avril 3 fs —797858—E

FEENEY — A Québec, le 5 avril 1954, à l'âge de 28 ans, est décédé M. Normand John Feeney, fils de Edward (Edgar) Feeney et de dame Irène Bowen, demeurant à 87½ Fraser.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire de la maison Germain Lépine Ltée, No 60 rue St-Cyrille, coin Turnbull, à 9 heures 45, pour l'église St-Patrick, Grande-Allée, et de là au cimetière St-Patrick.

6 avril 3 fs —797850—E

FERLAND-ASSELIN — A Québec, le 5 avril 1954, à l'âge de 80 ans 4 mois, est décédée dame Marie Lachance épouse en premières noces de feu Flavien Ferland et en secondes noces de feu Xavier Asselin.

Les funérailles auront lieu jeudi à 8 heures.

Départ de la résidence funéraire Germain Lépine Ltée, No 318 Chemin de la Canardière à 7 heures 45 pour l'église St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

6 avril 3 fs —798007—E

LAVOIE — A Québec, le 6 avril 1954, à l'âge de 72 ans 6 mois, est décédé Monsieur Napoléon Lavoie, époux de dame Isabelle Legris, demeurant à 1728 côte de l'Eglise, Sillery.

Les funérailles auront lieu vendredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, No 261 avenue Marguerite Bourgeoys, à 8 heures 40, pour l'église St-Colomb, et de là au cimetière St-Charles. Le trajet se fera en automobile.

7 avril 3 fs —798056—E

TRUDEL — A Québec, le 5 avril 1954, à l'âge de 74 ans, est décédé M. Emile Trudel, époux de feu dame Aline Desbecquets, demeurant 28, rue Scott.

Les funérailles auront lieu jeudi, à 9 heures 15.

Départ de la résidence funéraire de la maison Arthur Cloutier & Fils, No 146 Boul. St-Cyrille, à 9 heures, pour l'église St-Coeur de Marie, et de là au cimetière Belmont.

6 avril 2 fs —797846—E

SAMSON — A Québec, le 6 avril 1954, à l'âge de 69 ans 8 mois, est décédé Sieur Antonio Samson, ex-pompier à sa retraite, époux de dame Bernadette Maheux, demeurant à 146 St-François Ouest.

Les funérailles auront lieu samedi à 9 heures 15.

Départ des salons de la Cie Hubert Molson, No 297 rue St-Joseph, à 9 heures pour l'église St-Sauveur et de là au cimetière St-Charles.

7 avril 4 fs —E

Conférence sur la télévision

"J'ai confiance que la section du film jouera pleinement son rôle dans l'accomplissement de la destinée du poste CFCM-TV, celle de devenir un des postes du Canada où l'art et le divertissement seront des mieux choisis et des mieux goûtés", déclarait lundi soir Mlle Suzanne Guinard, directrice du film à CFCM-TV, devant les membres de la Chambre de Commerce de Ste-Foy.

Mlle Guinard, qui était venue en compagnie de M. Claude Garneau, directeur des programmes à CFCM, TV, a insisté sur l'importance du film dans le domaine de la télévision. "Le coût de production d'un programme de télévision est parfois effarant", a-t-elle dit. Mais heureusement le film apporte une solution toute faite à ce problème.

La conférencière a parlé longuement des différentes sortes de films utilisés par la télévision. A cet égard, elle les a divisés en deux grandes catégories: ceux qui ont été produits spécialement et uniquement pour la télévision et ceux qui ont été produits pour la présentation dans les cinémas, mais qui peuvent également servir à la télévision. "Dans la première série, a-t-elle dit, il faut faire entrer le kinescope (enregistrement automatique et simultané sur bande visuelle et sonore d'un programme de télévision), le film d'actualité, les séries, les pièces musicales détachées et les annonces commerciales. La deuxième comprend les film de long métrage et les documentaires."

Mlle Guinard, qui avait été présentée par Me Marc-Henri Drouin, président, fut remerciée par M. Robert Pinard. A la suite de cette causerie, les membres de la Chambre de Commerce de Ste-Foy purent voir à l'écran un kinescope présenté par M. Roger Lemelin: "Les Plouffe".

Réflexions . . .

(Suite de la page 3)

qu'il n'avait plus rien à comprendre!

Il se pourrait pourtant que des révélations se fassent dans le département de la Perception, à la suite du rapport attendu de la part de M. L.-P. Lebel et demandé par l'échevin L.-E. Caron, qui réclame une enquête sur tout ce qui se fait et se passe dans ce département. M. Lebel, de plus, a été prié de faire les suggestions qu'il jugera les plus propices à apporter de l'amélioration au département municipal de la perception.

Salon Fleuri Henriette

TEL.: 4-5218

345, RUE ST-JOSEPH

SERVICE DE LIVRAISON DE QUEBEC ENR.
M. GAUVIN, Prop.
LIVRAISON DE PAQUETS
LIVRAISON GENERALE ET DEMENAGEMENT
Prix raisonnable
SERVICE PROMPT ET COURTOIS
260 rue ST-GERMAIN
TEL.: 5-8394

BUREAUX À LOUER
S'adresser à :
Crédit Foncier F.-C.
72, COTE DE LA MONTAGNE
Tél.: 4-2468

LES PLUS BEAUX
BIJOUX et DIAMANTS

BIJOUTIER IMPORTATEUR
OMER ROUSSEAU
46 ½ RUE ST-JOSEPH — TEL.: 4-1372

C'est de bon ton

... de prévenir par téléphone la personne qu'on doit rencontrer, si l'on croit être en retard ...
et une bonne habitude
... de répondre au téléphone promptement (autrement, la personne qui appelle peut raccrocher, vous croyant absent).

LA COMPAGNIE DE TÉLÉPHONE BELL DU CANADA

PARFAIT PARTENAIRE
pour
POULET

SAUCE CANNEBERGE
Ocean Spray

AUX ANCIENS DU COLLEGE DE STE-ANNE-DE-LA-POCATIERE
Jeudi soir, 8 avril, à 8 heures, à la **salle de l'Institut Canadien**, 42 St-Stanislas, réunion des anciens élèves de la ville et de la région.
Cordiale invitation à tous
Les autorités du Collège prendront part à cette réunion.

Jeunes filles demandées
Agées de 22 à 25 ans. Education de 9e Année. Belle apparence et bonne santé demandées pour devenir professeurs de danse.
STUDIO DON ROLUNDA
565 RUE ST-JEAN

REPRESENTANT DEMANDE
(Contact Man) pour représenter compagnie industrielle et administrative. L'appliquant devra avoir de bonnes relations avec propriétaires et président d'industries ou maisons d'affaires. Expérience préférée, mais non essentielle.
TELEPHONE: TE 7-5881

Appartements DEUVILLE
3 pièces - 4 pièces
• Chauffé • Concierge • Eau chaude à l'année • Incinérateur • Toutes taxes payées • Terrains de jeux pour enfants • Terrains de stationnement • Cuisine moderne • Chambre de bain en tuile • Service de Bendix • Autobus à la porte • Ecole • Eglise, etc.
Informations :
100 RUE ST-JEAN-BOSCO
Prolongement de l'avenue Myrand
Ste-Foy - Tél.: 7-7668

BRASSO
POUR LAITON - CUIVRE - CHROME

DONNE UN POLI QUI DURE

BOUDIN LAFLEUR
LA LIVRE .25¢ LA LIVRE
PREPARE AVEC LES MEILLEURS INGREDIENTS
FAITES-EN L'ESSAI — VOUS L'ADOPTEREZ
PRIX SPECIAUX POUR MARCHANDS ET COMMUNAUTES RELIGIEUSES
A. Lafleur Ltée.
350, 5ème RUE — QUEBEC — TEL.: 4-3524

Le discours du budget

Ottawa. (PC) — Partie du discours du budget prononcé hier soir aux Communes par l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances:

"Ministre des Finances depuis bientôt huit ans, j'en suis à mon dixième budget. Lorsque j'ai déposé mon premier budget, une guerre mondiale longue et coûteuse venait de prendre fin. He reportant maintenant à cet exposé, je puis dire que les vues que j'ai alors exprimées au sujet de nos propres affaires étaient bien motivées mais, sur le plan international, nos espoirs ont été loin de se réaliser...

"La puissance croissante de l'Alliance de l'Atlantique-Nord a contribué, pour beaucoup, à amoindrir les dangers d'une agression armée, mais les solutions fondamentales nous échappent encore. Le juste règlement de ces questions exige que le monde libre continue d'améliorer sa position défensive afin de négocier en s'appuyant sur la force. Nous ne pouvons encore nous permettre de cesser nos efforts.

"Dans le domaine économique, 1953 a été une bien meilleure année. La production industrielle et la production agricole ont continué de s'accroître dans presque tous les pays; la consommation a aussi augmenté. Les approvisionnements en bien des denrées, qui font l'objet du commerce international, deviennent plus abondants; et la concurrence s'intensifie sur les marchés internationaux...

"Il est encourageant de constater que les relations entre les pays liés au dollar et les autres pays, quant aux échanges commerciaux et aux paiements, se sont encore améliorées. La meilleure preuve est l'augmentation sensible des réserves de dollars et d'or des pays d'outre-mer...

"Les progrès, réalisés au Royaume-Uni pour faciliter les échanges, sont des plus importants. La liberté a été rendue à de larges secteurs du commerce; les bourses de denrées ont été réouvertes, tandis que des matières premières et des produits alimentaires importants sont maintenant placés sous le régime des permis généraux sans restriction...

"Toutefois, même si ces progrès appréciables vers la liberté des échanges et des paiements sont une source de satisfaction, ils restent bien en deça des progrès qui s'imposent. Le commerce international, dont l'équilibre s'est pourtant amélioré, manque encore de solidité. Il n'en peut-être autrement tant que les principales devises restent inconvertibles et que l'on continue de faire grand usage des restrictions et de distinctions...

"Plus qu'à toute autre époque depuis la fin de la guerre, les pays d'outre-mer se montrent disposés à modifier radicalement leur politique commerciale afin d'apporter une solution fondamentale à leurs problèmes en matière de change.

Cette attitude est très clairement exposée dans les propositions dites de la recherche collective d'une solution formulées sur l'initiative du Royaume-Uni à la conférence économique du Commonwealth tenue en décembre 1952. Ces propositions prévoient la restauration d'un régime effectif de commerce plurilatéral et la réalisation de la convertibilité des devises dans la sphère la plus vaste possible grâce à la collaboration internationale...

Aujourd'hui, je suis heureux de signaler qu'au cours de l'année écoulée on a réalisé des progrès réels en jetant les fondements sur lesquels pourra être réalisé ce programme pratique.

En janvier, j'ai assisté à Sydney, en Australie, à la conférence des ministres des Finances des pays du Commonwealth... Les pays du Commonwealth ont réaffirmé sans réserve les propositions dites de l'action concertée (collective approach) en vue d'assurer la convertibilité des devises et une plus grande liberté de commerce.

Au cours de l'an dernier, il y a eu aussi de véritable progrès dans d'autres pays. Pendant la plus grande partie de l'année, les Etats-Unis ont examiné de nouveau leur politique économique étrangère. Une partie importante de ce travail a pris fin en janvier, alors que la commission américaine sur la politique économique étrangère a présenté son rapport. Les recommandations de cette commission —mieux connue sous le nom de rapport Randall — fournissent selon moi des motifs raisonnables de croire que les Etats-Unis participeront à un mouvement concerté visant à établir un système plus sûr de commerce et de paiements...

L'attitude nouvelle, favorable aux réalisations, qu'ont adoptée beaucoup de pays, l'amélioration de leur situation en ce qui a trait au commerce et aux paiements, et les progrès appréciables observés qui ont été réalisés quant à la stabilisation de l'économie interne, tout cela, voilà autant d'éléments qu'ont contribué à créer une atmosphère plus favorable au progrès qu'à n'importe quel montant depuis la fin de la guerre.

Aucun pays ne peut à lui seul assurer le succès d'une entreprise qui doit essentiellement prendre la forme d'un effort collectif, exercé en collaboration. Il faut cependant reconnaître que les principes et l'attitude adoptés à cet égard par les Etats-Unis sont particulièrement importants...

Il y a trois semaines, j'assistais à la première réunion du comité Canado-américain sur le commerce et les affaires économiques, où des ministres de nos deux pays ont eu l'occasion d'étudier ensemble des problèmes d'ordre économique qui nous intéressent mutuellement. Au cours des entretiens, on a étudié les mesures à prendre en vue d'assurer une plus grande liberté du commerce et des moyens plus étendus de paiement...

Je suis revenu de ces entretiens fermement convaincu que le gouvernement des Etats-Unis désire faire sa part en vue d'assurer le succès de ce mouvement. A cette fin, le gouvernement des Etats-Unis vient de soumettre au Congrès un programme destiné à donner suite aux principales recommandations de la commission Randall. Il est fortement à souhaiter, en cette période critique, que les Etats-Unis continuent de fournir une direction efficace par les mesures qu'ils prendront dans le domaine du commerce.

Le Canada à titre de troisième pays commercial du monde, doit également s'acquitter d'importantes responsabilités à l'égard de ces efforts communs. A Sydney et à Washington, j'ai réaffirmé notre volonté, aujourd'hui comme hier, de jouer un rôle approprié dans la mise sur pied d'un régime mondial plus libre de commerce et de paiements...

J'en arrive maintenant à passer en revue les progrès économiques réalisés au Canada en 1953, et aux perspectives pour 1954. En 1953, l'économie canadienne a atteint de nouveaux sommets de production, d'embauchage et de consommation.

Les principaux facteurs qui ont contribué au maintien du haut niveau de production en 1953 sont à peu près les mêmes qu'en 1952, bien que l'importance relative de certains ait été modifiée. Notre très important programme de défense a continué fortement d'étayer la production et les revenus des particuliers. Toutefois, cet élément joue maintenant un rôle de soutien plutôt que d'expansion... Il n'y aura pas de grand changement en 1954...

Enfin, 1953 a été également une autre année record pour ce qui est du commerce extérieur du Canada. Les importations se sont maintenus à la hausse, laquelle avait déjà commencé à se manifester vers la fin de 1952, et ont atteint neuf pour cent de plus que l'année précédente. D'autre part, bien que demeurant à un niveau très élevé, les exportations ont accusé un déclin de quatre pour cent par rapport au chiffre atteint en 1952...

Notre commerce d'exportation a pris une nouvelle orientation qui n'est pas sans signification. Nos ventes aux Etats-Unis se sont accrues de plus de $100,000,000, alors que la proportion de nos exportations vers le Royaume-Uni et d'autres marchés du Commonwealth a baissé, contrairement à la tendance qui se manifestait en 1952. D'autre part, la proportion de nos importations en provenance du Royaume-Uni a augmenté...

L'accumulation d'un excédent d'importations au compte des marchandises explique en grande partie le renversement de la situation du Canada pour ce qui est de la balance des paiements; en 1952 le Canada accusait un excédent de $157,000,000 au titre de son compte courant, alors qu'en 1953 il accusait un déficit de quelque $467,000,000..

Si l'on examine la situation actuelle, il convient d'abord de remarquer que le revenu réel de la population canadienne s'est accru à un rythme rapide depuis un certain nombre d'années. Comme notre économie a pu réaliser encore en 1953 des progrès de l'ampleur que je viens d'indiquer sommairement, nous n'avons pas, semble-t-il, à nous alarmer trop d'un ralentissement temporaire du rythme de ce progrès. De fait, étant donné le dynamisme de l'économie canadienne, une hésitation de temps à autre dans sa marche en avant peut fort bien être une des conséquences du ressort que manifeste notre expansion économique.

La plupart des éléments qui ont contribué à l'accroissement de notre produit national en 1953 se font toujours sentir et je crois que les forces à la base de l'expansion à long terme vont bientôt se réaffirmer. Toutefois, certains rajustements de la production, des prix de revient et des régimes de prix s'imposent et sont même en cours.

Il est inutile que je m'étende longuement sur la nature de la situation économique actuelle. Le chômage, plus accentué que l'an dernier à la même époque, plus accentué que ne le souhaiterait aucun d'entre nous, caractérise notre situation économique actuelle. Elle est également marquée par un relâchement de l'essor de la production et un déclin dans certaines industries.

Cet état de choses, chez nous, tient à une série de changements intervenus, durant l'année écoulée et même avant, que le domaine économique international et national. Ces changements ont suscité une plus forte concurrence en matière d'importations et d'exportations, et une attitude plus prudente de la part de l'industrie. Ces éléments ont porté certaines industries à diminuer le rythme de leur production et de l'accumulation de leurs stocks...

L'augmentation des importations, et surtout du genre de marchandises que nous fabriquons au Canada en quantités raisonnables, ainsi que le déclin de nos exportations, même s'il ne s'agit que de changements peu importants, mettent inévitablement en cause la question de notre compétence et de notre régime de coûts et de prix. Je ne partage pas l'avis parfois exprimé voulant que l'économie du Canada soit devenue une économie fondée sur des prix de revient élevés. C'est peut-être vrai dans certains domaines mais pas pour nos industries primaires. Il est toutefois exact que pendant sept ou huit ans la marche des affaires a été relativement facile...

Un grand nombre de pays ont maintenant retrouvé leur capacité de production; ils peuvent suffire en grande partie à leurs propres besoins, tout en exportant davantage. La concurrence est plus âpre, tant chez nous que dans ces pays.

Tout récemment encore, nos industries étaient mieux protégées par les pénuries extérieures que par notre régime douanier traditionnel. Cette forme particulière de protection est maintenant en train de disparaître, et certaines de nos industries constatent qu'elles n'ont pas surveillé leur coût de revient avec autant de soin qu'il aurait fallu, que les points d'équilibre sont élevés au point d'être inquiétants, le juste rapport n'existant plus entre leur coût de revient et leurs prix. Il en résulte, entre autres, que j'ai reçu, au cours des derniers mois, plus de demandes de hausse des droits de douane ou d'autres mesures de protection que dans aucune autre année depuis que je suis ministre des Finances. Le gouvernement a constamment favorisé la réduction des entraves au commerce et nous devons suivre cette voie si nous voulons que les autres en fassent autant.

Je crois que le ralentissement actuel du rythme d'expansion ne sera ni grave ni prolongé. L'accumulation des stocks est un élément inconstant dans une économie aussi dynamique que la nôtre; cependant, si l'on tient compte du fait que la demande actuelle, tant au pays qu'à l'étranger, se maintient parfaitement dans son ensemble, on peut en conclure que la situation actuelle se réglera d'elle-même rapidement.

Voici sur quoi j'appuie ce raisonnement. Tout d'abord, on est assuré que la production sera soutenue, en 1954, dans les principales régions d'où provient la demande...

La deuxième raison, c'est que nous avons déjà mis en oeuvre diverses mesures de soutien qui préviendront la généralisation et l'aggravation des opérations acuelles de rajustement.

Il est clair que l'industrie, dans son ensemble, a une telle confiance dans l'avenir de notre économie qu'elle se propose de placer une somme plus forte que jamais de capitaux...

Même si certaines industries affectent moins de capitaux à de nouveaux placements, en 1954, d'autres, notamment les services d'utilité publique, les mines et les établissements commerciaux en affecteront davantage, en fait plus qu'il ne faut pour maintenir le niveau extraordinaire atteint au cours des dernières années. On a encore un grand besoin d'habitations, et les changements apportés récemment à la loi sur l'habitation devraient faciliter les mises en chantier.

Les dépenses du gouvernement fédéral à l'égard des denrées et services, aussi bien que celles des gouvernements provinciaux et municipaux, augmenteront quelque peu cette année. Si le haut niveau actuel du revenu des particuliers et la somme élevée des épargnes disponibles restent les mêmes, on a tout lieu de croire que les dépenses des consommateurs, en 1954, se maintiendront ou même s'accroîtront.

Pour ce qui est des exportations, l'avenir est plus incertain. Au cours des quelques dernières années, la vente de quantités exceptionnelles de blé et de céréales secondaires a contribué à accroître nos exportations. Cependant, d'après les normes habituelles, les perspectives demeurent encourageantes pour ce qui est de la vente des céréales. Quant aux autres articles d'exportation, on ne prévoit pas de changements importants; les résultats dépendront dans une large mesure de l'accès aux marchés américains. Quant à nos marchés en Europe et dans les pays du Commonwealth, on peut dire que la base sur laquelle repose l'économie de ces pays s'est renforcée; on peut donc raisonnablement s'attendre à une augmentation de nos exportations vers ces pays, comparativement à 1953.

Comme pour bien d'autres questions intéressant notre développement économique, notre situation dépendra dans une large mesure de celle des Etats-Unis...

Je me borne à signaler que l'opinion responsable américaine semble confiante que la présente régression ne sera ni profonde ni prolongée et qu'une majorité croissante estime qu'un redressement est déjà en vue.

A la lumière de toutes ces circonstances, je ne pense pas que la situation économique actuelle exige des mesures draconiennes de la part du gouvernement...

L'intervention ou les dépenses du gouvernement ne constituent pas un remède au problème qui se pose à ces industries ou, à l'échelon national ou international, l'offre dépassé provisoirement la demande, ou dont les frais de production et les prix accusent une hausse anormale. Ces industries doivent produire plus efficacement, éliminer le gaspillage, réduire les frais et rechercher de nouveaux débouchés avec des produits nouveaux ou améliorés. Voilà la solution fondamentale à leurs problèmes...

Le gouvernement peut, il est vrai, faire beaucoup en prenant des mesures pour soutenir la demande et la production. Le programme projeté du gouvernement en fait de dépenses d'immobilisations pour la prochaine année, tel qu'indiqué au budget des dépenses tient compte de la haute priorité qu'on accorde maintenant aux projets fédéraux. Cependant, même dans ce domaine, les constructions dans lesquelles l'industrie projette actuellement d'immobiliser de nouveaux capitaux et la grande activité qui régnera probablement dans le domaine de l'habitation, ne permettent pas au gouvernement fédéral d'accroître fortement son programme dans ce domaine. D'ailleurs, à mon avis, on ne saurait rectifier une situation qui est dans une large mesure de nature locale, en accroissant les travaux publics du genre qui conviennent au gouvernement fédéral.

Les virements de fonds effectués par le gouvernement fédéral, qui se sont considérablement accrus en ces dernières années, soutiennent les dépenses du consommateur. Certains de ces virements de fonds, telles les prestations de chômage, augmentant nécessairement quand les gains diminuent et ils maintiennent le niveau des dépenses. La plupart de ces virements de fonds, telles les pensions de vieillesse et les allocations familiales, sont effectués en faveur de groupes qui effectuent à peu près tous leurs revenus à l'achat de denrées et de services.

Dans les domaines de l'agriculture et des pêcheries, la loi de soutien des prix est en vigueur depuis la fin des hostilités; elle a pour but de maintenir les revenus des producteurs primaires quand la stabilité économique court de graves dangers.

Pour ma part, je crois pouvoir

(Suite à la page 14, 1ère col.)

GEO. RENÉ FOURNIER
C. R.
AVOCAT
400 BLVD CHAREST
QUEBEC — TEL.: 2-1531

HOMMES DEMANDÉS
Livreur de pain et inspecteur demandés avec expérience. Bon salaire. Ecrire à
CASIER 3319 LE SOLEIL

COMMIS EN PHARMACIE
(jeune fille) avec expérience. Bonnes références. Bon salaire. Ecrire à :
CASE 3320 LE SOLEIL

MAISON SEULE A VENDRE
(Directement du propriétaire)
8 appts plus salle de jeux, lambrissée briques et pierres, 2 étages, garage, condition facile. 1305 Ave Rousseau, Sillery, tél.: 7-1696.

STENOGRAPHE BILINGUE
DEMANDEE
Salaire suivant expérience
Ecrire Case 3293 "Le Soleil".

A VENDRE
Ford Custom Line 1952
Sedan 4 portes, transmission automatique, chaufferette, pneus blancs, 9,500 milles, parfaite condition.
ECRIRE CASE 3315 LE SOLEIL

EXCAVATION
TERRASSEMENT
REMPLISSAGE
— Terre à gazon, sable, gravier, tuffe, pierre, chemins de chalets et lacs artificiels, transport de Bulldozer et charroyage général à prix très spéciaux.
Armand DESROCHERS
320 rue St-Pascal — Tél.: MO 3-7603

VOTRE SANTÉ L'EXIGE
Malgré des affaires pressantes prenez un bon repas à
HOTEL ST-ROCH
(strictement à l'épreuve du feu.)
CUISINE CANADIENNE
Au centre de la ville et du commerce.
230, rue St-Joseph, Québec.
Spécialités: déjeuners de noces à prix modiques.

LANDRY JACOT LTEE
64 Rue St-Joseph 2ième étage Chambre 25
BIJOUTIERS IMPORTATEURS
IMPORTATEURS DE DIAMANTS
montres et horloges. Le plus bas prix du marché et les diamants les plus recherchés pour leur haute qualité.
OUVERT LE VEND. SOIR
argenterie, bijouteries coutelleries, verre taillé
TEL. : 4-2761

ROSE CORAL
... la nouvelle et jolie teinte de rouge à lèvres par YARDLEY

Pour marquer tout événement mémorable
Offrez

COGNAC Bisquit
★ ★ ★ TROIS ETOILES
GRANDE FINE "EXTRA VIEILLE" NAPOLEON
Un produit de grande classe, extrait des raisins fameux de la région de Cognac, France, et vieilli dans les caves séculaires de Bisquit Dubouché & Co.
Fournisseur attitré de
Sa Majesté Georges VI
Office Général des Grandes Marques: L-PAUL CHARTRAND, RUE CRESCENT, MONTREAL

MOZART
MONTRES ET BAGUES
A PRIX DERISOIRES :
Bagues
A DIAMANTS
3 véritables diamants de qualité. Monture en or 14 et 18 Kts. Certificat-garantie et police d'assurance gratuite contre le feu ou le vol.
REG. JUS. $69.50
$49.50

Livraison IMMEDIATE
AUCUN DEPOT
LIVRAISON IMMEDIATE
payez aussi peu que :
$1.00 PAR SEMAINE
Montres
POUR HOMMES
Montres 21 pierres. Mouvement suisse, précis. Garanties sans condition.
REG. $59.50
$39.95
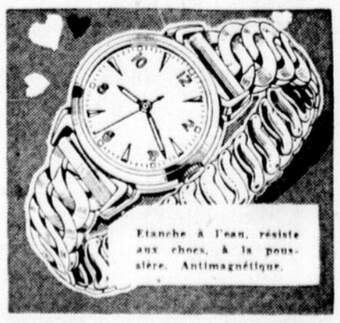
Etanche à l'eau, résiste aux chocs, à la poussière. Antimagnétique.
COMMANDEZ PAR LA POSTE
Inclure taxe provinciale requise. Livraison gratuite dans la province.
310-312, ST-JOSEPH